

Commune de Bussigny

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion de l'exercice 2025

Préavis N° 05/2026

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux articles 4 et 93 c de la Loi sur les communes du 28 février 1956 et à l'article 94 du Règlement du Conseil communal du 1^{er} janvier 2015, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2025.

Les conclusions destinées à l'approbation formelle de la gestion 2025 figurent dans le chapitre intitulé « Décision ».

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Votre Municipalité

Sommaire

Autorités	5	Vie locale	83
Municipalité	7	Manifestations et réceptions communales	84
Commissions municipales	8	Culture	85
Bureau intermunicipal	10	Jeunesse et enfance	91
Conseil communal	11	Loisirs et activités	92
Administration générale, RH	21	Centre de Rencontre et d'Animation de Bussigny (CRAB)	94
Communication	22	Travail social de proximité (TSP)	97
Naturalisations	24	Activités parascolaires	99
Promotion économique	25	Bibliothèque communale	100
Service communal de la population	27	BussiVillAje	103
Informatique	30	Activités scolaires	106
Personnel - Ressources humaines	33	Bibliothèque scolaire	109
Urbanisme et développement durable	39	Cohésion sociale	113
Aménagement du territoire	40	Seniors	114
Mobilité	41	Le Défi	117
Police des constructions	42	Logement	119
Développement durable	43	Intégration	121
Bâtiments, domaines et forêts	51	Fondation Riant-Mont	122
Bâtiments	52	Santé et prévention	122
Domaines	57	Décision	127
Forêts	58	Organismes intercommunaux	129
Infrastructures	63	Sigles et acronymes	130
Bureau technique	64		
Voirie	71		
Espaces fleuris	78		



M^{me} Patricia Spack Isenrich



M^{me} Paola Käslin



M. Eric Zingre



M^{me} Catherine Calantzis Robert



M. Roberto Freda



Autorités

La Municipalité a réalisé tous les projets prévus pour sa première législature

Au cours de l'année 2025, la Municipalité a poursuivi la concrétisation des projets annoncés pour la législature 2021-2026, tout en veillant à maîtriser les enjeux liés à l'accroissement démographique de la Commune.

Ces projets, autant que ceux encore en phase d'élaboration, font l'objet d'une grande rigueur budgétaire, compte tenu du contexte économique délicat dans lequel la Commune évolue. En effet, la baisse des rentrées fiscales, en lien avec l'imposition des personnes morales, a des incidences financières importantes sur les comptes de la Commune et ses budgets à venir. Pour rappel, plusieurs entreprises ont quitté le territoire communal.

Un crédit de construction de plus de 42 millions de francs a été voté par le Conseil communal en vue de construire le futur bâtiment scolaire «En Vquette», appelé à devenir le plus grand complexe scolaire de Bussigny.

Un autre important crédit de 13 millions de francs a été débloqué afin de réaliser les travaux nécessaires à permettre la venue, à Bussigny, du futur tramway assurant la liaison entre Lausanne et Villars-Ste-Croix.

Afin d'inscrire les futures évolutions du tissu urbain existant dans un cadre respectant les orientations stratégiques de la Municipalité, telles que définies en fonction des volontés populaires qui se sont exprimées à plusieurs reprises au cours des années passées, une démarche participative a été organisée en amont de la nécessaire refonte du Plan d'affectation communal (PACom), dont le chantier a ainsi débuté.

Déjà propriétaires de plusieurs biens dans le quartier de Saint-Germain, la Commune a fait l'acquisition, dans le secteur, de nouvelles parcelles qui lui donneront plus de latitude pour gérer les défis urbanistiques du centre-ville.

Dans la perspective d'entretenir ses actifs immobiliers, elle a également débloqué un crédit de construction de 631 000 francs pour la mise en conformité du complexe de la Grande Salle et de l'Hôtel-de-Ville vis-à-vis des normes incendie.

Le Parc du Centre, totalement rénové, a pu être inauguré au cours du mois d'août 2025. Il en est de même de la buvette de la Plannaz qui a rouvert le 1^{er} avril.

Sur les mêmes hauteurs de Bussigny, un nouvel étang a vu le jour : il constitue un élément important de la protection de la biodiversité en même temps qu'il offre à la population une destination de balades et de découvertes.

Au cours de cette même année, la Ville de Bussigny a obtenu la reconduction de sa certification énergétique et de son label Cité de l'Énergie qui contribue à renforcer sa stratégie de durabilité.

En 2025, la Municipalité a pris 545 décisions lors de 45 séances ordinaires et extraordinaires.

Et en 2026 ?

L'année 2026 sera marquée par les élections municipales qui vont permettre à la population bussignolaise de renouveler sa représentation au sein du Conseil communal (l'assemblée délibérative) ainsi que la Municipalité (l'Exécutif).

Jusqu'à cette échéance, l'actuelle Municipalité va poursuivre, en 2026, la mise en œuvre du programme de législature dont elle a déjà eu l'occasion de dresser un bilan à la fin de l'année sous revue.

Pour rappel, le programme de législature 2021-2026 (<https://www.bussigny.ch/ma-commune/la-municipalite/programme-legislature-2021-2026>) avait recensé 7 grands projets stratégiques (aménagement et urbanisme, développement durable, transports et mobilité, vie sociale, culturelle et intergénérationnelle, qualité des services et infrastructures communales) à mener sur trois législatures. Ils avaient été déclinés en 56 sous-projets, dont 53 ont d'ores et déjà été lancés. Tous ceux dont la réalisation avait été prévue pour cette première législature ont été menés à leur terme. Quelques-uns de ceux prévus sur les deux législatures suivantes ont même pu être achevés en avance. Les autres sont, quant à eux, en préparation ou en cours de réalisation.

La Municipalité élue pour la législature 2026-2031, dans la configuration que lui donneront ces prochaines élections, communiquera plus précisément sur ses intentions après son installation.

Municipalité

Composition du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Administration générale, Ressources humaines, Relations extérieures, Projets stratégiques, Service de la population, Communication, Bibliothèque - Ludothèque, Affaires sociales, Intégration, Logement, Culture.....	M ^{me} Patricia Spack Isenrich, syndique
Suppléant.....	M. Roberto Freda
Domaines, Bâtiments, Forêts, Sécurité publique, Cimetière, Jardins familiaux, Naturalisations.....	M ^{me} Paola Käslin
Suppléante.....	M ^{me} Catherine Calantzis-Robert
Urbanisme, Mobilité, Police des constructions, Développement durable, Cité de l'énergie.....	M. Eric Zingre
Suppléante.....	M ^{me} Patricia Spack Isenrich
Infrastructures, Travaux, Déchets, Voirie, Espaces fleuris, Vie locale.....	M ^{me} Catherine Calantzis-Robert
Suppléant.....	M. Eric Zingre
Finances, Informatique, Promotion économique, Ecoles, Accueil de jour, Jeunesse, Vie sportive.....	M. Roberto Freda
Suppléante.....	M ^{me} Paola Käslin

Séances externes

M ^{me} Patricia Spack Isenrich.....	Union des communes vaudoises, Comité directeur Fondation des Baumettes, Groupe de pilotage, Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), Bureau intermunicipal (BI), Commission consultative d'architecture et d'urbanisme, Conservatoire de l'Ouest vaudois, Présidence Fondation Riant-Mont, Conseil d'administration TVT SA, Comité BussiVillAje, Conseil de Fondation Théâtre Kléber Méleau, Comité de gestion du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles, Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL), Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL), Assemblée des délégués AVASAD, Conseil d'administration de la Coopérative Cité Derrière, Romande Énergie Commerce, Bureau de coordination de Lausanne Région, présidence de la Commission Seniors de Lausanne Région.
M ^{me} Paola Käslin.....	Présidence du Comité directeur du Triage forestier, Fondation Riant-Mont, Vice-présidence du Comité directeur de la Police de l'Ouest lausannois, Service incendie et secours (SDIS) Sorge, Vice-présidence du Comité directeur de l'Organisation régionale de la protection civile - région Ouest lausannois (ORPC-ROL).
M. Eric Zingre.....	Présidence Commission consultative d'architecture et d'urbanisme, Conseil intercommunal des taxis, Conseil d'administration des transports lausannois (tl), Vice-présidence du Conseil du réseau tl, Commission territoire et mobilité de Lausanne Région, Groupes décisionnels urbanisme et mobilité du SDOL, Assemblée des transports de la région Morges - Bière - Cossonay (MBC).
M ^{me} Catherine Calantzis Robert.....	Assemblée du Triage forestier, Assemblée TVT SA, Assemblée Valorsa, Assemblée CRIDEC, Déchetterie intercommunale, STEP intercommunale (CISTEP), Délégation politique eaux Montjoux.
M. Roberto Freda.....	Présidence Comité BussiVillAje, Conseil d'établissement, Commission Enfance et jeunesse, Commission promotion économique, Commission activités sportives et Commission formation jeunesse de Lausanne Région.

Commissions municipales

Composition au 31 décembre 2025

Commission de salubrité

M. Eric Zingre, Municipal

M^{me} Iria Gómez, préposée à la police des constructions

M^{me} Giovanna Greco, membre externe et experte en protection incendie AEAI

M. Jean-Pierre Sanchez

1 poste vacant (médecin)

La Commission de salubrité intervient dans le cadre de l'application des articles 107 à 109 du Règlement communal du plan d'extension et de la police des constructions. Elle est chargée de réaliser des visites techniques visant à s'assurer que les locaux respectent les exigences réglementaires avant leur autorisation d'habiter ou d'être utilisés.

Ces visites ont lieu principalement en fin de travaux. Elles n'impliquent en principe pas la présence d'un médecin. Une experte externe en protection incendie peut toutefois être sollicitée ponctuellement, en fonction de la nature du projet et des enjeux identifiés.

La Commission réalise également des visites techniques lorsqu'il est constaté que des travaux ou des changements d'affectation ont été effectués sans autorisation préalable.

Lors de l'ensemble de ces contrôles, plusieurs éléments sont examinés, notamment :

- la conformité des aménagements avec les plans approuvés et les règlements en vigueur ;
- les conditions de salubrité des locaux, en particulier la hauteur des pièces et l'aération naturelle ;
- les aspects liés à la sécurité et à la protection incendie.

Un médecin peut être amené exceptionnellement à participer à une visite lorsqu'un doute avéré existe quant aux impacts sur la santé des occupants. En 2025, aucune intervention de ce type n'a été nécessaire.

En 2025, une partie des membres de la Commission s'est réunie à 31 reprises pour effectuer des visites techniques, tant pour des fins de travaux que pour des situations de travaux réalisés avant l'obtention d'une autorisation.

Commission de prévention des incendies

M. Éric Zingre, Municipal

M^{me} Iria Gómez, préposée à la police des constructions

M. Jean-Pierre Sanchez, préposé à la police des constructions

M^{me} Giovanna Greco, membre externe et experte en protection incendie AEAI

Les visites réalisées par la Commission de prévention des incendies sont majoritairement effectuées par une experte externe spécialisée. À l'issue de chaque intervention, un rapport est établi et transmis au service de l'Urbanisme, qui en assure le suivi.

Dans certains cas particuliers, l'un ou l'une des préposé-es à la police des constructions peut également prendre part à la visite, notamment lorsque la situation le nécessite.

En 2025, 8 visites ont été réalisées. Elles concernaient principalement des garages (pour le renouvellement des plaques professionnelles) ainsi que des établissements hôteliers et de restauration (pour le renouvellement des licences).

Commission consultative d'architecture et d'urbanisme

M. Éric Zingre, Municipal

M^{me} Patricia Spack Isenrich, Syndique

M. Philippe Daucourt, chef du service de l'Urbanisme

M^{me} Iria Gómez, préposée à la police des constructions

M. Raphaël Berclaz, secrétaire

M^{me} Astrid Dettling, architecte

M^{me} Vanessa Réchautier-Zingg, architecte-paysagiste

M^{me} Nicole Surchat Vial, urbaniste

Remplaçants des commissaires: M. Jan Forster (architecte-paysagiste) et M. Jean-Luc Frigerio (architecte-urbaniste).

La Commission consultative d'architecture et d'urbanisme (CCAU) intervient dans le cadre de l'application de l'article 3 du Règlement communal du plan d'extension et de la police des constructions. Elle a pour mission d'émettre un préavis consultatif et indépendant sur les projets relevant de son domaine de compétence.

La CCAU est composée de trois experts externes, issus de domaines complémentaires, afin de garantir une analyse pluridisciplinaire et un regard neutre sur les dossiers traités. Elle intervient principalement sur des projets soumis à une procédure d'enquête publique, pour lesquels un avis spécialisé est requis. Elle est aussi consultée dans le cadre des plans d'affectation (PA Vnette, PACom...)

En 2025, la CCAU s'est réunie à 6 reprises.

Commission durabilité

M. Éric Zingre, Municipal
M. Steve Jacot, délégué au développement durable
M. Kevin Froidevaux, membre
M. Sandro Quaglia, membre
M. François Croset, membre
M^{me} Sandrine Jaggi, secrétaire

La commission durabilité s'est réunie à 2 reprises en 2025 en plénière et à 7 reprises en petit comité technique de 3 membres.

Commission Intégration

M^{me} Patricia Spack Isenrich, présidente
M. Antonio Procaccitto
M^{me} Brigitte Pointet Pintor (dès 2025)
M. Luigi Faccio (dès 2025)
M. Luigino Grasso
M. Christian Roggo (démission)
M^{me} Stéphanie Grieru
M^{me} Jacqueline Rosset
M^{me} Sandrine Jaggi
M^{me} Laurée Salamin Michel (démission)
M. Giuseppe Lo Buono
M^{me} Marilena Triggianese
M^{me} Sowamia Mathalaibalan
M. Bruno Aiello
M^{me} Judith Tcho Heberling (dès 2025)
M^{me} Joana Ramos
M. Julien Ineichen, chargé de missions au Service de la cohésion sociale, enfance et culture (COSEC), assiste à la Commission sans en être membre à part entière.

La commission a tenu 3 séances en 2025.

Bureau intermunicipal (BI)

Le Bureau intermunicipal a tenu 6 séances en 2025 les 8 janvier, 5 mars, 7 mai, 19 juin, 2 septembre et 19 novembre. Lors de celles-ci, il a principalement et successivement :

- adopté les comptes de l'édition 2024 de la manifestation régionale Cap sur l'Ouest ;
- pris connaissance du projet de nouvelle Loi sur les communes (LC) ;
- pris acte du retrait de la Municipalité de Chavannes-près-Renens de la convention tripartite relative au financement de la couverture de la jonction autoroutière prévue sur son territoire, participé à une rencontre sur la suppression du goulet d'étranglement de Crissier avec la Conseillère d'État Nuria Gorrite, le 10 avril 2025, et écrit à celle-ci, le 23 juin, pour réclamer les éléments promis lors de la présentation ;
- déclaré sa solidarité avec la commune de Prilly quant à son refus de voir les supporters du Lausanne Sport débarquer à la gare de Prilly-Malley pour rejoindre le stade de la Tuilière ;
- lancé une réflexion sur l'organisation d'une fête populaire pour les 20 ans du District ;
- décidé de challenger la vision du Canton pour le M1 ;
- échangé sur les pratiques en lien avec le registre des entreprises ;
- validé le budget 2026 du SDOL ;
- adopté les comptes 2025 de l'Inspection intercommunale des chantiers ;
- décidé et conduit la rencontre d'une délégation du BI avec Madame Julianne Jammers, Directrice du Swiss Tech Convention Center d'Écublens (STCC), au sujet du soutien financier des communes de l'Ouest par la taxe de séjour, puis confirmé par écrit à celle-ci que le STCC ne pourra plus être soutenu par les Communes dans la situation actuelle ;
- fait un point de situation sur l'accueil des Yéniches suisses dans l'Ouest lausannois ;
- adopté un courrier de soutien au projet culturel « La Ruche » ;
- adopté le projet de budget 2026 de l'IIC ;
- adopté le projet de budget 2026 de Lausanne Région ;
- adopté le projet de budget de Cap sur l'Ouest 2026 ;
- entendu les explications de Renens sur l'organisation, par le chef-lieu du district, de l'assemblée générale de l'Union des communes vaudoises (UCV) 2027 ;
- pris connaissance des mesures appliquées dans ses communes membres en matière de santé au travail ;
- décidé de laisser au groupe des affaires sociales du district le soin de décider si un abri d'urgence pour grand froid devait être ouvert à Renens pour l'hiver 2025-2026.

Conseil communal

Composition

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Président.....	M. Sandro Quaglia
1 ^{er} vice-président.....	M. Roberto Di Capua
2 ^e vice-président.....	M. Jacques Bourloud
Secrétaire hors Conseil.....	M ^{me} Chantal Dind
Secrétaire suppléante.....	M. Jean-Michel Despont
Scrutatrice et scrutateur.....	M. Nathanaël Villard M ^{me} Catherine Dutoit
Scrutatrice et scrutateur suppléants.....	M. André Katz M. Claude Rosset
Huissier.....	M. Philippe Kokot
Huissier suppléant	M. José Pan

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025

Président.....	M. Roberto Di Capua
1 ^{er} vice-président.....	M. Jacques Bourloud
2 ^e vice-président.....	M. Alexandre Mayor
Secrétaire hors Conseil.....	M ^{me} Chantal Dind
Secrétaire suppléant.....	M. Jean-Michel Despont
Scrutateurs.....	M. Patrick Sandoz M. Claude Rosset
Scrutateurs suppléants.....	M ^{me} Camille Lederrey M. Bernard Oguey
Huissier.....	M. Philippe Kokot
Huissier suppléant	M. Franco Iorillo

Sous la présidence de M. Sandro Quaglia, jusqu'au 30 juin, et sous celle de M. Roberto Di Capua, dès le 1^{er} juillet, le Conseil communal a tenu 9 séances ordinaires en 2025.

Les commissions permanentes suivantes ont été nommées pour la législature 2021-2026 (état à décembre 2025, par ordre alphabétique).

Commission des finances	M. Daniel Berdoz (dès 01.07.2025) M. Marcel Berdoz (jusqu'au 30.06.2025) M. Aurélien Jaques M ^{me} Esther Jörg (dès 01.07.2025) M ^{me} Sandrine Perrudet M. David Raccaud M ^{me} Nicole Sapin (jusqu'au 30.06.2025) M. Didier Weibel M. Éric Zurbrugg M. Vincent Bezençon, suppléant (dès 01.07.2025) M. Cédric Cagnazzo, suppléant M. André Katz, suppléant (jusqu'au 30.06.2025) M. Bernard Oguey, suppléant
Commission de gestion	M ^{me} Rosy Abilorme Beuve M. Pierre-André Dessarzin M. François Gottraux M ^{me} Manuela Hausler M. Michael Meyer M. Julien Weibel M. Christian Wyssa M ^{me} Maud Giorgi Baumgartner (suppléante) M ^{me} Stéphanie Grieru (suppléante) M. Nathanaël Villard (suppléant)
Commission de recours en matière d'impôts	M ^{me} Arun Bolkensteyn M. Nathan Broquet M. Jean-Daniel Chollet M ^{me} Catherine Dutoit (suppléante) M. Aurélien Jaques (suppléant) M ^{me} Jacqueline Rosset (suppléante)
Commission des pétitions	M. Paul Külling M. Giovanni La Rocca M ^{me} Francine Mingard M. Claude Rosset M. Olivier Savary M. Daniel Berdoz (suppléant) M. David Rey (suppléant) M. Grégoire Trottet (suppléant)
Commission des affaires régionales	M ^{me} Ariane De Rham M. Jean-Michel Despont M. Christophe Jolimay M ^{me} Brigitte Quaglia M. Markus Rihs M. Romain Zünd M. Éric Zurbrugg M. Daniel Berdoz (suppléant) M ^{me} Maud Giorgi Baumgartner (suppléante) M. Cédric Cagnazzo (suppléant)

Commission du développement territorial	M. Jacques Bourloud
	M. Cédric Cagnazzo
	M. Jean-Daniel Chollet
	M. Edward Farmer
	M. Paul Külling
	M. Sandro Quaglia
	M ^{me} Ariane de Rham
	M. Daniel Berdoz (<i>suppléant</i>)
	M. Calixe Cathomen (<i>suppléant</i>)
	M. Michaël Wyssa (<i>suppléant</i>)

Le Conseil communal a par ailleurs nommé les délégations suivantes pour la législature 2021-2026 (état à décembre 2025) :

ARASOL - Association régionale d'action sociale de l'Ouest lausannois	M. Daniel Berdoz
	M ^{me} Arun Bolkensteyn
	M. David Raccaud
PolOuest - Police de l'Ouest lausannois	M ^{me} Catherine Dutoit
	M. François Marchon
	M. Alexandre Mayor
	M. Michaël Wyssa
Pci-Rol - Protection civile région Ouest lausannois	M. Georges Dos Santos
	M. Luigino Grasso (jusqu'au 03.04.2025)
	M. Giovanni La Rocca
	M. Michael Meyer
	M. Markus Rihs
	M. Eric Zurbrugg
	M. Nathan Broquet (<i>suppl. dès 20.06.2025</i>)
SDIS - Service défense incendie et de secours	M. Marcel Berdoz
Ass. des communes du service des taxis	M. Patrick Sandoz
	M. François Marchon, <i>suppléant</i>
Conseil de l'établissement primaire et secondaire Bussigny / Villars-Ste-Croix	M ^{me} Maud Giorgi Baumgartner
	M. Pierre-Albert Jaques
Membres de l'Assemblée générale de BussiVillAje	M. Cane Cekerevac
	M ^{me} Stéphanie Grieu
	M ^{me} Manuela Hausler
	M ^{me} Muriel Katz
	M. André Katz
	M ^{me} Sandrine Perrudet
	M. David Rey
	M ^{me} Jacqueline Rosset
	M ^{me} Petra Skaloud
	M. Christian Wyssa
	M. Luigi Faccio (<i>suppléant</i>)
	M. Giovanni La Rocca (<i>suppléant</i>)
	M. Philippe Mivelaz (<i>suppléant</i>)

Préavis municipaux

En 2025, les préavis suivants ont été traités par la Municipalité :

1. Préavis municipal N° 11/2024 relatif à un crédit d'études pour le projet de collecteur d'évacuation des eaux claires « Buyères - Sorge »
Déposé le 9 décembre 2024 Adopté le 6 février 2025
2. Préavis municipal N° 12/2024 relatif à la demande d'un crédit de construction pour la mise en conformité des issues d'évacuation et de sauvetage, le déplacement de la cuisine à la Grande Salle/foyer, pour la pose d'un dispositif d'extraction de fumée et la transformation de deux des issues d'évacuation et de sauvetage à l'Hôtel de Ville
Déposé le 2 décembre 2024..... Adopté le 6 février 2025
3. Préavis municipal N° 13/2024 relatif à l'achat de la parcelle n° 2510 - Rue St-Germain 15 - 19
Déposé le 2 décembre 2024..... Adopté le 6 mars 2025
4. Préavis municipal N° 14/2024 relatif à la demande d'un crédit de construction pour la transformation intérieure du secteur des Minimômes de la Maison de la Petite Enfance (MPE)
Déposé le 2 décembre 2024..... Adopté le 6 mars 2025
5. Préavis municipal N° 01/2025 relatif à l'octroi d'un crédit de réalisation pour le projet AFTPU - PP1 - Tram 2^e étape EXTENSION TRAMWAY
Déposé le 10 mars 2025..... Adopté le 3 avril 2025
6. Préavis municipal N° 02/2025 relatif à la demande d'adoption du plan d'affectation « En Vquette »
Déposé le 10 mars 2025..... Adopté après amendement le 3 avril 2025
7. Préavis municipal N° 03/2025 relatif à la demande d'un crédit de 150 000 francs destiné à la refonte complète du site internet de la Commune de Bussigny
Déposé le 31 mars 2025..... Adopté le 16 mai 2025
8. Préavis municipal N° 04/2025 relatif à la sécurisation du Chemin de Roséaz au droit des bâtiments scolaires
Déposé le 24 mars 2025..... Adopté le 16 mai 2025
9. Préavis municipal N° 05/2025 relatif à la demande d'un crédit pour le réaménagement des préaux du bâtiment scolaire de Dalaz
Déposé le 31 mars 2025..... Adopté le 16 mai 2025
10. Préavis municipal N° 06/2025 relatif à la gestion communale pour 2024
Déposé le 25 avril 2025..... Adopté le 20 juin 2025
11. Préavis municipal N° 07/2025 relatif aux comptes communaux 2024
Déposé le 7 avril 2025..... Adopté le 20 juin 2025
12. Préavis municipal N° 08/2025 relatif à la demande d'un crédit de construction en vue de la réalisation d'un complexe scolaire et parascolaire « En Vquette »
Déposé le 7 juillet 2025..... Adopté le 11 septembre 2025
13. Préavis municipal N° 09/2025 relatif à la demande d'un crédit de construction en vue de la réalisation d'une place de jeux à Bussigny Ouest, Belvédère
Préavis retiré selon décision municipale du 27 octobre 2025
14. Préavis municipal N° 10/2025 relatif à la demande d'un crédit d'étude nécessaire au projet d'élaboration du plan d'affectation communal (PACom)
Déposé le 8 août 2025..... Adopté le 11 septembre 2025
15. Bilan du programme de législature 2021-2026 de la Ville de Bussigny
Déposé le 18 août 2025..... Présenté le 11 septembre 2025
16. Préavis municipal N° 12/2025 Règlement sur le traitement et les indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031
Déposé le 8 septembre 2025..... Adopté après amendement le 30 octobre 2025
17. Préavis municipal N° 14/2025 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026
Déposé le 15 septembre 2025..... Adopté après amendement le 30 octobre 2025
18. Préavis municipal N° 13/2025 relatif au règlement communal pour la protection du patrimoine arboré
Déposé le 29 septembre 2025..... Renvoyé le 27 novembre 2025
Adopté après amendement le 11 décembre 2025
19. Préavis municipal N° 15/2025 relatif au budget de la commune pour l'année 2026
Déposé le 6 octobre 2025..... Adopté après amendement le 11 décembre 2025

Motions - Postulats - Interpellations

La Municipalité a traité divers postulats, motions et interpellations au cours de l'année.

Objets traités en 2025

Genre	Titre	Auteur	Traité-e le
Interpellation	Utilisation des infrastructures de la Vaudoise Aréna par les écoles de Bussigny	M. Christian Wyssa	06.02.2025
Interpellation	Jonction d'autoroute de Chavannes : une urgence pour Bussigny !	M. Christian Wyssa et consorts	6.02.2025
Postulat	Bussigny, une ville favorable à la mobilité piétonne des enfants, des adolescentes et adolescents	M. Philippe Mivelaz et consorts	Non pris en compte par le Conseil communal
Postulat	Pour les espaces communs des écoles (incluant les cours d'école) plus conviviaux et plus verts	M ^{me} Maud Giorgi Baumgartner et consorts	25.05.2024
Interpellation	Une déchetterie intercommunale fréquentée avec trop d'assiduité ?	M ^{me} Arun Bolkensteyn et consorts	6.03.2025
Interpellation	Eclairage public et économie d'énergie générale	M. Claude Rosset et consorts	6.03.2025
Interpellation	Pourquoi les APEMS ferment-elles si tôt à Bussigny ?	M. Michael Wyssa	20.09.2024
Question écrite	Le retour des Schtroumpfs à Bussigny ? Quand des capteurs géothermiques s'invitent sur des terrains privés	M. Cédric Cagnazzo	3.04.2025
Interpellation	Agrandissement du gymnase de Bussigny	M. Claude Rosset et consorts	3.04.2025
Interpellation	Jonction d'autoroute Chavannes-près-Renens + résolution	M ^{me} Brigitte Quaglia	20.06.2025
Interpellation	Vide-grenier - chasse gardée de la COSEC ?	M. Cédric Cagnazzo	20.06.2025
Interpellation	A qui appartient la place des Arcades ?	M. Cédric Cagnazzo	20.06.2025
Interpellation	Sans l'ombre d'un doute (plan canopée)	M ^{me} Sandrine Perrudet	11.09.2025
Postulat	Préavis et après ?	M ^{me} Sandrine Perrudet	11.09.2025
Interpellation	Racisme structurel au sein de la Police de Lausanne, qu'en est-il de la PolOuest	M. Vincent Bezençon	11.09.2025
Postulat	Un règlement pour assurer une attribution juste et efficace des logements à loyer abordable (LLA) à Bussigny	M. Roberto Di Capua et consorts	Retiré par son auteur le 30.10.2026
Interpellation	Coupes cantonales	M ^{me} Zoé Bébox , M. Vincent Bezençon et consorts	27.11.2025

Affaires en cours au 31 décembre 2025

Genre	Titre	Auteur	Reçu le
Postulat	Pour un aménagement définitif de la zone 20	M. Christian Wyssa et consorts	6.02.2025
Postulat	Pour l'assainissement des logements propriété de la Commune	M. Calix Cathomen et consorts	6.02.2025
Postulat	Où sont les places pour vélos ?	M ^{me} Esther Jörg et consorts	3.04.2025
Postulat	Changer les règles, faire tomber les tabous !	M ^{me} Esther Jörg et consorts	3.04.2025
Postulat	Pour l'amélioration des infrastructures d'accueil en montagne pour les écoles de Bussigny	M. Michael Wyssa	20.06.2025
Postulat	Une culture accessible pour les habitant-e-s de Bussigny	MM. François Gottraux et David Raccaud	11.09.2025
Postulat	Des infrastructures adaptées pour le football à Bussigny : un terrain synthétique !	M. Pierre-André Dessarzin et consorts	30.10.2025
Postulat	Moderniser les infrastructures du Tennis Club Bussigny; Cap sur 50 ans	M. Ferdinand Reesink et consorts	27.11.2025

Réponses de la Municipalité aux vœux de la COGEST lors de la séance du Conseil communal du 20 juin 2025 sur l'exercice 2024

Développement durable

Vœu 1 : suite à la séance du 21 novembre 2024 consacrée au développement durable, la CoGest souhaite que les subventions pour le développement durable restent pérennes, aussi bien pour les habitants que pour les réalisations communales.

Réponse municipale : *La volonté de la Commune est que les subventions restent pérennes, avec toujours la même diversification qui est un grand atout de la commune. Pour continuer à répondre à toutes les demandes malgré une diminution du montant des recettes provenant de la taxe énergétique, des ajustements continueront d'être implémentés (modification des conditions d'octroi, adaptation des montants) au fur et à mesure des années et de l'évolution des objectifs climatiques et énergétiques. Des axes de réflexions sont également en cours par rapport au montant et plafonnement de la taxe énergétique.*

Séparatifs des eaux à la Plannaz

Vœu 2 : la CoGest demande s'il est possible que le service compétent vérifie le système de verrouillage ainsi que l'échelle d'accès de la chambre de pompage des eaux usées pour sécuriser celle-ci, selon les normes en vigueur.

Réponse municipale : *Le couvercle de la fosse de pompage a été remplacé début mai 2025 par un modèle verrouillable.*

Promotion économique

Vœu 3 : au vu du besoin d'entreprises dans Bussigny et pour aider les finances liées aux impôts sur les personnes morales (IPM), La CoGest propose à la Municipalité d'envisager d'augmenter les ressources dédiées à la promotion économique.

Réponse municipale : *La Municipalité prend note de ce vœu. Elle analysera fin 2025, début 2026, d'une part, l'adéquation des ressources humaines allouées à cette politique publique et, d'autre part, l'allocation de ressources supplémentaires si jugées nécessaires.*

Autorités

Vœu 4 : la CoGest aimerait que la Municipalité mette en lien le programme de législature et les actions (préavis, décisions) menées par celle-ci afin d'avoir une meilleure visibilité du suivi du programme.

Réponse municipale : *La Municipalité élabore son bilan du programme de législature 2021-2026. Elle s'engage à publier celui-ci et à le transmettre aux membres du Conseil communal pour prise de connaissance lors de sa séance du 11 septembre 2025.*

Quartier Mochettaz

Vœu 5 : malgré la réponse de la page 19 du rapport, la CoGest se questionne s'il est possible de reconsidérer la limitation de vitesse à Mochettaz à 30 km/h, en lien avec le nouveau quartier Côté Gare, du CRAB et du Quai des Pirouettes qui engendrent beaucoup de déplacements de piétons dans la zone.

Réponse municipale : *Les services vont définir une vision directrice des mobilités. Différentes études sectorielles seront réalisées. L'extension de la zone 30 km/h au chemin de Mochettaz pourra faire partie de ces études en collaboration avec la Police de l'Ouest.*

Croisement de l'Ancienne-Poste, rue de la Gare et route d'Eguechaudens

Vœu 6 : la CoGest souhaiterait qu'une solution temporaire soit réfléchie avant la réalisation de la place de la Gare afin de sécuriser et canaliser l'espace piétons et voitures. La CoGest a remarqué que cet espace semble dangereux pour ses divers utilisateurs.

Réponse municipale : *Les services vont étudier la mise en place d'un aménagement provisoire visant à améliorer la sécurité de la zone. Les aménagements définitifs seront, quant à eux, intégrés à une réflexion plus large sur le réaménagement global de la place de la gare.*

Chalet de Bois-Gentil / École

Vœu 7 : en lien avec la réponse de la Municipalité de la page 97 sur l'utilisation du chalet de Bois-Gentil, la CoGest souhaite que la Municipalité continue ses efforts afin qu'un maximum d'écoliers puissent profiter des camps.

Réponse municipale : Comme mentionné dans le rapport de gestion, des camps scolaires au chalet de Bois-Gentil ont été ajoutés, en 2024, au mois de novembre, et ce pour la première fois.

Le chalet a donc été occupé par des camps des classes de Bussigny sur toutes les périodes scolaires, à l'exception de 2 semaines en décembre (période peu propice, dans le déroulement de l'année scolaire, à l'organisation de camps).

Pour aller dans le sens du vœu exprimé par la commission de gestion et poursuivre l'effort permettant au maximum d'écoliers de profiter des camps, nos leviers consistent à :

- maintenir nos temps de coordination réguliers avec l'école pour viser une utilisation optimale de toutes les semaines d'occupation du chalet.
- penser des formes adaptées de camps (durée plus courte notamment, tenant compte du très jeune âge des enfants concernés) pour les élèves de 1 P à 3 P qui sont les classes qui ne bénéficient actuellement pas des camps.

Votations et élections

Objet du 9 février 2025		Votants	Participation	Oui	Non
Initiative pour la responsabilité environnementale		1'940	35.22%	743	1'173

Objets du 28 septembre 2025		Votants	Participation	Oui	Non
Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires		2'430	43.20%	825	1'532
Loi sur l'e-ID (LeID)		2'430	43.20%	1'413	955
- Initiative Sauvons le Mormont - Suffrage contre-projet - Suffrage Q. subsidiaire - Résultat : Contre-projet		2'430	43.20%	956 1'631 1'679	1'287 565 465
Quorum		2'430	43.20%	1 204	929
Droits politiques des étrangères et étrangers		2'430	43.20%	1'031	1'300

Objets du 30 novembre 2025		Votants	Participation	Oui	Non
Initiative service citoyen		2'253	39.84%	344	1'883
Initiative pour l'avenir		2'253	39.84%	666	1'551
Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et les conseillers aux États		2'253	39.84%	1'433	781
Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement		2'253	39.84%	604	1'579
Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »		2'253	39.84%	850	1'349

Registre civique

Les 121 jeunes citoyennes et citoyens qui ont eu 18 ans durant l'année ont reçu la brochure « Institutions politiques suisses » de Vincent Golay et Mix & Remix ainsi que le livre de Bussigny, édition 2015.



Administration générale, RH et service de la Population

Administration générale

Au 31 décembre 2025, le Secrétariat municipal était composé de six collaboratrices et collaborateurs, soit 3,9 équivalents plein temps (EPT) :

- 1 chef de service, Secrétaire municipal	100%
- 1 secrétaire municipale adjointe	80%
- 1 chargé de communication	60%
- 1 chargée de projets de communication	20%
- 1 médiamaticienne	80%
- 1 employée de commerce	50%

Une apprentie employée de commerce est également active au sein du Greffe municipal.

Tâches du service

- Assurer la conduite de l'état-major de la Municipalité ;
- Faciliter le fonctionnement, la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité ;
- Assurer le flux d'informations entre et au sein des échelons de la Commune (Conseil communal, Municipalité, services) ;
- Mettre en œuvre la politique de communication ;
- Assurer la stratégie et l'exploitation du réseau informatique communal, ainsi que la formation du personnel communal ;
- Organiser les votations et élections ;
- Traiter les demandes de naturalisation ;
- Accompagner la politique de promotion économique voulue par la Municipalité ;
- Maintenir la gestion intégrée des documents (GID) au sein des services de l'administration communale ;
- Assurer la conservation des archives communales.

Le Secrétaire municipal préside la conférence hebdomadaire des chef-fes de service de l'administration communale dans le dessein d'assurer le suivi des décisions prises par la Municipalité.

Communication

Créée le 1^{er} avril 2024, la toute jeune Cellule Communication (CellCom) est montée en puissance tout au long de l'année sous revue. Placée sous l'autorité politique de la Syndique et sous la responsabilité administrative du Secrétaire municipal de la Commune, elle est composée d'un chargé de communication, d'une médiamaticienne et d'une chargée de projets de communication.

La stratégie de communication de la Commune de Bussigny est élaborée conformément à ses obligations légales : elle met ainsi un accent tout particulier sur l'information en lien avec le fonctionnement de ses institutions.

Le reste de ses prestations se construit autour des besoins exprimés par ses différents publics, au premier titre desquels la population de Bussigny.

Son canal principal d'information réside dans son site internet www.bussigny.ch. Durant l'année sous revue, La Municipalité a obtenu du Conseil communal, le 16 mai 2025, un crédit de 150 000 francs pour procéder à la refonte de son site actuel. D'autres canaux de communication externe sont utilisés et la Commune continue notamment à assurer une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn).

Les autres supports, tels que le pilier public, les totems lumineux, les tout-ménages « La Municipalité informe », la page Bussigny publiée dans le Journal de Morges et les affichages traditionnels ont été conservés : la CellCom y recourt alternativement selon son expertise, les sujets et les publics cibles, dans une logique d'efficacité et de bonne gestion de ses ressources budgétaires.

Au titre des efforts développés pour aller à la rencontre de tous ses publics, la CellCom a inauguré, au mois de mai 2025, le projet de podcasts Fréquence 1030. Elle publie désormais régulièrement des journaux d'information, d'une douzaine de minutes environ, ainsi que divers podcasts thématiques : ils peuvent être écoutés depuis le site internet de la Commune à l'adresse <https://www.bussigny.ch/vivre-a-bussigny/bienvenue/frequence1030> via une vingtaine de plateformes de diffusion.



Afin de permettre à la population bussignolaise et à ses différents publics cibles de ne rien rater des informations qui l'intéressent, elle s'est par ailleurs dotée du service ACTUapp qui permet d'envoyer, sur la messagerie WhatsApp de ses abonné-es, des liens vers les informations concernant leurs thématiques de prédilection. L'inscription, qui se fait via l'adresse www.bussigny.ch/actuapp, permet ainsi de choisir entre les rubriques suivantes : flashes information, journaux et podcasts, santé, jubilaires, avis de décès, travaux, événements, agenda culturel, communiqués officiels et communiqués de presse, pilier public, actualité de l'administration communale, environnement ou encore enquêtes publiques.

Fidèle à la pratique des équipes qui l'ont précédée au sein de l'Exécutif bussignolais, la Municipalité a fait réaliser, à la fin de l'année 2025, un bilan de sa législature. Un document exhaustif a été remis au Conseil communal, tandis qu'un « tous-ménages » synthétique a été distribué à la population.

Le support de communication interne BUSSIniouze, créé en octobre 2024, s'est mué, au mois d'avril 2025, en une version strictement digitale baptisée BUSSIniouz'letter. Il est dorénavant hébergé sur une plateforme intranet, développée à l'interne de la Cellule communication avec des logiciels à code source ouvert (en anglais : open source) gratuits.

Et en 2026?

- Au titre des obligations légales faites aux communes en termes de communication institutionnelle, la CellCom veillera, au cours des premiers mois de l'année 2026, à donner à la population toutes les informations nécessaires en lien avec les élections municipales du 8 mars 2026.
- Elle consolidera sa présence sur ces différents supports et fera avancer le chantier de refonte du site internet.
- Elle structurera sa communication de crise, notamment en lien avec d'éventuelles cyberattaques qu'elle prévient et auxquelles elle se prépare grâce au travail du secteur IT.
- Une fois passées les élections des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031, elle peaufinera avec eux sa stratégie globale de communication pour les cinq années à venir. La CellCom sera également à disposition de la Municipalité pour l'aider à rédiger son programme de législature.

Archives communales

Introduction

La société Docuteam a poursuivi, en 2025, le suivi de l'archivage communal.

Dans le cadre de ce mandat, Docuteam prend en charge différents rôles :

- conseiller dans le domaine de la gestion de l'information (« GID ») sur les dossiers actifs ;
- conseiller dans le domaine de la gestion des dossiers conservés de façon intermédiaire ;
- gérer les archives définitives.

Gestion de l'information (plan de classement « GID »)

Au printemps 2025, un état des lieux de la nouvelle GID, introduite en 2022 (GID22), a été effectué par Docuteam, dans le dessein d'identifier les actions prioritaires.

Conservation intermédiaire et évaluation archivistique

Lors de ses interventions précédentes, la société Docuteam avait préparé des versements de dossiers des anciennes législatures aux archives définitives. Dans l'attente de leur intégration à l'inventaire, les dossiers évalués en 2013 et en 2014 ont été regroupés dans le local de la Voirie avec les archives définitives.

En 2025, les travaux cités ci-dessous ont été conduits pour répondre aux besoins formulés :

- Au sous-sol de l'administration : tri, élimination et versement des dossiers des législatures 2002-2005 et 2006-2011 qui se trouvaient encore en attente.
- Description d'un fonds de photographies cédées à la Commune par un habitant de Bussigny, et numérisation des dites photographies.
- Fin du traitement du fonds du Chœur de Dames de Bussigny.

Et en 2026?

Les tâches suivantes restent à traiter :

- Élimination ou éventuellement échantillonnage du reliquat des dossiers des affaires sociales.
- Tri, en vue de son archivage, du reliquat des dossiers du service des Infrastructures.
- Archivage des éditions du Journal de Morges comportant la page dédiée à Bussigny.
- Évaluation des archives de la Bibliothèque communale, principalement celles liées aux événements que cette dernière organise.
- Réalisation d'un mandat destiné à la mise à jour des directives de gestion documentaire et d'archivage suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle GID.

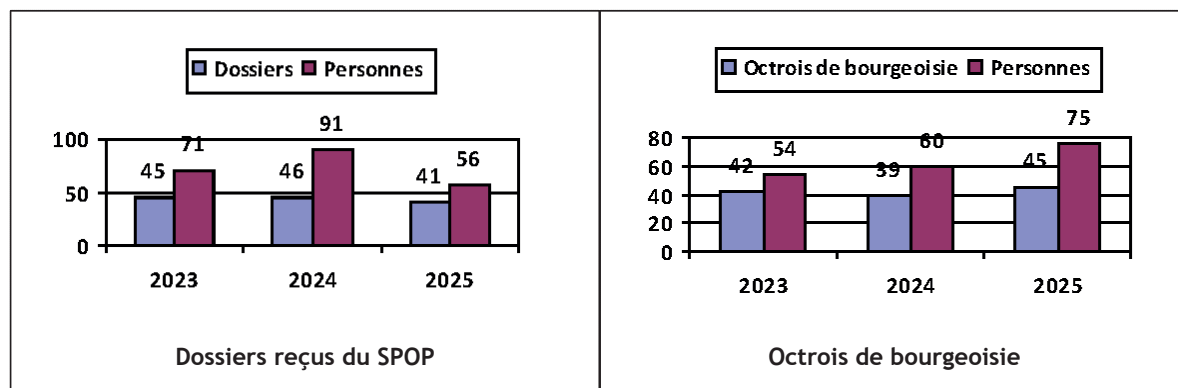
Naturalisations

Procédures facilitées fédérales

En 2025, en application de la loi fédérale sur la nationalité suisse (LN) du 20 juin 2014, 9 personnes ont obtenu la nationalité suisse.

Suivi des dossiers

En 2025, le Greffe municipal a reçu 41 dossiers de naturalisation du Canton, concernant un total de 56 personnes, dont 22 ont dû passer le test de connaissances élémentaires avec un taux de réussite de 100%.



Préavis favorables d'octroi de bourgeoisie

Au cours de l'année 2025, la Municipalité a préavisé favorablement 45 octrois de bourgeoisie, concernant 75 personnes.

Ces personnes sont issues de 21 nationalités différentes, dont les pays les plus représentés sont les suivants :

				
Portugal 22%	Italie 22%	France 22%	Brésil 6%	Tunisie 6%

Pour rappel, l'émolument communal perçu est le suivant :

Demande de naturalisation individuelle	300 francs
Demande de naturalisation familiale	400 francs

Promotion économique

En 2025, la Municipalité a maintenu et développé différentes initiatives visant à conserver et à accroître l'attractivité de la Commune, à attirer de nouvelles entreprises et à dynamiser le réseau de celles qui y sont établies.

Pour mener à bien cette stratégie, la Municipalité s'appuie, au sein de son administration, sur son service de l'Urbanisme et sur sa cellule de Promotion économique. Elle s'adjoit, en outre, les compétences professionnelles des spécialistes de Lausanne Région, avec lesquels elle organise des rencontres régulières afin d'étudier toutes les possibilités de développement et d'implémentation de nouvelles sociétés à Bussigny.

Ponctuellement, elle est également soutenue dans son action par l'Union des commerçants et artisans de Bussigny (UCAB).

Au cours de l'année sous revue, trois nouvelles éditions du Café Connect ont été organisées au salon du QG Center. Créé en 2024, ce concept consiste à réunir, tôt le matin, les entreprises de Bussigny autour d'une thématique et d'offrir ensuite aux participantes et participants le loisir de réseauter.

Le 4 mars, le thème retenu a concerné l'animation de la place des Arcades et la mobilité. Y ont été invités les membres de l'UCAB et les exploitants des commerces sis à proximité.

Le 11 juin, les représentants des domaines de la communication et de l'industrie se sont réunis autour du thème de la durabilité.

Enfin, le 5 novembre, les entreprises formatrices ont été invitées à aborder les questions en lien avec la formation.

Lors de chacune de ces éditions, quelque 30 à 40 personnes ont répondu présent et ont pris part aux différents ateliers ainsi qu'au traditionnel petit-déjeuner convivial qui favorise l'activité de réseautage.

Le 18 septembre 2025, la Municipalité a organisé la réception des entreprises, à la Salle du Conseil. Quelque 125 participantes et participants, au nombre desquels de nombreux nouveaux contacts, ont assisté à une conférence de M. Jérôme Berthier, fondateur de l'entreprise Deeplink.ai, sur le thème de l'« Intelligence artificielle au service des PME ». Cet événement a été plébiscité par ce public exigeant et curieux.



Réception des entreprises à la Salle du Conseil - 18 septembre 2025

Les efforts déployés de longue date par la Municipalité et par ses partenaires au titre de la promotion économique revêtent une importance de plus en plus cruciale. Les défis auxquels la Commune de Bussigny est confrontée, principalement du fait de l'augmentation de sa démographie, sont en effet nombreux.

Dans cette période -structurelle- de latence, on déplore par ailleurs une forte baisse -conjoncturelle- de l'impôt sur les personnes morales qui se confirme depuis plusieurs années. Celle-ci continue d'affecter la santé financière de la Commune. Depuis plusieurs années, elle n'aurait pas pu maintenir ses résultats à l'équilibre si elle n'avait pas profité de rentrées d'argent exceptionnelles.

Cette baisse des recettes est essentiellement la conséquence d'une conjoncture économique mondiale peu favorable (instabilité politique, fluctuation des devises et des droits de douane...) qui a un impact négatif sur les résultats des entreprises de la commune développant des affaires à l'international. Elle est également le fruit des mutations profondes intervenues dans certains secteurs d'activités. Dans certains cas, cette responsabilité est imputable aux effets post-Covid, certaines entreprises n'ayant pas retrouvé, depuis lors, leur rythme de croisière économique. Enfin, plus localement, cette baisse est parfois due à la concurrence que se livrent certaines communes et cantons, de part et d'autre de la Sarine.

Au cours des dernières années, plusieurs entreprises sises sur le territoire de la Commune de Bussigny ont ainsi cessé leurs activités ou ont déménagé. Plusieurs projets, dont les contours avaient parfois été étudiés jusque dans leurs derniers détails avec certaines enseignes, n'ont finalement pas pu se concrétiser. Il apparaît que le climat actuel n'incite pas au développement économique ni à l'investissement, poussant au contraire davantage la direction des entreprises et des établissements bancaires à privilégier la carte de l'attentisme et de la prudence.

Et en 2026?

Si le tissu économique local affronte certes parfois des mutations majeures, les perspectives envisagées dans le cadre des contacts actuellement développés avec certaines entités se révèlent prometteuses. Pour autant, la concrétisation de ces projets, qui pourrait se traduire par l'implantation de grandes enseignes sur le territoire communal, exige encore du temps.

En conséquence, et au vu des constats qu'elle a dressés, la Municipalité pérennisera, en 2026, les concepts qui ont fait leurs preuves. Ceci vaudra tout particulièrement pour la traditionnelle réception biennale des entreprises, à laquelle sont invitées, depuis plus de dix ans, les 50 plus importantes entreprises installées sur le territoire communal. Sa prochaine édition, agendée au 15 septembre 2026, sera consacrée au thème de la formation duale et s'adressera à un public plus large.

La Cellule dédiée à la promotion économique se saisira en outre de toutes les nouvelles idées et opportunités de partenariats susceptibles de lui permettre de maintenir et d'augmenter l'attractivité de la Commune, après une analyse rigoureuse du ratio coûts/bénéfices.

Service communal de la population

Organisation du service

Au 31 décembre 2025, le service communal de la Population était composé de 8 collaboratrices, soit 4,6 équivalents plein temps (ETP) :

- 1 cheffe de service 90%
- 1 adjointe administrative 80%
- 2 collaboratrices administratives 80% et 50%
- 1 collaboratrice administrative 70% (dont 10% en qualité de réceptionniste)
- 1 réceptionniste 50%
- 1 réceptionniste 40%
- 1 apprentie employée de commerce

Le service communal de la Population (SCP) est né de la fusion de la réception communale, qui offre des prestations transversales et communique diverses informations et le service de la Population (SP) qui est le garant de différents registres et assure leur tenue dans le respect du cadre légal en vigueur.

L'année 2025 marque les 10 années d'existence du « guichet unique » de la réception communale, mis en place après que le poste de Police a quitté le rez-de-chaussée du bâtiment de l'administration générale. À la faveur de ce déménagement, l'ancien contrôle des habitants, principal bureau sollicité par les usagères et les usagers, a pu intégrer les lieux. À compter de ce moment-là, les deux entités, bien qu'indépendantes dans leurs missions, ont pu développer des synergies essentielles à leur bon fonctionnement mutuel, étant donné que plus de 80% des demandes sont destinées au service de la Population.

Avec l'augmentation conséquente de la population (+ 32,5%) ainsi que des entreprises (+ 38,5%) au cours de ces 10 dernières années, le nombre de demandes et de questions adressées à la Commune s'est accru proportionnellement. Premier service en contact direct avec les administré-es, le service communal de la Population permet d'assurer un service de qualité à la population, via la réception communale, en ciblant les besoins des usagères et des usagers.

Tâches de la réception communale

En une décennie, la réception communale n'a cessé d'évoluer dans ses tâches avec, toujours, en toile de fond, les préoccupations majeures consistant à accueillir, orienter et renseigner la population dans le cadre de ses demandes et de ses besoins. Ceci lui confère une dimension transversale, avec la réalisation des prestations de premier niveau telles que :

- La délivrance d'autorisations, d'attestations et d'actes divers ;
- La vente des autorisations de stationnement ;
- La vente de cartes journalières dégriffées « Commune » ;
- La prévente des billets tl zone 15 (Bussigny, Mex, Vuflens-la-Ville et Villars-Ste-Croix) ;
- L'inscription/désinscription des chiens ;
- La distribution des rouleaux de sacs poubelles taxés ;
- La distribution des kits de bienvenue (welcome packs) ;
- La réception des objets trouvés ;
- La promotion des activités culturelles ;
- La communication des messages de prévention communaux / cantonaux / fédéraux.

Voici quelques chiffres qui donnent un aperçu de certaines prestations réalisées en 2025 :

Nombre	Prestations délivrées au guichet/en ligne
883	Autorisations de stationnement P (1-6-12 mois)
2 848	Cartes de stationnement P
942	Cartes journalières CFF
714	Autorisations provisoires pour la déchèterie
1 922	Rouleaux sacs poubelle (35L et 17L)
64	Certificats de vie

Tâches du service de la Population (SP)

En sa qualité de garant du registre communal des personnes, le SP effectue la mise à jour quotidienne dudit registre et enregistre les mutations impactant la vie de la population bussignolaise. De la naissance au décès, chaque moment important est enregistré afin d'assurer le bon fonctionnement des services communaux autant que des entités publiques régionales, cantonales et fédérales. Ceci concerne notamment :

- L'accueil et les renseignements ;
- L'enregistrement des diverses mutations « adresse » et « état-civil » concernant les habitantes et habitants ;
- L'établissement des cartes d'identité suisses ;
- La réception des avis de décès et gestion de la partie administrative des cérémonies ;
- L'information du public sur les procédures, conformément aux législations en vigueur ;
- Les convocations diverses ;
- La génération des statistiques.

Les missions du Service sont encadrées par la loi sur le contrôle des habitants (LCH), la loi sur l'harmonisation de registres (LHR) et la loi cantonale sur la protection des données (LPrD). La mise en œuvre de la politique migratoire cantonale et fédérale implique l'application de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) et de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP).

Dans le cadre des tâches liées à la population étrangère, le Service assure notamment les missions suivantes :

- Offrir une primo-information ;
- Constituer les dossiers des étrangers: convocations, renouvellements / prolongations des permis d'établissement / de séjour ;
- Établir diverses attestations ;
- Produire la liste nominative des frontaliers ;
- Générer la statistique.

Les mutations saisies en 2025 s'élèvent à plus de 4 000, dont notamment :

Nombre	Mutations saisies
1 124	Arrivées
667	Départs
296	Changements d'adresse dans la commune
160	Naissances
38	Décès

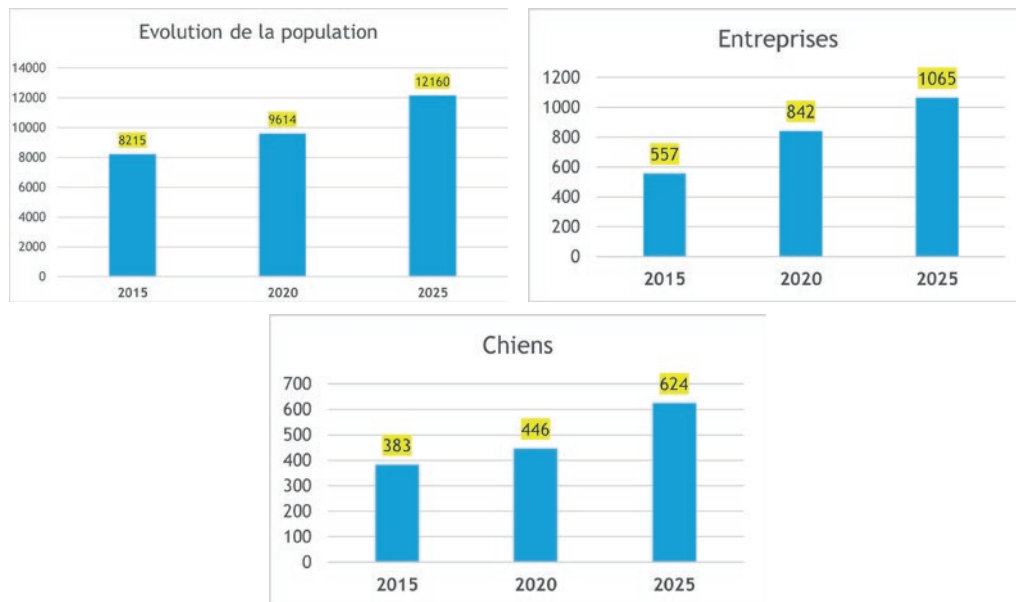
Pour l'année 2025, le service a ainsi répondu à plus de 5 866 demandes au guichet, dont :

Nombre	Prestations délivrées au guichet/en ligne
1 831	Attestations diverses
1 148	Demandes de renseignements (payantes et gratuites)
192	Cartes d'identité
1 568	Permis d'établissement/séjour traités

Outre le registre des personnes, le Service est chargé du recensement des chiens. Aussi, au 31 décembre 2025, Bussigny comptait 624 chiens sur son territoire, soit une augmentation de près de 38,4% par rapport à 2024.

Le service de la Population enregistre également l'inscription, la désinscription et le suivi des différentes catégories d'entreprises, de commerçants, d'artisans et d'indépendants. Au 31 décembre 2025, la Ville de Bussigny comptait 1 106 entreprises, soit une augmentation de 3,84% par rapport à l'année précédente.

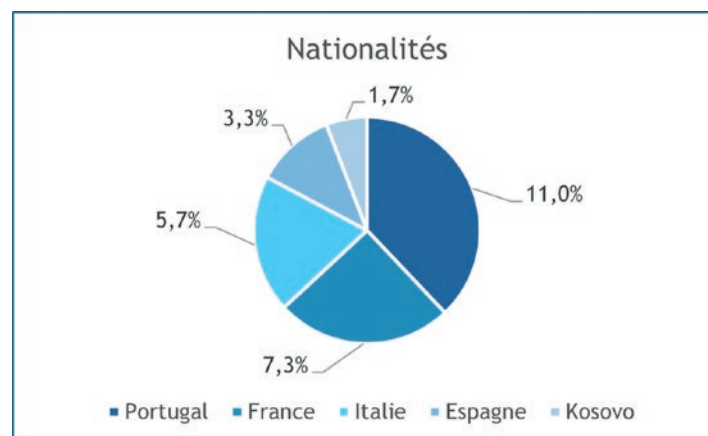
Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser l'évolution de la population ainsi que celle des entreprises et de la population canine sur la commune :



Population étrangère et diversité

En complément de ces chiffres, il convient de noter que la population bussignolaise se composait, en 2025, de 59,03% de personnes de nationalité suisse et de 40,97% de personnes étrangères. La proportion entre femmes et hommes est équilibrée. Par ailleurs, 139 personnes disposent d'une inscription en résidence secondaire dans la commune.

La population issue de la migration est composée de 112 nationalités. Les cinq pays les plus représentés sont :



Numérisation des permis d'établissement C

Le service de la Population poursuit sa mue numérique en digitalisant les dossiers des personnes étrangères au bénéfice d'un permis C. Cette dématérialisation s'inscrit dans la continuité d'une démarche d'optimisation des processus de travail. Au total, plus de 2 800 permis d'établissement ont été digitalisés.

Equipe et formation pour la détection des faux documents d'identité

Le service communal de la Population a été à l'initiative du déploiement de la formation pour la détection des faux documents d'identité à l'attention des communes vaudoises. En effet, le guichet communal constitue le premier contact administratif des personnes qui élisent résidence dans la commune. À ce titre, il s'agit d'une opportunité pour combattre la circulation des faux documents d'identité et lutter contre le trafic qui y est lié. Il est important de souligner que seuls le guichet communal et le Centre cantonal de biométrie exigent l'original de la pièce d'identité.

Aussi, en collaboration avec le Centre interrégional de formation de police (CIFPOL) et l'Association vaudoise des contrôles des habitants (AVDCH), le service communal de la Population a organisé, en date du 16 janvier 2025, la première formation destinée aux services communaux de la Population. Au vu de l'intérêt grandissant pour cette formation, quatre nouvelles dates sont agendées pour l'année 2026.

Parallèlement, le service de la Population s'est doté d'un Penta Scanner 3X ainsi que d'une loupe de lecture afin de compléter le dispositif de contrôle.

Inhumation et cimetière

Le service de la Population, sous la supervision de la cheffe de service qui agit en qualité de préposée aux inhumations et sépultures, a proposé un nouveau Règlement communal des sépultures et du cimetière. Ce projet a été le fruit d'une collaboration interservices avec le service des Bâtiments et la Voirie ainsi que des consultations de partenaires externes tels que des communes et un bureau de pompes funèbres régional.

Le nouveau Règlement des sépultures et du cimetière a pour but de remplacer le règlement actuel qui date de 1978. L'objectif consiste à actualiser les règles de mise en œuvre pour l'administration générale ainsi que le service des Infrastructures, tout comme pour l'utilisation et la police du cimetière, ceci en adéquation avec la législation cantonale en la matière, à savoir le Règlement cantonal sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres du 12 septembre 2012.

De plus, cette analyse a été une opportunité pour doter la Commune d'un tarif communal des sépultures et cimetière. Le projet, dans son ensemble, sera soumis au Conseil communal dans le cadre d'un préavis au premier trimestre 2026.

Et en 2026?

- L'année 2026 s'annonce riche en réalisations pour le service de la Population. Le service sera notamment sensibilisé à la question de la traite des êtres humains, problématique portée cette année par la Confédération et le Canton. La porte d'entrée que constituent les services communaux de la Population représente ainsi la première, parfois la seule rencontre des victimes avec une autorité suisse lorsqu'ils ou elles viennent s'inscrire au registre communal. Aussi, notre bureau s'associera à ce travail de sensibilisation mené collectivement à tous les niveaux politiques.
- La poursuite de l'augmentation démographique et économique occupera grandement notre Service avec l'arrivée de nouveaux habitants, d'entreprises mais également de seniors avec l'ouverture du nouveau (et premier) EMS dans notre commune.

Informatique

Organisation de l'informatique communale

Au 31 décembre 2025, le secteur informatique était composé de 3 collaborateurs :

- 1 Responsable de secteur à 100%
- 1 Technicien systèmes & réseaux à 100%
- 1 Informaticien à 100%

Organisation de l'informatique communale

Au cours de l'année sous revue, il a été procédé à une redéfinition des relations de la Commune avec ses partenaires externes dans ce secteur.

L'activité du secteur informatique connaît une croissance soutenue, notamment due aux exigences accrues en matière d'expertise technique, en particulier dans le domaine de la cybersécurité. La protection des données personnelles des citoyennes et citoyens constitue l'une des priorités de la Commune, dans un contexte marqué par la multiplication et la sophistication des attaques informatiques visant les collectivités publiques en Suisse.

La digitalisation des processus internes se poursuit en vue de transformer durablement les méthodes de travail au sein de l'administration communale. Les solutions mises en œuvre contribuent à optimiser les flux de travail et à améliorer l'efficacité organisationnelle. Cette dynamique devrait se renforcer avec l'intégration progressive d'outils basés sur l'intelligence artificielle répondant aux exigences communales en matière d'organisation, de maîtrise des coûts et de respect des principes éthiques.

Enfin, il convient de souligner que cette évolution technologique ne se limite pas à des considérations internes. Elle permet également une amélioration tangible de la qualité et de la diversité des prestations offertes aux Bussignolaises et Bussignolais. Au cours de l'année sous revue, plusieurs projets structurants ont ainsi été menés à bien, dans le but d'adapter l'organisation communale aux mutations en cours et de la préparer aux enjeux futurs.

Modernisation et sécurisation de l'infrastructure des serveurs communaux

Conformément à la planification et au budget alloué, le secteur informatique a procédé à une refonte complète de son infrastructure « serveurs internes ». Certains équipements, arrivés en fin de cycle, ne répondaient plus aux exigences actuelles en matière de fiabilité, de disponibilité, de sécurité et de pérennité. Dans ce contexte de croissance des usages numériques et de dépendance accrue des services administratifs aux systèmes informatiques, il est apparu indispensable de disposer d'une infrastructure moderne et durable.

Ce projet a exigé de procéder au remplacement intégral des serveurs existants par de nouveaux équipements conçus pour fonctionner en haute disponibilité, garantissant ainsi la continuité des services informatiques même en cas de défaillance matérielle. Ces équipements bénéficient, en outre, d'un contrat de maintenance couvrant les cinq prochaines années, assurant un suivi technique et une capacité d'intervention rapide en cas de besoin.

Collaboration et digitalisation des outils de travail

Plusieurs initiatives ont été menées afin de renforcer la digitalisation au sein de l'administration communale. Ces actions visent à faciliter le travail transversal entre services, à améliorer le partage de l'information et à offrir des solutions adaptées aux nouveaux modes de collaboration, y compris avec des partenaires externes. Parallèlement, une migration de l'environnement de messagerie vers Outlook Exchange Online a été réalisée. Cette évolution améliore la fiabilité et la performance du service de messagerie, tout en permettant une meilleure intégration aux autres outils collaboratifs.

Enfin, l'année a également été consacrée à la préparation de l'infrastructure nécessaire au déploiement de Microsoft Teams. Les travaux réalisés posent les bases techniques et organisationnelles pour une introduction progressive de cet outil qui permettra, à terme, de renforcer la communication, les échanges et le travail collaboratif au sein de l'administration communale.

Renforcement global de la sécurité informatique

Une évolution significative des dispositifs de sécurité informatique de la Commune a été consentie. Afin de renforcer la capacité de détection, de prévention et de réaction face aux incidents, une modernisation en profondeur des outils de cybersécurité a été engagée.

Dans ce cadre, la migration des solutions de sécurité vers un environnement approprié a été réalisée. Cette migration offre une vision globale et cohérente des événements de sécurité. Par ailleurs, un système de type « gestion des événements et des informations de sécurité » (en anglais : Security Information and Event Management, ou SIEM) a été déployé afin de centraliser les journaux, renforcer le monitoring en continu et améliorer la détection des comportements anormaux.

En complément de ces mesures techniques, des actions ciblées de sensibilisation et de prévention ont été mises en œuvre en plus d'un nouvel outil de protection contre l'hameçonnage (phishing), renforçant la sécurité des communications électroniques.

Enfin, la gestion proactive des vulnérabilités et l'intégration de solutions de veille et de renseignement sur les menaces permettent désormais d'anticiper plus efficacement les risques et d'adapter les mesures de protection en fonction de l'évolution du paysage des menaces. L'ensemble de ces actions contribue à élever durablement le niveau de sécurité du système d'information communal et à mieux protéger les données et services essentiels.

Gestion centralisée des postes de travail et des équipements

La Commune a renforcé la gestion de son parc informatique en mettant en place une solution centralisée de gestion des postes de travail visant à améliorer la maîtrise du cycle de vie des appareils, à renforcer la sécurité et à optimiser l'exploitation quotidienne du parc informatique communal.

Sa mise en œuvre permet désormais une administration unifiée des ordinateurs, avec une gestion centralisée des configurations, des politiques de sécurité et des accès. Cette solution facilite le déploiement et le suivi des équipements tout en garantissant une application homogène des standards informatiques au sein de l'administration.

Enfin, la mise en place de mécanismes de mises à jour automatiques pour les postes de travail et les serveurs renforce la stabilité et la sécurité de l'infrastructure. Elle permet de garantir que les systèmes bénéficient en permanence des correctifs et améliorations nécessaires, tout en réduisant les interventions manuelles et les risques liés à l'obsolescence logicielle.

Hébergement des données en Suisse

Dans le cadre de sa stratégie de sécurité et de conformité, la Commune a procédé à l'hébergement de ses données sur des infrastructures situées en Suisse. Cette décision répond aux exigences accrues en matière de protection des données, de souveraineté numérique et de respect du cadre légal applicable aux collectivités publiques.

Le choix d'un hébergement local permet de garantir que les données de l'administration communale sont soumises au droit suisse et bénéficient de standards élevés en matière de sécurité et de confidentialité. Il renforce également la maîtrise des flux de données et la transparence quant à leur localisation.

Développement durable et sobriété numérique

Dans le cadre de la politique communale de développement durable, le secteur informatique a poursuivi plusieurs actions visant à promouvoir une utilisation plus responsable et plus efficiente des ressources numériques. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche de sobriété numérique et de réduction de l'empreinte environnementale des infrastructures informatiques.

Une campagne visant à donner une seconde vie aux ordinateurs de la Commune a notamment été menée. Les équipements encore fonctionnels ont été préparés, reconditionnés et réaffectés, permettant ainsi de prolonger leur durée d'utilisation et de limiter le renouvellement prématuré du matériel informatique.

Et en 2026?

En 2026, le secteur informatique poursuivra la consolidation et la modernisation des infrastructures et des outils numériques.

Une attention particulière sera portée à la formation des utilisatrices et utilisateurs ainsi que des équipes, afin de les accompagner dans l'évolution des outils et de renforcer les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique. L'année 2026 verra également la poursuite de la modernisation des infrastructures, avec le renforcement de la sécurité du réseau et la mise en conformité des systèmes, notamment au moyen d'actions de « durcissement » des serveurs (un processus visant à réduire la surface d'attaque d'un système informatique, notamment en désactivant les services inutiles).

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer la sécurité, à assurer la conformité des infrastructures et à accompagner durablement les besoins numériques de la Commune.

Personnel - Ressources humaines

Le service RH

Durant l'année sous revue, l'effectif du service RH a augmenté de 0,2 équivalents plein temps (EPT) par rapport à l'année précédente, tel que prévu au budget. Il était ainsi composé de 2,2 EPT :

- Cheffe de service RH	90%
- Assistante RH	60%
- Préposé santé & sécurité	50%
- Assistante sociale	20%: la Municipalité a en effet décidé d'affecter 0,2 EPT supplémentaire aux travailleuses sociales du Défi afin d'offrir une prestation de conseil social aux collaboratrices et collaborateurs. Cette mesure vise à offrir un accompagnement adapté aux besoins du personnel et à favoriser leur bien-être hors travail pour une répercussion positive au sein de la structure.

Le personnel communal

L'effectif global était de 88 EPT à fin 2025, soit 0,9 de plus que l'année précédente, mais 0,7 EPT de moins que prévu au budget 2025.

Les variations entre les états au 31 décembre 2025 et ceux au 31.12.2024 se décomposent comme suit

• Ressources humaines	+ 0,2
• Secteur informatique	+ 1,0
• Service communal de la Population	+ 0,1
• Service Cohésion sociale, enfance et culture	- 0,4
• Service de l'Urbanisme	- 0,2
• Service Domaines & Bâtiments	+ 0,2

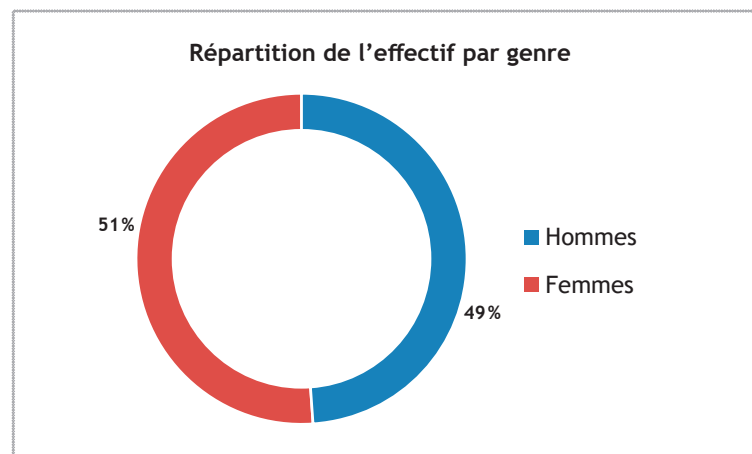
Au 31.12.2025, le personnel communal était ainsi composé de 105 personnes employées par contrat fixe sous le régime du Règlement du personnel.

Le taux de rotation a, quant à lui, baissé à 6 % (contre 9,3 % en 2024).

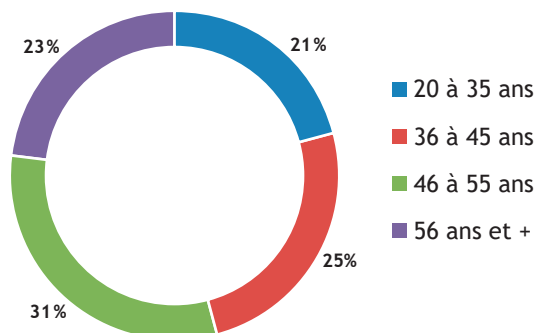
L'année 2025 a également été marquée par la célébration de plusieurs jubilaires pour 10 ans et 15 ans de service.

Statistiques

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un objectif annoncé, le genre n'étant pas un critère de sélection des candidatures, la Municipalité se félicite de cette quasi parfaite parité.

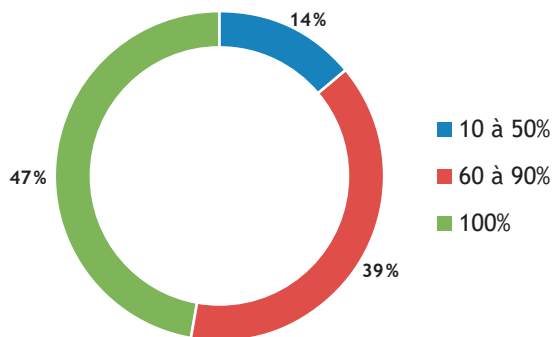


Répartition de l'effectif par tranche d'âge



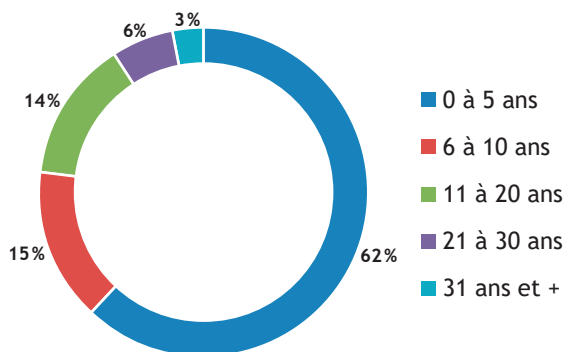
Concernant l'âge du personnel communal, il est également positif de constater une répartition relativement harmonieuse de l'effectif entre les différentes classes d'âge. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que près d'un quart de l'effectif prendra sa retraite durant les 9 prochaines années, ce qui constitue un défi pour la pérennité des prestations fournies à la population.

Répartition par taux d'occupation



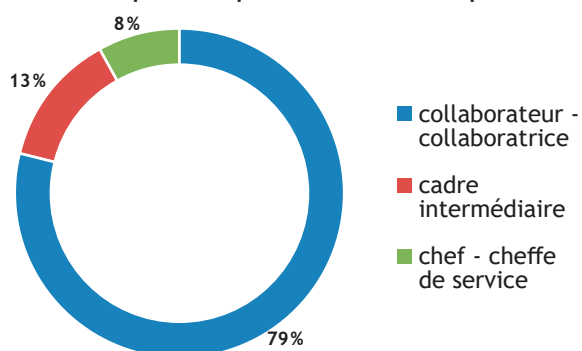
On observe une hausse de 5% de collaboratrices et collaborateurs travaillant à plein temps par rapport à l'exercice précédent.

Répartition par ancienneté



Près de deux tiers de l'effectif sont entrés au sein de l'administration durant les 5 dernières années, ce qui constitue un défi en termes de transmission des savoirs et de fidélisation du personnel.

Répartition par niveau hiérarchique



Les proportions entre niveaux hiérarchiques sont strictement les mêmes qu'en 2024. Il n'y a donc pas eu d'évolution de l'organisation durant cette exercice.

Bussigny, commune formatrice

À la fin de l'été 2025, trois jeunes professionnels ont quitté l'administration avec leur CFC en poche, soit deux employées de commerce et un agent d'exploitation.



Nous avons de plus formé d'autres jeunes dans les professions suivantes :

- 3 employées de commerce : une arrivée en 1^{re} année en août et deux autres en 2^e année ;
- 1 horticultrice-floricultrice en 2^e année ;
- 1 horticulteur-paysagiste en 1^{re} année ;
- 2 agents d'exploitation - secteur conciergerie : un en 1^{re} année et un en 2^e année.
- 1 stagiaire au CRAB.

Une collaboratrice engagée comme nettoyeuse à 100% a également obtenu son CFC d'agente d'exploitation en emploi, selon la procédure prévue à l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) en vigueur dans le canton, qui permet de se présenter directement aux examens de fin d'apprentissage lorsque l'on exerce un métier depuis plusieurs années sans être au bénéfice d'un diplôme reconnu.

Le personnel communal, tous services confondus, a par ailleurs suivi 1 210 heures de formation durant l'année écoulée.

Les projets et activités RH

Marché de l'emploi

Compte tenu des difficultés rencontrées par la Commune pour recruter les compétences dont elle souhaite se doter à certains postes spécifiques, le service RH avait réalisé, en 2024, une étude comparative avec une douzaine de communes vaudoises sur les prestations offertes au personnel. Cette année, il a procédé à une analyse portant plus spécifiquement sur la compétitivité de sa grille salariale.

Trois bureaux, recommandés par des communes ayant déjà fait l'exercice, ont été invités à participer à un appel d'offre. Le lauréat a tout d'abord procédé à un examen de la structure salariale de notre Commune, en étudiant tout particulièrement le système d'enclassement des fonctions dans la grille, le positionnement des salaires effectifs et les mécanismes d'annuité. Dans les grandes lignes, cette première partie de l'étude révèle que l'outil, entré en vigueur en janvier 2012, n'est plus adapté à la variété ni à la technicité des fonctions actuelles. Le nombre de classes est jugé insuffisant pour disposer d'un niveau de granularité permettant de différencier équitablement les fonctions. Il constate également un chevauchement trop important entre les classes salariales, ce qui génère des iniquités internes.

Dans une deuxième phase, les salaires effectifs ont été comparés avec ceux pratiqués dans une quinzaine d'autres communes vaudoises ainsi qu'avec le marché privé. Si l'employeur Commune de Bussigny se révèle compétitif pour des postes peu ou moyennement qualifiés, il ne l'est en revanche pas pour des fonctions très spécialisées ou managériales, ce qui se ressent lors de certains recrutements.

Sécurité et santé au travail

La Municipalité s'est dotée d'une nouvelle directive en matière de consommation d'alcool et de stupéfiants. Bien que l'interdiction de consommer ou d'être sous les effets de l'alcool et de stupéfiants durant les heures de travail ait déjà figuré dans le Règlement du personnel, il a été précisé que les repas de service ou apéritifs de départ avec alcool n'étaient autorisés qu'à la fin de la journée de travail. Il a également été rappelé qu'une consommation excessive, durant les moments récréatifs, portait préjudice non seulement à la santé et à la sécurité du personnel, mais également à son image auprès de la hiérarchie et des collègues.

En matière de sécurité, les employé-es des domaines techniques ont, en outre, suivi des formations à l'utilisation des installations et des machines à risque, telles que les transpalettes ou la nacelle.

Le préposé à la sécurité a également rédigé un manuel relatif au port des équipements de protection individuelle (EPI) précisant les dispositifs de sécurité à porter pour chaque activité dans les domaines techniques. Ce document est désormais remis à chaque nouvel-le employé-e contre signature.

Jobs étudiants

Par-delà ses 105 employé-es fixes, Bussigny a également établi 113 contrats pour des emplois étudiants en 2025: 47 pour du monitorat aux centres aérés du CRAB, 35 pour le nettoyage estival des collèges, 23 pour l'accompagnement des camps communaux à Château-d'Œx et 8 pour l'aide aux jardiniers.

Et en 2026?

Après cette année d'intense activité, le Service RH aura pour principaux défis, en 2026, de procéder au renouvellement de la certification d'égalité salariale ainsi qu'à la rédaction d'un préavis visant à demander au Conseil communal de valider une refonte du système de rémunération au vu des conclusions ci-dessus.



Urbanisme et développement durable

Point fort de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par des avancées déterminantes dans le cadre de la révision du Plan d'affectation communal (PACom).

Après plusieurs mois de travail approfondi, le préavis n° 10/2025, relatif à la demande d'un crédit d'étude nécessaire à l'établissement du PACom et aux études urbaines liées, a été soumis, le 11 septembre 2025, au Conseil communal qui l'a accepté, ouvrant ainsi officiellement la phase de révision du plan.

Un processus de sélection, mené avec l'appui d'un collège d'experts, a permis de désigner les mandataires chargés de la révision formelle et légale du PACom. Cinq équipes ont été invitées à soumettre une offre et un groupement a été retenu à l'issue de cette procédure.

Par ailleurs, plusieurs mandataires — notamment des géomètres et des spécialistes en environnement — ont été mandatés afin de conduire les études techniques nécessaires à l'élaboration du PACom.

Toujours dans le cadre du PACom, la démarche participative a constitué un temps fort de l'année, mobilisant près de 500 participantes et participants à travers divers dispositifs (sondage, marches commentées, ateliers thématiques et séances publiques de présentation). Les contributions recueillies ont été synthétisées dans un cahier des contributions citoyennes mis à disposition sur le site internet de la Commune.

Et en 2026?

L'année 2026 s'inscrira ainsi dans la continuité de cette dynamique, avec la poursuite des travaux menés par les mandataires désignés, en s'appuyant sur les bases posées tout au long de l'année 2025.

Organisation du service urbanisme

Au 31 décembre 2025, le service de l'Urbanisme était composé de 9 collaborateurs et collaboratrices, soit 7,8 équivalents plein temps (ETP) :

- 1 chef de service	100%
- 1 adjointe du chef de service	70%
- 2 urbanistes à	80%
- 1 spécialiste de la mobilité	70%
- 2 préposé-es à la police des constructions	85% et 100%
- 1 collaborateur administratif	100%
- 1 collaboratrice administrative	95%
- 1 délégué au développement durable	80%
- 1 collaboratrice administrative	20%

Événement majeur de l'année 2025

La transformation du boulevard de l'Arc-en-Ciel a commencé par l'élaboration de plans d'affectation. L'un des propriétaires a souhaité engager, dès à présent, une première étape de revalorisation du site, tout en respectant les dispositions réglementaires en vigueur et futures.

L'enquête publique portant sur la démolition du bâtiment existant sur la parcelle n° 1974, ainsi que sur la construction d'un nouvel immeuble de type hôtel industriel et artisanal, intégrant un espace de showroom, s'est déroulée au printemps 2025.

À l'issue de la procédure, le permis de construire a été délivré, le 6 octobre 2025. Les propriétaires disposent désormais d'un délai de deux ans pour débiter les travaux.

Et en 2026?

Révision du PACom

- Finalisation de la phase 1 « enjeux et orientations stratégiques »
- Démarrage de la phase 2 « avant-projet et coordinations »
- Réalisation de certaines études urbaines liées au PACom, en coordination avec la phase 2
- Coordination avec le Canton (Direction générale du territoire et du logement-Direction de l'aménagement) pour les thématiques suivantes : affectation, densité, zones d'activités économiques (ZAE) et sites stratégiques de développement d'activités (SSDA).

Aménagement du territoire

Plan d'affectation En Vquette

À la suite de la procédure d'enquête publique, menée à la fin de l'année 2024 et au terme de laquelle aucune opposition n'a été enregistrée, un préavis au Conseil communal a été rédigé par le Service en vue de l'adoption du plan d'affectation (PA) « En Vquette ». Le Conseil communal a adopté ce préavis lors de sa séance du 3 avril 2025. Ce PA a ensuite été envoyé au Département des Finances, du Territoire et du Sport qui l'a approuvé, le 24 novembre 2025. Le délai de référendum étant achevé, ce plan d'affectation est maintenant en vigueur.

Saint-Germain

Pour rappel, un postulat a été déposé, en 2023, par le Conseil communal, demandant à la Municipalité de proposer une solution d'aménagement pour l'espace public situé devant le bâtiment Saint-Germain 2 A. Le service de l'Urbanisme a alors choisi d'intervenir sur le domaine public. Les mandataires (ingénieurs et paysagistes) ont travaillé sur ce projet en développant une vision cohérente et durable, aboutissant à un avant-projet intégrant une forte arborisation de ce secteur, aujourd'hui peu attractif et particulièrement exposé à l'effet d'îlot de chaleur durant les saisons chaudes.

Diverses coordinations ont également été menées par des partenaires externes, au nombre desquels, notamment, les services de l'eau, du gaz et des parcs et domaines de la Ville de Lausanne – propriétaires des réseaux souterrains dans ce périmètre. Ces échanges ont permis d'aborder la question sensible de la plantation de végétaux à proximité des canalisations, enjeu majeur dans un contexte où les villes du XXI^e siècle doivent végétaliser davantage et de manière optimale.

L'avant-projet a ensuite été transmis au service des Infrastructures de la Commune, qui a pris en charge la conception finale du projet ainsi que sa mise à l'enquête publique.

Plan d'affectation Arc-en-Ciel 1

Après l'acceptation, par le Conseil communal, du préavis relatif au crédit d'étude du Plan d'affectation (PA) Arc-en-Ciel 1, les mandataires ont poursuivi leurs travaux, en 2025. Pour rappel, le projet mobilise une équipe pluridisciplinaire composée de paysagistes, d'urbanistes ainsi que d'ingénieurs spécialisés en environnement et en mobilité.

Le service de l'Urbanisme assure le pilotage de l'étude, en collaboration avec les mandataires, ainsi que la coordination avec les différents propriétaires concernés. Ces derniers ont été consultés afin de valider une première esquisse du plan, laquelle a été adaptée à la suite de ces échanges. Une nouvelle image du plan est en cours de finalisation et sera prochainement soumise à l'ensemble des propriétaires pour validation. Durant l'année 2026, le projet pourra entrer dans une nouvelle phase, notamment avec la rédaction du règlement.

En parallèle, l'examen préliminaire a été approuvé par le Canton et ses services. Ces derniers ont signalé plusieurs éléments de coordination à intégrer dans la suite du processus avant l'examen préalable.

Plan d'affectation Arc-en-Ciel 2

En 2025, le Canton a transmis son avis préliminaire à la Commune de Bussigny concernant la demande de mise en œuvre d'un PA sur la parcelle n° 1986. Il n'a pas identifié d'éléments pouvant compromettre totalement le projet et invite donc la Commune à continuer l'élaboration de son projet.

La DGMR a donné son avis sur les variantes d'accessibilité étudiées et ne souhaite pas que l'accès en véhicule à la parcelle se fasse par le Boulevard de l'Arc-en-Ciel. Cette situation a nécessité la réalisation d'études de mobilité complémentaires.

Achevées à la fin de l'année 2025, ces études ont permis de trouver une solution d'accès satisfaisante. Ainsi, les études du PA peuvent désormais reprendre et devront tenir compte de la situation du point de vue de la mobilité et de l'accessibilité dans le secteur.

Mobilité

Planification de la mobilité sur le territoire communal

Le service de l'Urbanisme a piloté ou participé à de nombreuses études visant à développer les infrastructures et les services de mobilité :

- Révision du PACom, volet mobilité ;
- Nouveau système de vélos en libre-service, dont la mise en service est prévue en 2026 en partenariat avec les 26 communes de l'agglomération ainsi que les hautes écoles ;
- Extension du réseau de bus tl communal, à l'horizon 2040 ;
- Desserte en bus de Vnette et Croix-de-Plan, à l'horizon 2027 ;
- Inventaire communal des cheminements piétons ;
- Vision communale de la mobilité ;
- Diagnostic communal du stationnement à usage public.

Ces études permettent d'accompagner au mieux le développement de la Commune. Elles sont menées en partenariat avec les services communaux, le SDOL, le Canton, les communes limitrophes et des spécialistes externes.

Le Service assure également une veille des projets d'échelle supérieure ayant un impact sur la commune (jonctions autoroutières, projets CFF, extension du tram).

Accompagnement des projets communaux engagés

Le service de l'Urbanisme a apporté un appui sur le volet mobilité de plusieurs projets pilotés par d'autres services communaux :

- Amélioration de la zone du centre et de la rue de Lausanne ;
- Végétalisation du parking St-Germain ;
- Organisation du stationnement à Bussigny Ouest ;
- Augmentation des emplacements vélo à la gare ;
- Développement des secteurs Arc-en-Ciel 1 et 2 (appui mobilité) ;
- Préavis mobilité sur les mises à l'enquête.

Le Service a également suivi plusieurs dossiers transversaux :

- Suivi des projets COSEC Ville Jouable et DemScape ;
- Production de données mobilité pour le géoportail ;
- Suivi du financement des transports avec le service des Finances ;
- Actions de promotion du vélo « Cyclomania 2025 » et « Prix Vélo Villes 2025 », avec la CellCom ;
- Jalonnement piétons (totems) avec le SDOL, dont la mise en place est prévue en 2026.

En contact avec la population

Cette année, le service de l'Urbanisme a répondu à 24 demandes d'habitantes et habitants en lien avec la mobilité et la sécurité routière.

Police des constructions

Compte-rendu des autorisations délivrées

- 59 permis de construire ;
- 47 permis d'habiter/utiliser ;
- 43 autorisations municipales ;
- 12 préavis pour licences de débits ou commerce de boissons ;
- 15 autorisations d'abattages ;
- 8 autorisations pour les procédés de réclame ;
- 28 approbations d'installations photovoltaïques ;
- 14 approbations d'installations de pompes à chaleur (PAC) sans système de refroidissement.

Compte-rendu des dossiers soumis aux formalités d'enquête

- 26 enquêtes publiques ;
- 22 enquêtes administratives ;

soit un total de 48 enquêtes pour 2025.

Au terme des différentes procédures d'enquête publique, 14 oppositions portant sur les différents dossiers ont été traitées. 4 retraits d'oppositions et 7 levées d'oppositions ont pu être obtenus par la Municipalité. Les oppositions encore ouvertes seront traitées dans le courant de l'année 2026 (dossiers en cours).

Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois (SDOL)

Depuis plus de vingt ans, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix conçoivent ensemble leur avenir territorial et urbain à travers l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). En collaboration avec le Canton, les huit communes agissent pour guider leur développement et concevoir des projets de façon concertée et cohérente.

Le SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux, menés de façon subsidiaire aux Communes à l'échelle régionale et intercommunale, contribuent à façonner une identité collective et à améliorer la qualité de vie des habitantes et habitants, en répondant aux exigences des politiques cantonales de densification et de respect de l'environnement. Il constitue l'échelle régionale du territoire dans les domaines suivants : urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale. Le SDOL représente aussi les communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Le rôle intercommunal joué par le SDOL est essentiel au fonctionnement du territoire de l'Ouest lausannois dans son entier. À cela s'ajoute le rôle déterminant du SDOL pour l'obtention de financements de la Confédération qui sont indispensables au développement cohérent du district et de l'agglomération.

Ci-après, quelques sujets traités par le SDOL en 2025 :

- Image directrice des transports publics de l'Ouest lausannois (IDTP-OL 40)
- Étude de signalétique piétonne ;
- E-cube : borne de recharge pour véhicules électriques ;
- Vélo en libre-service (VLS) : attribution d'un nouveau marché ;
- Plan canopée ;
- Parcs habités ;
- Renaturation des cours d'eau ;
- Patrimoine arboré ;
- Prolongement du tramway ;
- Prolongement du BHNS ;
- Projet d'agglomération 2025 (PALM) ;
- Plateforme de coordination des chantiers ;
- Ouest Rénove.

Développement durable

Le secteur du développement durable (DD), de par son caractère transversal à l'essentiel des activités de l'administration, continue à accroître sa collaboration avec les différents services et à favoriser la coordination des actions qu'ils pilotent. Ainsi, en 2025, divers projets ont pu être implémentés au sein des différents dicastères.

Infrastructures : une campagne d'action anti-littering IGSU (Communauté d'intérêts pour un monde propre) a eu lieu sur 3 week-ends durant les mois de juin et juillet. Elle a permis de créer une riche interaction avec la population, de faire de la sensibilisation et de recenser les structures à améliorer dans certains endroits de la commune (voir chapitre plus bas). L'élaboration d'un sentier pédagogique biodiversité autour du Collège Dessous-Le-Mont a débuté et se poursuivra en 2026. L'Étang du Jura a été inauguré au printemps et les aspects biodiversité et durabilité ont été développés avec le service des Infrastructures.

COSEC : La journée de la démocratie a eu lieu le 13 septembre, en présence de la Municipalité, permettant des échanges intéressants avec la population. Des ateliers consacrés à l'alimentation durable, développés par Swissfood pour les enfants de 6 à 12 ans, ont été pérennisés en 2025, en collaboration avec le service de la Cohésion sociale, de l'enfance et de la culture (COSEC).

Bâtiments : différents audits CECB+ (certificat énergétique des bâtiments) ont été réalisés sur plusieurs bâtiments administratifs dans le cadre du futur plan de rénovation qui sera déployé au cours des prochaines années. Des analyses pour la création d'une communauté électrique locale (CEL) ont eu lieu : celle-ci sera implémentée en 2026, afin de développer l'autoconsommation de toute l'énergie photovoltaïque produite sur les toits des bâtiments communaux.

Administration générale (événementiel): Une directive sur l'utilisation de la vaisselle réutilisable et sur la gestion des déchets a été édictée, afin d'interdire la vaisselle à usage unique lors de manifestations soumises à autorisation sur le territoire communal. Un bar à tri a été construit afin de permettre une sélection des déchets plus efficace et la mise en place de consignes sur la vaisselle. Enfin, un guide des manifestations a été édité pour aider les privés à garantir le caractère plus durable de leurs manifestations.

Urbanisme: Régulièrement, la police des constructions consulte le développement durable pour choisir les espèces végétales. Le règlement d'application relatif à la protection du patrimoine arboré a été validé à la fin de l'année (voir chapitre plus bas) et un outil de gestion et de monitoring des espèces végétales sera mis en place en 2026, en collaboration avec les services des Infrastructures et la police des constructions. Les discussions autour d'une détermination de l'indice de plantabilité sur chaque parcelle a commencé: son implémentation est prévue en 2027.

Écoles: La collaboration avec les écoles se poursuit avec le projet des jardins potagers à Dalaz, le projet biodiversité à Dessous-Le-Mont et la pérennisation du projet 1, 2, 3 Nature (voir différents chapitres plus bas).

Concernant les projets spécifiquement portés et développés par le secteur du développement durable, l'année 2025 a été très riche en actions et événements réalisés ainsi qu'en nombre de thèmes abordés, comme en témoignent les points ci-dessous.

Agenda 2030

La troisième version de l'Agenda 2030 a été validée par la Municipalité, en juillet 2025. Cette version, fruit d'un important travail mené par le délégué au développement durable ainsi que par un stagiaire en durabilité, est un document complet qui contient 85 axes correspondant à plus de 170 actions pratiques sur le terrain. Il s'agit d'une réelle feuille de route de la stratégie de durabilité de la Commune, sorte de « plan climat » contenant une stratégie environnementale. Un plan d'action chronologique, un outil de suivi des objectifs ainsi qu'un plan de communication complètent cet agenda. Pour plus d'informations:



<https://www.bussigny.ch/ma-commune/durabilite/agenda-2030>

Cité de l'Énergie

En juin 2025, la Commune a obtenu sa troisième recertification Cité de l'Énergie (elle est renouvelée tous les 4 ans) en obtenant un très bon score qui reflète le caractère ambitieux de sa politique énergétique et environnementale. En effet, le taux d'implémentation des mesures est passé de 59% en 2013, à 64% en 2017, 71% en 2021 et enfin 74% en 2025. À partir de 75%, le label Cité de l'Énergie « Gold » est décerné, récompensant les communes exemplaires. Compte tenu des mesures planifiées sur les quatre prochaines années, Bussigny obtiendra très vraisemblablement cette distinction « Gold » en 2029, comme c'est le cas de communes voisines telles Lausanne, Renens, Morges, Gland, Orbe, Nyon, etc... Cette distinction jalonne également le chemin qui mène l'administration communale vers le « zéro émission net » qu'elle doit atteindre dès 2040.

Ouest Rénove

À la suite de la conférence sur le projet intercommunal Ouest Rénove, inauguré en septembre 2025 (voir le rapport de gestion 2024), des ateliers et café Rénove ont été organisés pour les régies immobilières et les propriétaires de villas. Au total, 41 immeubles, représentant 55 919 m² de surface de référence énergétique (SRE), ont été traités dans le cadre d'Ouest Rénove. Ces projets représentent une économie de CO₂ potentielle de 2 000 tonnes par année et un montant total de travaux estimé à plus de 47 millions de francs. 34 propriétaires et régies ont pu échanger avec quelque 51 experts au cours de 3 ateliers. Concernant les villas, 4 Cafés Rénove ont été organisés, réunissant 156 propriétaires de villa représentant plus de 32 000 m² de SRE. Des échanges ont ainsi eu lieu en bilatérale avec 43 experts CECB PLUS / AMO énergie.

Romande Energie effectuera une relance téléphonique auprès des participantes et participants environ un an après les ateliers, pour s'enquérir de leur positionnement vis-à-vis du processus de rénovation.

Group-it

Après le grand succès qu'il avait rencontré à Bussigny, en 2023, un deuxième appel d'offre groupé photovoltaïque Group-it a débuté à l'automne 2025, cette fois-ci en collaboration avec les communes voisines de l'Ouest (Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Prilly, Renens, St-Sulpice). Trois séances d'information ont été organisées, attirant presque 300 personnes. Suite à ces soirées, 142 propriétaires se sont inscrits pour une évaluation solaire de leur bâtiment. Les porteurs de ce projet ambitionnent qu'au moins 50% de ces personnes participent à la deuxième phase du projet consistant en la livraison d'offres d'installations solaires par des entreprises certifiées de la région.

Développement, planification urbaine et régionale

Pour donner suite à la mise en vigueur de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrNP) de 2022 et surtout de son règlement d'application (RLPrNP) du 29 mai 2024, la Commune de Bussigny a révisé son règlement et son plan de classement des arbres. Ce projet, commencé en 2024 avec la collaboration de toutes les communes de l'Ouest, a abouti, en 2025, à la validation du règlement communal sur la protection du patrimoine arboré, faisant de Bussigny la première commune du district (et une des pionnières dans le canton) à se doter d'un tel règlement. Cette protection est essentielle pour garantir des espaces paysagers de qualité et contribuer significativement à l'amélioration du cadre de vie des habitantes et habitants. Elle permet notamment de lutter contre les îlots de chaleur, phénomène accentué par le changement climatique. Par ailleurs, ce règlement s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable définis par la Commune dans le cadre de son Agenda 2030.



Des études de renaturation au niveau du district ont débuté, en coordination avec le SDOL. Deux zones potentielles ont été sélectionnées pour Bussigny : un ruisseau de la forêt du Grand Sève et le secteur de la Sorge, à Arc-en-Ciel.

Évaluation de la durabilité des projets

Pour donner suite à la directive sur l'évaluation de la durabilité des projets, validée en 2024, le processus a été mis en place et, en 2025, plusieurs chef-fes de projets, chef-fes de service et membres de la Municipalité ont été formés à l'outil (appelé Boussole 21), tandis que plusieurs projets communaux ont été validés.

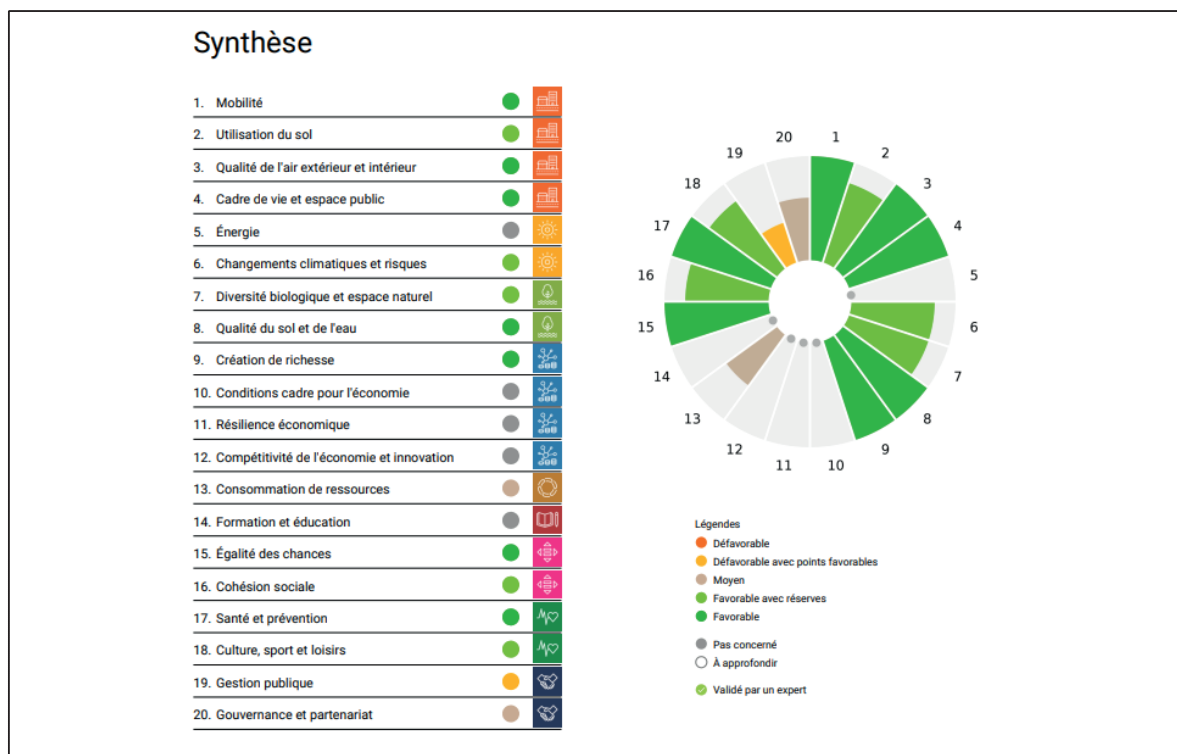


Image : exemple de représentation de l'évaluation de la durabilité d'un projet

Bâtiments de la collectivité et installations

Chaque année, dans le cadre de Cité de l'Énergie, le suivi de l'atteinte des objectifs de la Commune pour ses bâtiments est assuré par la comptabilité énergétique à l'aide d'une palette d'une centaine de chiffres-clés et autres indicateurs relevés annuellement.

Concernant les bornes électriques de recharge, un nouveau prestataire a repris l'exploitation des bornes de la gare, à l'automne, rendant impossible la comparaison avec les autres années.

La consommation des bornes Move, après une petite baisse en 2024, a bondi de plus de 20% en 2025 par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique partiellement par l'augmentation du nombre de voitures électriques et par la légère hausse du nombre de voitures immatriculées sur la commune (voir plus bas).

Approvisionnement et dépollution

Une grande étude a débuté en 2025 avec un mandataire externe afin de définir la stratégie de développement du chauffage à distance (CAD) communal. En effet, la Commune, déjà propriétaire du réseau BUCAD alimentant plusieurs collèges, aimerait s'investir davantage dans le chauffage à distance sur tout son territoire, afin de pouvoir garder un pouvoir décisionnel sur l'exploitation et les prix. La stratégie impliquant les différents acteurs sera achevée d'ici fin 2026.

Concernant l'approvisionnement énergétique du territoire communal, la puissance des panneaux solaires installés à Bussigny (comprenant à la fois les installations publiques et privées) a continué d'augmenter chaque année pour atteindre 484 installations en 2025 (contre 450 en 2024), correspondant à une puissance de plus de 7500 kilovoltampères (kVa). Cependant, le nombre de nouvelles installations est en très nette baisse en 2025 (34 nouvelles installations) contre plus de 80 en 2023 ainsi qu'en 2024. On retrouve un volume proche de celui des années 2020. Il est donc important de continuer à assurer la promotion du solaire, dont le projet Group-it, décrit ci-dessus, est un exemple.

La consommation d'électricité totale sur le territoire (bâtiments privés et communaux, hors éclairage public), a subi une petite baisse de 0,9% en 2025.

Concernant la consommation d'eau des bâtiments, une baisse significative a été constatée en 2025 par rapport à 2024 (- 14%), due principalement à une baisse importante de la consommation d'eau à la station de pompage (STAP) : pour mémoire, en 2024, il y avait eu une fuite sur une vanne. La consommation d'eau des autres bâtiments est restée relativement stable.

Mobilité

À l'échelle du territoire, la politique de promotion de la mobilité douce et des transports publics continue à porter ses fruits, même si une très légère augmentation du nombre de voitures a été constatée en 2025. En effet, en 2017, on comptait plus de 600 voitures de tourisme pour 1 000 habitants, contre 550 en 2023, 520 en 2024 et 529 en 2025. Mais la tendance globale est toujours à la baisse.

Une troisième voiture Mobility a été installée, en 2025, à la rue de l'Industrie, après celle de la gare et celle du parking de St-Germain (ces 2 dernières étaient disponibles depuis plusieurs années, mais celle du parking de St-Germain, historiquement stationnée à la gare, avait été déplacée en 2024). Le développement de la mobilité partagée constitue l'un des axes stratégiques choisi pour diminuer l'émission de CO₂. Les statistiques d'utilisation de ces 3 voitures ne seront connues qu'après plusieurs années d'exploitation.



Pour la sixième année consécutive, les collaborateurs et collaboratrices de l'administration ont participé à l'action Bike to Work organisée durant les mois de mai et juin, avec une nouvelle progression de la participation cette année. En tout, les 19 personnes participantes ont parcouru 5 361 kilomètres (contre 4 814 en 2023), ce qui a permis d'éviter l'émission de 800 kg de CO₂. À côté de cette action, les vélos électriques communaux continuent d'être bien utilisés pour les déplacements sur le terrain.

Le nombre de subventions pour les abonnements de transports publics à destination du personnel de l'administration continue de progresser également : 28 en 2023, 42 en 2024 et 45 en 2025. Enfin, le développement d'un nouveau plan de mobilité va commencer en 2026 (voir chapitre "Et en 2026?" en page 49).

Dans le cadre du fonctionnement de l'administration, la consommation de carburant fossile est relativement stable depuis 2021, mais une tendance à la baisse a été amorcée en 2024. Celle-ci se confirme très clairement en 2025, avec une diminution de la consommation de carburant de plus de 30% (!) qui s'explique notamment par l'achat de 2 véhicules électriques (un petit camion et une balayeuse) ainsi que par l'optimisation de certains trajets.

Le préavis-cadre relatif aux véhicules de voirie a permis d'anticiper les besoins et de prendre le temps de tester des véhicules adaptés, en vue d'un passage à la motorisation électrique.

Biodiversité

Avec sa nouvelle version de l'Agenda 2030, la Commune a voulu placer sa stratégie biodiversité au même niveau que la stratégie climatique et énergétique, ces 3 volets constituant ensemble sa stratégie environnementale globale.

La création d'un sentier didactique de biodiversité a commencé autour du collège de Dessous-Le-Mont, en collaboration avec les écoles, le service des Infrastructures et un mandataire externe. Le but est de modifier les aménagements extérieurs du collège de Dessous-Le-Mont, inutilisés jusqu'ici malgré leur potentiel intéressant et de créer un parcours pédagogique autour des sens et de la biodiversité. Ainsi, cette zone sera divisée en parties auditive, gustative, olfactive, sensorielle et tactile, avec la plantation de nombreuses plantes et arbustes, la création de petites structures (hôtel à insectes, cabanes à hérisson), de panneaux pédagogiques et d'une zone de partage où pourront avoir lieu des cours en extérieur. Plusieurs dizaines d'élèves ont déjà pu planter des végétaux avec l'aide de professionnels.



La Fête de la Nature a été organisée à Bussigny sur un week-end à la fin du mois de mai. Cette fête, très populaire en Suisse romande depuis 2015 et implémentée dans de nombreuses communes, a connu sa première édition, à Bussigny, en 2024. Pour sa deuxième édition, dont le thème était les sons de la nature, une fabrication d'instruments de musique à base de végétaux a été organisée, ainsi qu'un spectacle musical avec des instruments naturels et une balade pour écouter les chants d'oiseaux. Un atelier de fabrication d'hôtel à insectes et une balade au crépuscule, destinée à découvrir les amphibiens, ont également été proposés. L'engouement pour ces activités est toujours aussi important, de sorte que les places ont été prises d'assaut en quelques heures! Plusieurs centaines d'activités ont été proposées dans toute la Suisse romande. Rendez-vous est pris pour une troisième édition, à Bussigny, en 2026, qui correspondra aux 15 ans de la Fête de la Nature!

Comme chaque année, depuis 3 ans, une balade pour observer les chauves-souris a eu lieu durant la Nuit des Perséides, en août.

Programme de subventions

Le programme de subventions 2025 n'a pas été modifié, cette année, seuls quelques montants ayant dû être adaptés en raison de la nette baisse des revenus de la taxe sur l'énergie qui se confirme chaque année. Cette adaptation se poursuivra en 2026.

Au cours de l'année 2025, les demandes effectives de subventions ont atteint un record historique, avec 749 subventions attribuées (contre 694 en 2024 et 457 en 2023), ce qui montre que les demandes augmentent plus vite que la population. Celles-ci sont réparties comme suit :

- Abonnements transports publics	371
- Vélos à assistance électrique	97
- Installations photovoltaïques	31
- Appareils électroménagers	95
- Vélos sans assistance électrique	45
- Pompes à chaleur	12
- Fenêtres à triple vitrage	14
- Isolation	12
- Haies vives	2
- Remorques vélo	5
- Batteries de stockage	23
- CECB +	11
- Chauffe-eau par PAC	11
- Vélos cargo	5
- Abonnement vélostation	1
- Passeports vélo	4
- Récupération eau de pluie	1
- Biotope biodiversité	2
- Kit vaisselle réutilisable	7

Par rapport à l'année 2024, les subventions relatives aux abonnements de transports publics ont encore augmenté de 25%, de même que les vélos électriques. Concernant l'énergie, le nombre des batteries pour le photovoltaïque continue de progresser chaque année, révélant un développement de l'autoconsommation de l'énergie solaire par la population. Le nombre d'installations solaires a cependant diminué, de même que l'isolation et les fenêtres, contrairement aux appareils électroménagers efficaces (+ 10%) et aux fenêtres à triple vitrage (+ 50%). Une campagne de développement du solaire passant par un appel d'offre groupé Group-it (voir ci-dessus) permettra peut-être d'inverser cette tendance. Au titre de la préservation des ressources, le nombre de haies de lauriers arrachées a diminué substantiellement. Enfin, la subvention pour la vaisselle réutilisable continue d'avoir du succès.

Retour sur un projet concret : IGSU

Des campagnes anti-littering ont été organisées sur 3 week-ends durant les mois de juin et juillet, afin de sensibiliser la population au littering (déchets sauvages). Ces actions ont été menées par IGSU (Interessengemeinschaft für saubere Umwelt, en français Communauté d'intérêts pour un monde propre), des spécialistes de la lutte contre les déchets. Plusieurs ambassadeurs ont parcouru le territoire communal à la rencontre de la population, en lui proposant de petites animations et en la sensibilisant à la question des déchets sauvages. Ils ont également réalisé plusieurs recommandations de la Commune.



Et en 2026?

La baisse continue des revenus de la taxe sur l'énergie enregistrée depuis des années induit une baisse importante des montants disponibles dans le fonds développement durable. En conséquence, les projets en lien avec le développement durable seront moins nombreux. Néanmoins, plusieurs activités, déjà commencées en 2025 (voir pages antérieures), seront pérennisées et menées à leur terme : il en va notamment du sentier biodiversité et de l'étude chauffage à distance.

Concernant les projets non évoqués dans les chapitres ci-dessus, il convient de mentionner, dans le cadre des actions développées en faveur de la biodiversité, le projet « Jardins extraordinaires » qui consistera à amener davantage de biodiversité dans les jardins des propriétaires privés. Déjà implémenté, l'année passée, à Écublens, où il a rencontré un grand succès, il sera décliné, durant l'été, à Bussigny. Ce projet consiste en des entretiens-conseils dispensés au domicile des propriétaires afin de les aider à concevoir un jardin plus propice à favoriser la biodiversité. Ce projet sera présenté lors de deux mini-événements organisés dans deux quartiers. Concernant les parcelles communales, des fiches d'entretien et de suivi permettant de favoriser la biodiversité de nos structures seront éditées.

Concernant l'énergie, des capteurs basés sur l'intelligence artificielle permettront de diminuer la consommation de chauffage dans les bâtiments communaux et d'émettre ainsi moins de CO₂. Par ailleurs, un plan d'assainissement des bâtiments communaux sera défini.

Enfin, concernant la mobilité, le personnel communal se verra proposer des solutions concrètes de mobilité alternative aux personnes utilisant un transport individuel motorisé (TIM).



Bâtiments, domaines et forêts

Mise en conformité des issues de secours de la Grande Salle et de l'Hôtel-de-Ville

L'une des réalisations majeures de l'année 2025 concerne la mise en conformité des issues de secours de la Grande Salle. Conformément au préavis, ces travaux ont permis de répondre aux exigences actuelles en matière de sécurité, notamment pour garantir l'évacuation rapide et sûre des personnes en cas d'urgence.

Dans le cadre de la mise en conformité de la Grande Salle, plusieurs interventions ont été menées afin de renforcer la sécurité et d'améliorer l'accessibilité des locaux. Parmi les principaux travaux réalisés figurent le déplacement de la cuisine vers un nouvel emplacement, la création de nouvelles issues de secours facilitant l'évacuation ainsi que le remplacement et l'adaptation des éclairages de secours pour répondre aux normes en vigueur. Plusieurs mécanismes de portes ont également été adaptés ou remplacés afin d'assurer une circulation sécurisée et des exutoires de fumée ont été installés pour optimiser la gestion des risques en cas d'incident.

Et en 2026?

Tout d'abord, les travaux du nouveau complexe scolaire « En Vquette » débuteront dès les premiers mois de l'année 2026, inaugurant le lancement du projet majeur de l'année.

Par ailleurs, la mise en place d'un préavis-cadre énergétique pour la rénovation des bâtiments communaux figure également parmi les priorités, tout comme le lancement des premières études en vue du regroupement de l'administration communale.

Enfin, la poursuite de la mise aux normes de sécurité incendie se poursuivra avec le Chalet Bois-Gentil.



Grande Salle - Hôtel-de-Ville

Bâtiments

Organisation du service

Le service Domaines et Bâtiments était composé, à fin 2025, de :

- 22 collaborateurs et collaboratrices, soit 17,35 équivalents plein temps (EPT)
 - 1 chef de Service 100% ;
 - 1 adjoint 100% ;
 - 1 secrétaire 30% ;
 - 1 secrétaire 30% ;
 - 1 collaborateur CVS électricien 50% ;
 - 1 collaborateur électricien 70% ;
 - 1 collaborateur technique (concierge 25%) 100% ;
 - 15 concierges, soit 12,55 EPT;
- 3 apprenti-es :
 - 2 apprentis agent d'exploitation ;
 - 1 apprentie employée de commerce.

Tâches du service

Le service des Bâtiments (SDB) est un département clé et transversal, chargé de la gestion globale du patrimoine immobilier de la Commune, de la réalisation des nouvelles constructions ainsi que de la rénovation, de l'entretien et de l'exploitation des bâtiments existants.

Afin d'anticiper les besoins, de définir clairement les priorités et de traiter rapidement les éventuels problèmes, tout en veillant à ce que chaque collaborateur soit tenu informé des avancées et projets en cours, le SDB organise des réunions hebdomadaires auxquelles participent également les chef-fes de la Voirie et du secteur événementiel. Ces rendez-vous offrent l'opportunité de partager des retours d'expérience, d'encourager les échanges d'idées et de renforcer l'esprit d'équipe au sein du Service. En définitive, ces séances jouent un rôle fondamental dans la gestion harmonieuse, réactive et efficiente des activités interservices.

Développement durable

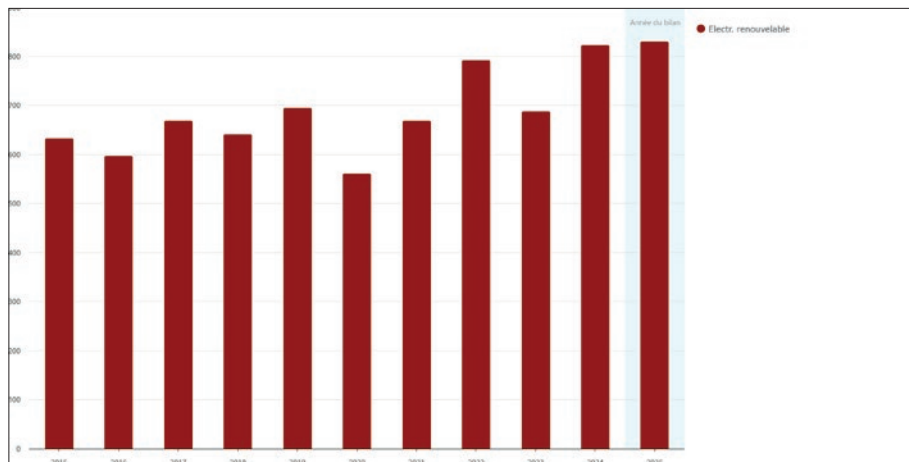
Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Commune a engagé des démarches concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments. Un expert a ainsi réalisé des certificats CECB Plus pour plusieurs édifices communaux, fournissant une base technique fiable pour la planification énergétique et permettant de valoriser le patrimoine immobilier. Par ailleurs, la préparation d'un préavis-cadre énergétique a été accompagnée par la rédaction d'un cahier des charges pour la future mission de Bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO), en vue d'un appel d'offres public. Le BAMO aura pour mission d'élaborer les documents nécessaires à la désignation d'un architecte et de ses mandataires, garantissant ainsi que les projets futurs répondront aux exigences actuelles en matière de durabilité, d'économie d'énergie et de respect de l'environnement. Ces actions illustrent la volonté de la Commune d'intégrer la transition énergétique dans la gestion de son parc immobilier.

Évolution de la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux

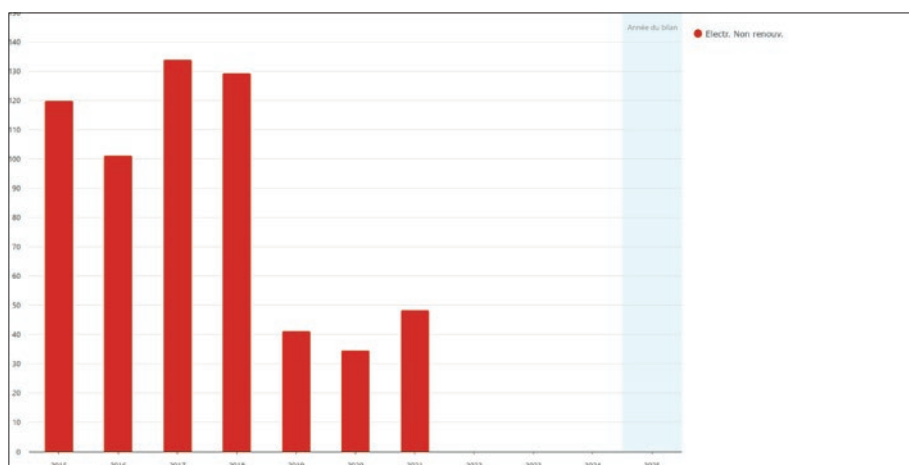
La consommation d'énergie électrique est assez stable depuis l'année dernière (graphique 1). Il n'y a plus d'électricité non-renouvelable dans le mix énergétique de Romande Energie pour les bâtiments communaux depuis plusieurs années (voir graphiques 2 et 3).

La consommation de chauffage (CAD et chauffage électrique) a un peu augmenté en 2025, en partie à cause d'un mois de décembre froid (voir graphiques 4 et 5).

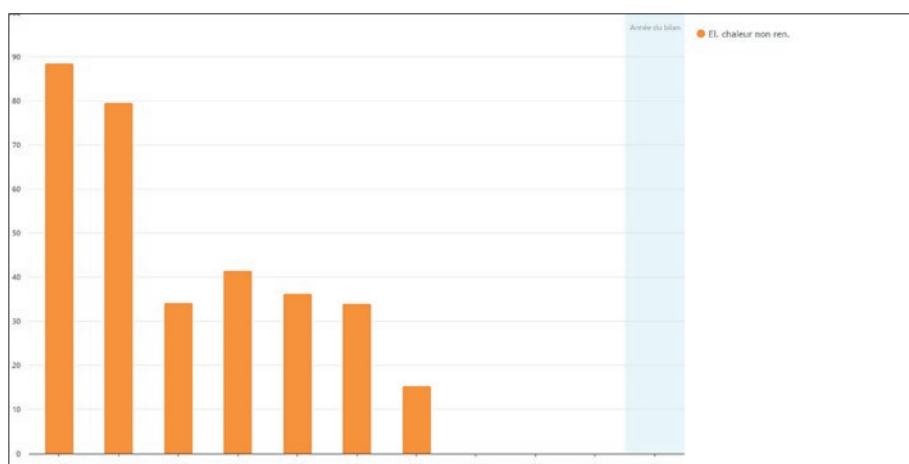
La consommation de mazout est quant à elle en légère baisse (voir graphique 6) alors que la consommation de gaz naturel est en légère hausse (voir graphique 7).



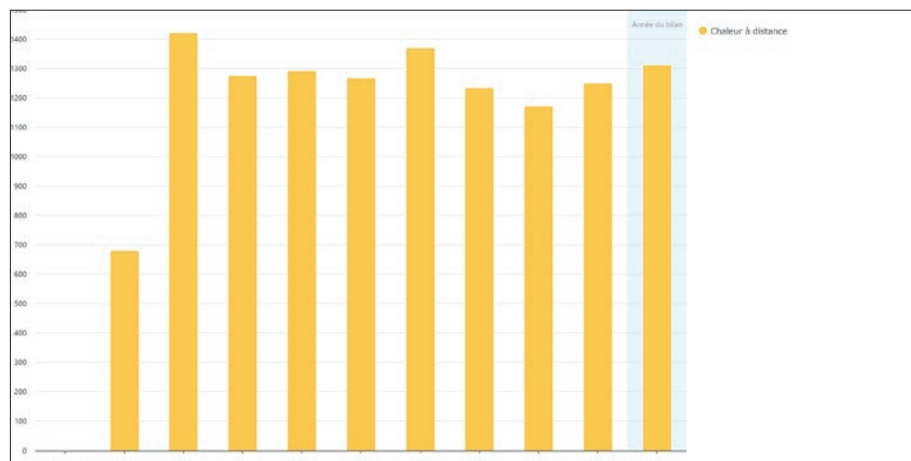
Graphique 1: consommation d'énergie électrique (MWh) provenant d'électricité renouvelable



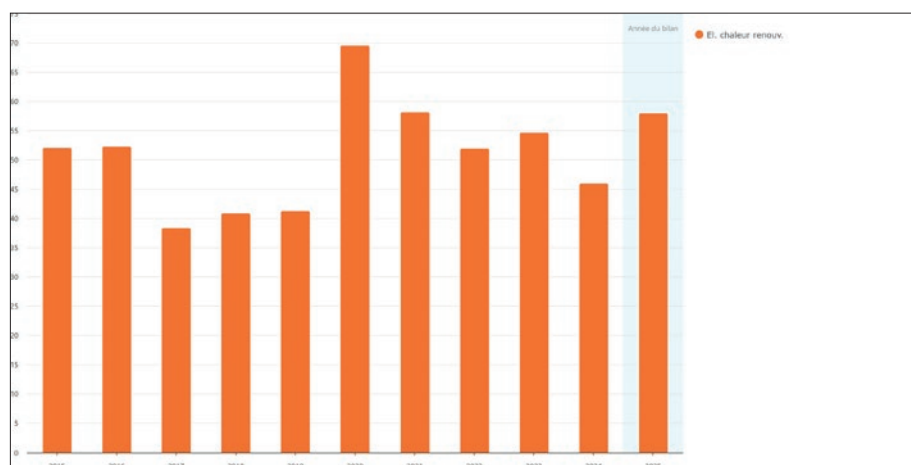
Graphique 2: consommation d'énergie électrique (MWh) provenant d'électricité non-renouvelable



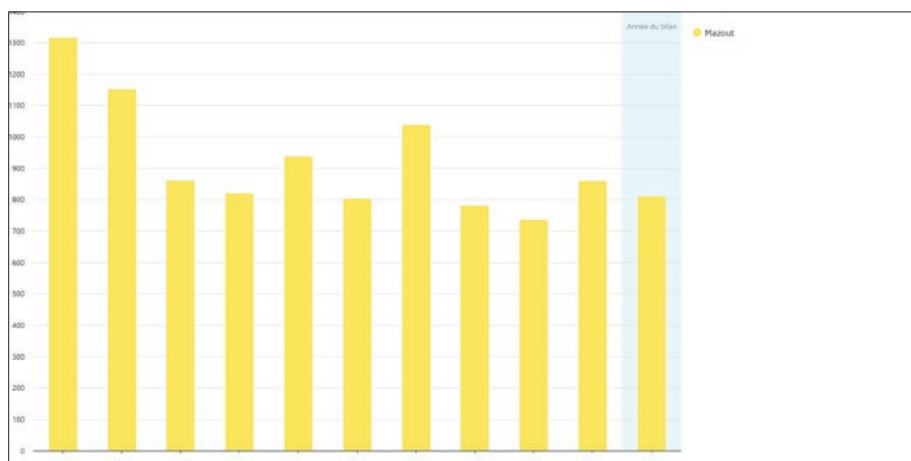
Graphique 3: consommation d'énergie de chauffage (MWh) provenant d'électricité non-renouvelable



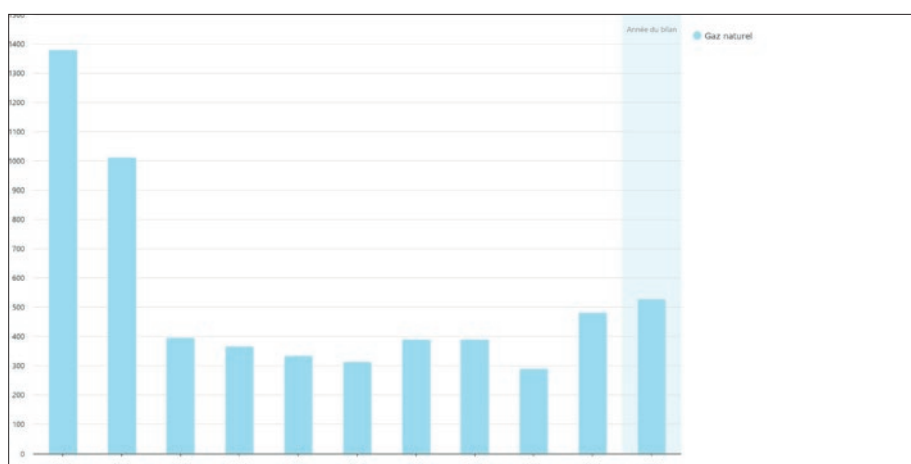
Graphique 4 : consommation d'énergie de chauffage (MWh) provenant du chauffage à distance



Graphique 5 : consommation d'énergie de chauffage (MWh) provenant d'électricité renouvelable



Graphique 6 : consommation d'énergie de chauffage (MWh) provenant du mazout



Graphique 7 : consommation d'énergie de chauffage (MWh) provenant du gaz

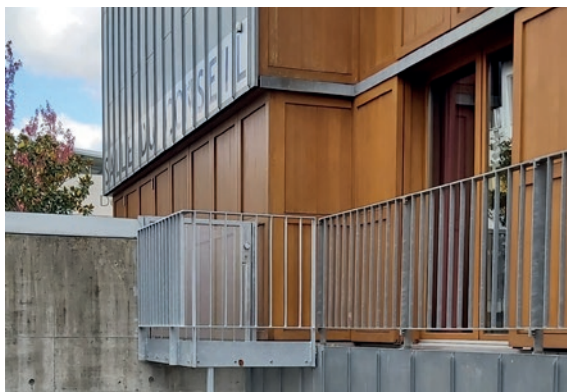
Travaux principaux

Dans le cadre de la préservation et de la mise en sécurité du patrimoine communal, plusieurs projets structurants ont été menés à bien en 2025.

Complexe de l'Hôtel-de-Ville : sorties de secours

Un projet de rénovation intérieure a été mené dans le complexe de l'Hôtel-de-Ville. Après la préparation d'un préavis et la présentation du dossier lors de la séance du Conseil communal du 6 février 2025, un crédit de construction a été accordé.

Dans le cadre de la rénovation du complexe de l'Hôtel-de-Ville, plusieurs interventions ciblées ont été réalisées pour améliorer la sécurité. L'une des principales mesures a consisté à remplacer une fenêtre située en face du bar du restaurant et une autre fenêtre à la salle du Conseil communal par une porte de secours, afin de faciliter une évacuation rapide en cas d'urgence. Pour permettre la création de cette deuxième issue de secours à la salle du Conseil communal, une passerelle a été aménagée afin d'assurer une évacuation par le balcon, offrant ainsi une issue supplémentaire et directe vers l'extérieur. Enfin, l'éclairage de secours a été entièrement renouvelé afin de garantir une visibilité optimale lors de toute évacuation, conformément aux normes actuelles.



Salle du Conseil communal



Porte de secours du restaurant

Maison de la petite enfance (MPE)

La Maison de la Petite Enfance, secteur des Minimômes, a fait l'objet d'un projet de transformation intérieure. Après la préparation du préavis et la présentation du dossier lors de la séance du 6 mars 2025, la demande de crédit de construction a été acceptée. L'objet a ensuite été soumis à l'enquête publique afin de garantir la transparence et la participation de toutes les parties concernées. Durant cette période, les appels d'offres ont été lancés conformément aux procédures en vigueur et il a pu être procédé à l'adjudication des travaux aux entreprises sélectionnées. La directrice de la MPE salue le fait que les travaux aient été réalisés dans les délais prévus, soit pour le 1^{er} septembre 2025.



Minimômes

Ferme chemin de Villars 10

Dans le souci de valoriser et de réaffecter le patrimoine communal, la Municipalité a commandé, le 29 octobre 2024, une étude de faisabilité concernant la ferme située au Chemin de Villars 10. Cette analyse approfondie a permis d'évaluer les dimensions techniques, juridiques et économiques du projet de transformation du bâtiment, à travers trois variantes élaborées à partir de visites sur site, d'une analyse précise des besoins de la Commune, de l'examen de la documentation existante ainsi que d'une prise en compte de l'environnement et des contraintes réglementaires. Des esquisses ont été réalisées, accompagnées d'une estimation détaillée des surfaces, des volumes, des coûts et des risques associés. L'étude s'est déroulée en deux phases: une première consacrée à la conception et à la comparaison des différentes variantes, suivie d'une seconde, destinée à l'approfondissement de l'étude, avec l'élaboration de plans détaillés et de documents techniques. À l'issue de ce processus, il est apparu que les variantes proposées ne répondaient pas entièrement aux exigences du cahier des charges initial. En conséquence, la Municipalité considère nécessaire de réévaluer la pertinence du programme d'activités envisagé et de s'assurer que les besoins en surfaces soient pleinement satisfaits, afin de garantir la cohérence et la viabilité du projet dans le futur.

Lors de la séance du 11 décembre, le Conseil communal a approuvé la suppression de 50 000 francs au budget pour les expertises liées à la transformation de la ferme du Chemin de Villars 10, estimant cette dépense prématurée compte tenu des autres projets en cours.

Travaux principaux d'entretiens courants

Rue de St-Germain 17

Une infiltration d'eau a nécessité une réparation urgente de la toiture, réalisée rapidement. L'étanchéité a été rétablie sans délai, garantissant la sécurité du bâtiment.

Salle de gym de la Tatironne

Malgré le suivi rigoureux et la coordination des interventions pour traiter rapidement les problèmes d'étanchéité à la salle de gym de la Tatironne, le dossier reste ouvert. La situation nécessite non seulement d'assurer une vigilance continue pour garantir la pérennité des réparations, mais aussi de définir clairement les responsabilités de l'entreprise générale et des assurances afin d'assurer une gestion efficace et transparente du litige en cours.

Bâtiment chemin des Bâches 2

Afin de remédier provisoirement aux problèmes d'infiltration d'eau constatés au sous-sol du bâtiment situé au chemin des Bâches 2, des sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle rétro autour de l'édifice, en collaboration avec le secteur de la voirie. À la suite de ces investigations, il a été procédé au curage des canalisations ainsi qu'à un contrôle par caméra qui a permis d'identifier que des conduites obstruées étaient à l'origine du problème. Ces interventions ont permis de rétablir l'écoulement normal et de limiter temporairement les arrivées d'eau dans le sous-sol, dans l'attente de solutions définitives.

Projet scolaire et parascolaire « En Vquette »

Dans le cadre du projet scolaire et parascolaire « En Vquette », cinq entreprises générales ont répondu à l'appel d'offre lancé par la Commune. Le lauréat n'a pu débiter l'installation du chantier qu'à la fin de l'année 2025, le plan d'affectation et le permis de construire nécessaires à la réalisation du projet n'ayant été délivrés que le 24 novembre 2025. Ce léger retard ne devrait pas remettre en cause l'ouverture du collège à la date prévue pour la rentrée scolaire d'août 2027.



En Vquette

Autres projets communaux

Parcelle N° 2510 St-Germain 15-19

Le 6 février 2025, le Conseil communal a validé l'acquisition de l'immeuble sis sur la parcelle n° 2510, à la rue St-Germain 15-19.

Dans une perspective plus globale, cet investissement contribue de manière significative à l'augmentation des actifs de la ville, renforçant ainsi son patrimoine immobilier et participant à son développement économique. Il s'inscrit dans une démarche de valorisation et de gestion stratégique des biens municipaux qui a un impact positif sur le dynamisme local.



St-Germain 15



St-Germain 19

Règlement sur la vidéosurveillance

La directive ainsi que le règlement relatifs à la vidéosurveillance ont été validés, permettant l'installation de caméras aux Collèges de Dalaz et de Roséaz ainsi qu'à la buvette de la Plannaz. De plus, les caméras ainsi que la signalisation obligatoire ont désormais été installés, conformément aux exigences légales.

Domaines

Le service Domaines et Bâtiments de la Commune de Bussigny met à disposition de la population 228 jardins familiaux permettant à leurs locataires de bénéficier d'un petit coin de nature et d'un espace d'évasion. Ces derniers sont répartis sur les 4 sites de la Plannaz (144 parcelles), du Grand-Record (43 parcelles), de la Venoge (37 parcelles) et du Petit-Motty (4 parcelles). Ces surfaces sont très prisées et les listes d'attente pour pouvoir en bénéficier sont longues (voir ci-dessous).

Durant l'année sous revue, et selon une méthode qui a fait ses preuves, des comités, gérés sous forme d'association, ont veillé au respect, sur chacun des sites, des mesures édictées pour assurer leur bonne gouvernance. Alors que le bilan révèle que cette mission a été parfaitement gérée, la Municipalité remercie chaleureusement les membres des différents comités pour leur engagement bénévole. Ces remerciements vont aussi aux collaboratrices et collaborateurs communaux sollicités ponctuellement pour certaines tâches complémentaires.

Jardins de la Plannaz

L'Assemblée générale des Jardins familiaux de la Plannaz s'est tenue le 18 mars 2025 au Foyer de la Grande Salle. En 2025, 3 résiliations ont été enregistrées. Au 31 décembre 2025, 93 personnes sont inscrites sur la liste d'attente des Jardins de la Plannaz.

Jardins du Grand-Record :

L'Assemblée générale des Jardins familiaux du Grand-Record s'est tenue le 28 avril 2025 au Café du Raisin.

En 2025, 6 résiliations ont été enregistrées. Au 31 décembre 2025, 10 personnes sont inscrites sur la liste d'attente des Jardins du Grand-Record.

Jardins de la Venoge :

L'Assemblée générale des Jardins familiaux de la Venoge s'est tenue le 5 mars 2025 à la Salle Sorge de l'Hôtel-de-Ville. En 2025, 4 résiliations ont été enregistrées. Au 31 décembre 2025, 12 personnes sont inscrites sur la liste d'attente des Jardins de la Venoge.

Jardins du Petit-Motty :

En 2025, aucune résiliation n'a été enregistrée.

Forêts

Préambule

L'année 2025 a vu le volume de coupes augmenter suite à un regain d'épidémie de bostryche typographe sur des peuplements d'épicéas. Les frênes sont toujours atteints par la «chalarose», maladie attaquant les arbres au niveau des houppiers et des racines. De plus, les forts coups de vent, parfois courts mais débutant souvent de façon quasi instantanée, provoquent la chute d'arbres, souvent à proximité ou directement sur une infrastructure (routes, bancs, lignes HT, etc.). Afin d'éviter autant que possible ces perturbations, des contrôles de sécurité ont été effectués à chaque impact climatique important (vent, sécheresse, fortes précipitations, neige lourde, etc.). Des travaux de sécurisation ont découlé de ces contrôles de sécurité.

Le marché des bois de construction s'est trouvé ralenti durant le second semestre suite aux tensions géopolitiques mondiales, donnant un prix des bois assez faible de façon générale. Seuls les bois d'exception (chêne) ont pu maintenir des prix élevés. Plusieurs indicateurs économiques tendent à indiquer une reprise de la demande en bois au niveau européen et mondial, permettant d'envisager une possible augmentation des prix des grumes.

Plusieurs entretiens ont été menés sur les parcours santé en forêt (Piste Vita), notamment des coupes de branches, le nettoyage de panneaux ou la pose de copeaux. Ces travaux annuels ont permis de maintenir des infrastructures d'accueil pour le public de bonne qualité.

L'année 2026 permettra de continuer à mettre en application les objectifs issus du plan de gestion forestière en matière d'entretien et d'accueil en forêt. Plusieurs interventions ont été prévues en 2025 et seront réalisées durant le premier trimestre 2026.

Le but du Groupement forestier de la Venoge est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Législature 2021-2026

Présidente du comité	M ^{me} Paola Kaeslin, Municipale de Bussigny
Vice-Président du comité	M. Christian Maeder, Syndic d'Écublens
Membre du comité	M. Denis Favre, Municipal de Romanel-sur-Lausanne
Président de l'assemblée	M. Maxime Stern, Municipal de Crissier
Vice-Président de l'assemblée	M. Maurizio Mattia, Municipal de Prilly
Caissier comptable	M. Steeve Chevalier, Boursier de Bussigny
Secrétaire du comité	M. Grégory Gabriel, Garde forestier

Assemblées

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière. Dans cette perspective, chaque commune y délègue son représentant. Pour l'année 2025, les assemblées ont eu lieu le 27 mars, à Mex et le 25 septembre, à Penthaz.

Historique

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement étaient liées par un contrat de gestion de degré 1, ce qui impliquait que tous les coûts et revenus étaient comptabilisés par les communes.

Depuis 2017, 11 communes étaient gérées selon le contrat de bail degré 3 pour une durée de 6 ans. En 2024, les communes de Crissier et Mex ont intégré ce mode de gestion. Cette année, en 2025, la commune de Renens a également intégré le degré 3. Cela signifie que tous les coûts et les recettes liés à l'entretien des forêts sont pris en charge par le Groupement. Les budgets correspondent au solde annuel pour chaque commune. Ce montant figure dans le contrat de bail.

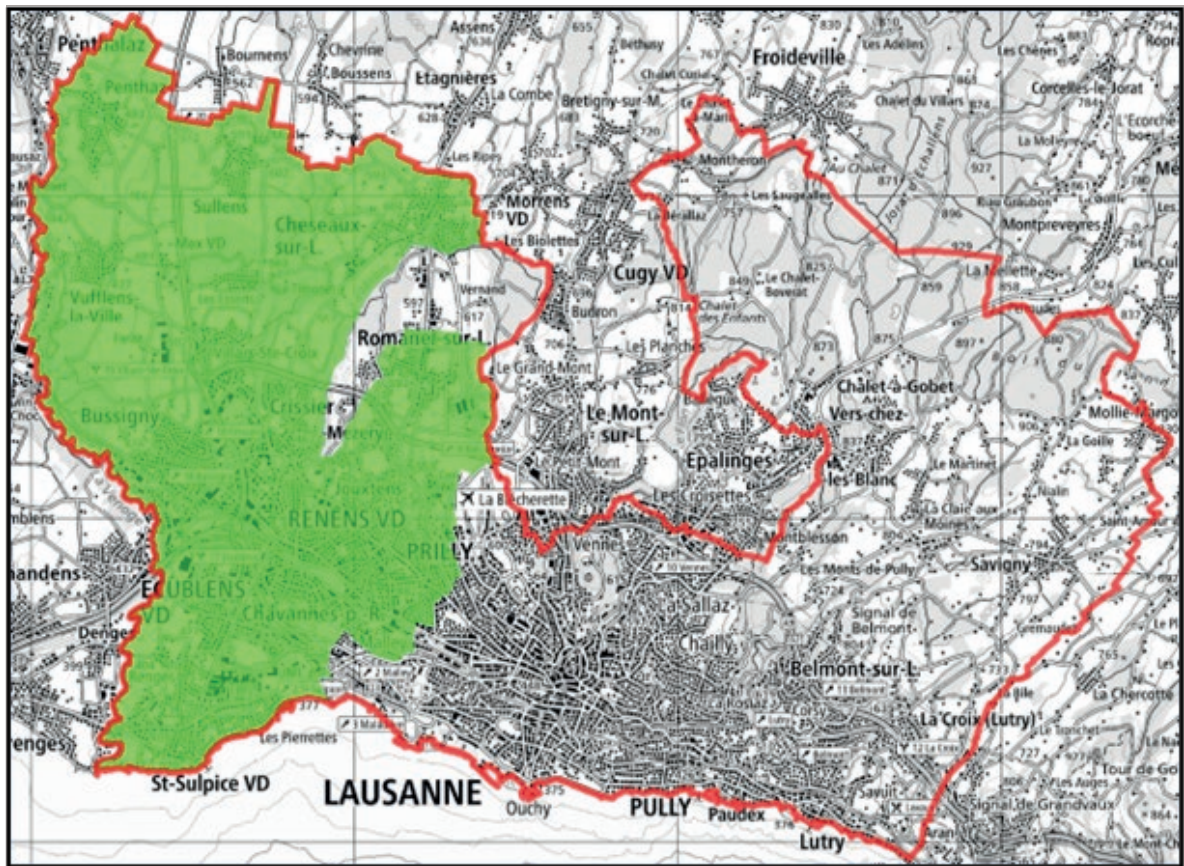
La Commune d'Écublens, encore en degré 1, intégrera ce mode de gestion financière dès le 1^{er} janvier 2026.

Les 14 communes en gestion degré 3 sont :

Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Jouxens-Mézery, Mex, Penthaz, Prilly, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice, Sullens, Villars-Sainte-Croix et Vufflens-la-Ville.

Nouvelle découpe de l'arrondissement forestier 18

Cette année, les limites de l'arrondissement forestier n° 18 ont été revues, conformément à une redistribution des tâches d'autorité entre les inspecteurs forestiers de la région centre. Le triage 184 Mèbre-Talent (les communes d'Assens, Bioley-Orjulaz, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Épalinges, Étagnières, Froideville, Le Mont-sur-Lausanne et Morrens) a été rattaché à l'arrondissement n° 22. Le triage 186 Savigny-Lutry (Belmont, Paudex, Pully, Lutry et Savigny) est intégré à l'arrondissement 18.



Nouveau pourtour de l'arrondissement 18 (rouge). Surface du Groupement forestier de la Venoge (vert)

Activités forestières 2025 à Bussigny

La gestion des forêts communales, menée conformément au plan de gestion forestière, a donné lieu à plusieurs interventions tout au long de l'année 2025.

Une première coupe a été réalisée sur les territoires de Bremblens et d'Échandens, sur une parcelle appartenant à la commune. Elle a consisté à exploiter un reliquat de peuplement résineux, principalement composé d'épicéas et, dans une moindre mesure, de sapins blancs. Quelques feuillus ont également été prélevés, notamment des hêtres dépérissant et des frênes secs.

L'objectif principal était de ramener davantage de lumière au sol afin de favoriser le rajeunissement naturel. L'intervention a aussi permis de supprimer des tiges menaçant la ligne à haute tension traversant le massif. Le bois récolté a été valorisé en bois de construction pour les résineux, tandis que les parties de moindre qualité ont été transformées en bois de chauffage.

Une seconde coupe a été effectuée le long du chemin de la Source, conformément au martelage réalisé en 2024 avec les autorités communales. Plusieurs arbres dépérissant ont été supprimés ainsi que quelques reliquats de plantations d'épicéas affaiblis. Une partie des travaux s'est déroulée sur le tracé de la Piste Vita, nécessitant une remise en état des copeaux.

La Piste Vita a par ailleurs bénéficié d'un entretien complet : nettoyage des panneaux et agrès, remplacement des barrières, escaliers et troncs verticaux, renforcement des deux ponts, taille des abords sur l'ensemble du parcours et pose d'une nouvelle couche de copeaux. Ces travaux ont été réalisés avant le contrôle triennal habituel. À l'exception du remplacement de quelques panneaux endommagés par le temps, aucune remarque n'a été formulée, témoignant de la très bonne tenue de l'infrastructure.

Une troisième coupe, conforme au martelage de 2024, a été menée près de La Vaube. Réalisée entre plusieurs parcelles privées, elle visait à éclaircir un peuplement de hêtres arrivés à maturité (environ 80 ans). Les arbres les plus petits, souvent intercalaires, ont été prélevés afin de permettre aux sujets restants de développer pleinement leurs couronnes. Le bois issu de cette intervention a été transformé en ballots de bois de feu d'un mètre et vendu lors de la traditionnelle mise de bois du mois de mars.

Durant l'été, des soins à la jeune forêt ont été réalisés sur plusieurs surfaces permettant de sélectionner et de favoriser les tiges les plus vigoureuses et les plus résistantes au changement climatique. La qualité des arbres a également été prise en compte pour garantir la production future de bois de valeur. Ces travaux ont été menés avec un minimum de machines (tronçonneuse, débroussailleuse) en privilégiant des techniques nouvelles telles que le cassage de tiges ou l'annélation (déclin de la tige à supprimer sur plusieurs années). L'usage d'outils manuels offre un meilleur confort au personnel, réduit le bruit, limite les émissions de CO₂ et minimise l'impact sur le milieu. Une attention particulière a été portée à l'arrachage des plantes exotiques envahissantes : renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*), solidage du Canada (*Solidago canadensis* L.) et buddléia (*Buddleja davidii*). Ces espèces entraînent une perte importante de biodiversité en colonisant rapidement de grandes surfaces et en empêchant le développement des espèces indigènes. Un suivi régulier des zones touchées est assuré afin d'éliminer toute nouvelle repousse.

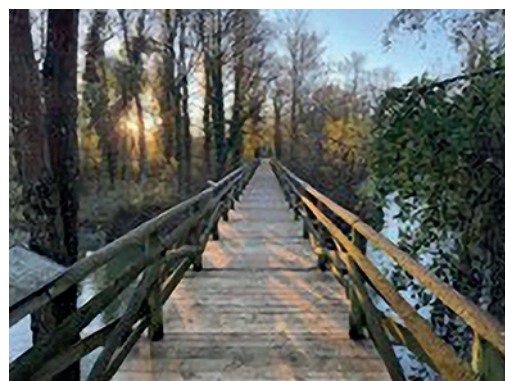
Les surfaces plantées au cours des cinq dernières années ont également été entretenues durant l'été. Ces interventions permettent de contrôler la vitalité des plants, de remplacer les sujets manquants, les protections anti-gibier et d'effectuer un fauchage manuel des adventices gênant leur croissance. Pour enrichir la diversité naturelle du rajeunissement présent sur les coupes de 2024 et 2025, plusieurs groupes de plantations ont été installés. Les plants proviennent de la pépinière de Genolier, partenaire de longue date du Groupement forestier de la Venoge. Les essences mises en terre comprennent notamment le chêne sessile, l'érable sycomore ou plane, le tilleul à grandes feuilles, l'orme champêtre et le merisier.

La passerelle des Îles, située au-dessus de la Venoge et reliant le terrain de football à la route de Bremblens, a fait l'objet d'une réfection complète du platelage ainsi que du renforcement de certains garde-corps. Un rapport préalable d'un bureau d'ingénieurs avait permis d'évaluer la solidité de cet ouvrage construit en 1994. Les travaux ont duré un mois en raison de la découverte d'une pièce de bois défectueuse lors du démontage d'une rampe d'accès.

À la suite de la réfection de la route de Bremblens, la suppression du passage piéton permettant de traverser celle-ci, notamment pour les utilisateurs du terrain de sport, a engendré la création d'un sentier du côté de la Venoge, afin de permettre aux piétons de circuler le long de la route en sécurité. Des travaux d'abattage ainsi que la pose de copeaux pour matérialiser le sentier ont été effectués.

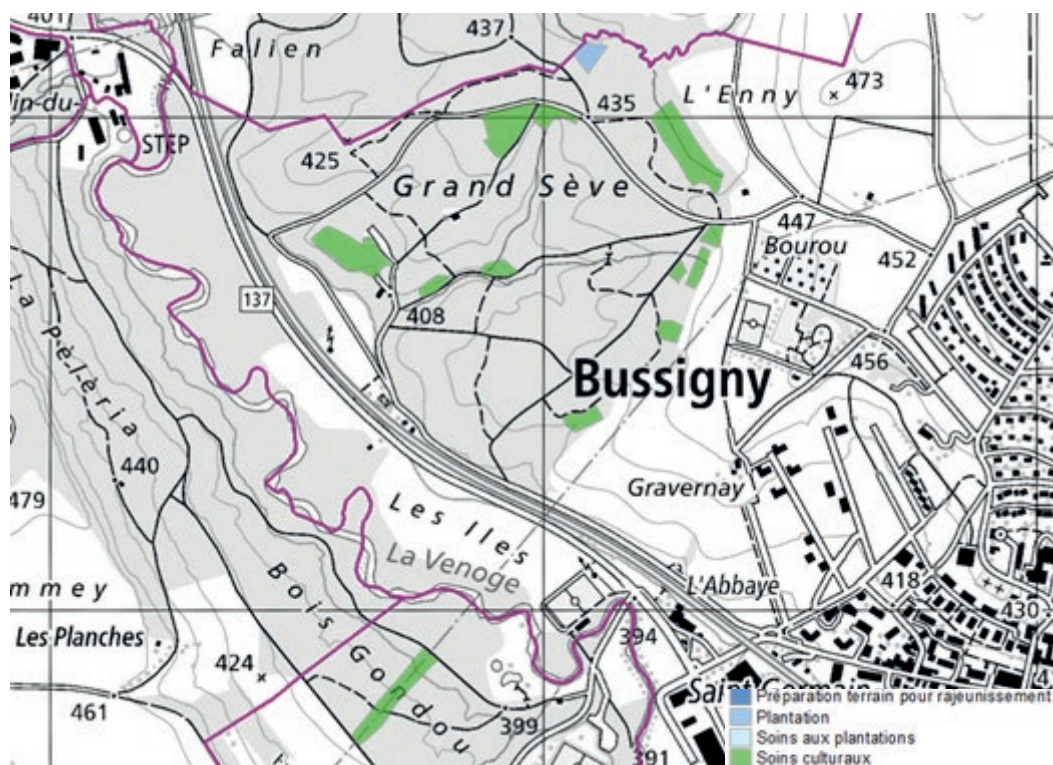
Des contrôles de sécurité ont été menés autour des infrastructures d'accueil en forêt ainsi qu'en périphérie des massifs. Ces inspections ont nécessité divers travaux de sécurisation, notamment des coupes et tailles ciblées, en particulier le long des chemins.

Le traditionnel martelage d'automne, réalisé en présence de la Municipalité et de l'inspecteur des forêts, s'est déroulé dans le massif de Grand Sève. Les interventions prévues seront exécutées durant le premier trimestre 2026.

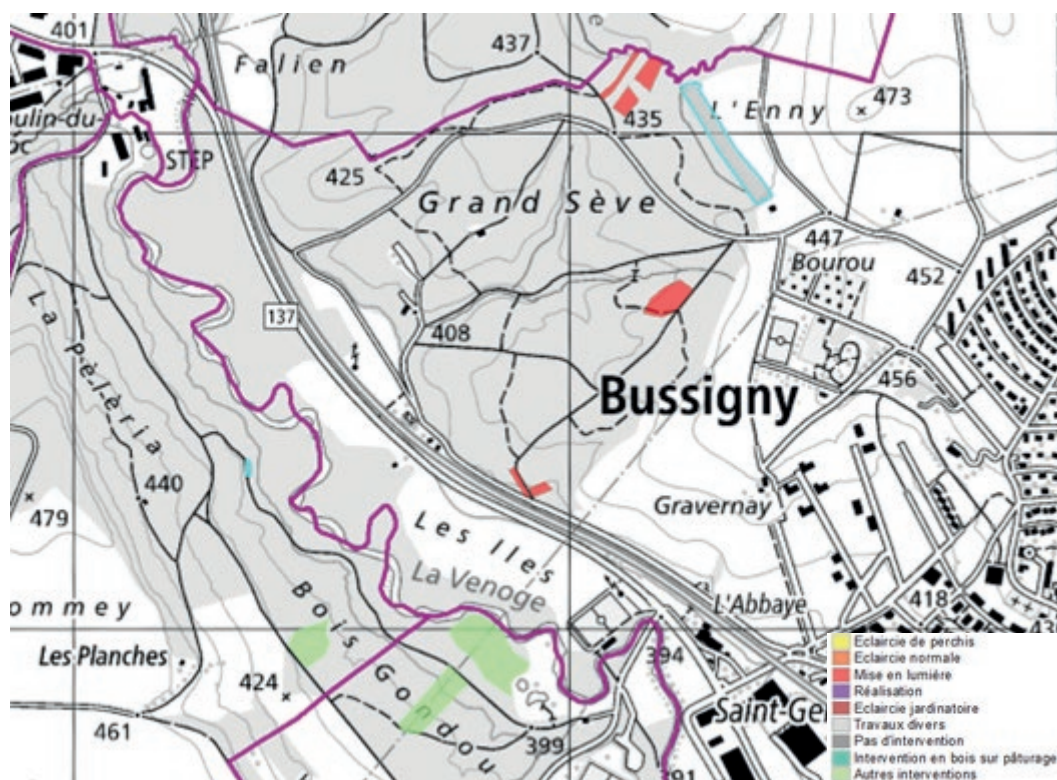


Passerelle des Îles après réfection

Plantations et soins cultureux:



Coupe de bois:



Bois martelé: 945 sylves



Infrastructures, Voirie, Espaces fleuris

Fin des travaux et inauguration du Parc du Centre

L'année 2025 a marqué l'aboutissement du projet de réfection totale du Parc du Centre, avec l'achèvement des derniers aménagements et son inauguration officielle. Les travaux se sont achevés avec la réalisation de l'aire de jeux destinée aux plus grands, la pose des revêtements sur les aires de jeux ainsi que par l'intervention artistique de Stillo Noir sur l'édicule supportant la passerelle.

Dès son ouverture, le parc a rencontré un vif succès auprès de la population. Pensé comme un espace inclusif et intergénérationnel, il offre à toute la population une possibilité de s'y retrouver : les enfants y jouent, les familles s'y détendent et les habitantes et habitants s'y croisent, s'y reposent ou s'y retrouvent au quotidien.

L'inauguration a été l'occasion de mettre en lumière la diversité des usages du lieu. Animations, présence de la ludothèque et de la bibliothèque communale, installations culturelles telles que les sculptures musicales, ainsi que des espaces de restauration éphémères ont permis de révéler tout le potentiel de ce nouvel espace de vie.

Le parc constitue aujourd'hui un véritable lieu de rencontre, favorisant le lien social et le vivre-ensemble. Son aménagement paysager, avec la plantation de 25 arbres, 30 arbustes et plus de 7 700 vivaces, contribue également à renforcer la biodiversité en milieu urbain.

Les équipements modernes, incluant des jeux stimulants pour les enfants ainsi que des installations destinées aux adultes, telles qu'un baby-foot et une table de ping-pong, complètent cette offre. De nombreuses assises, fixes et mobiles, permettent de s'approprier librement l'espace.

Enfin, les sanitaires, habillés par l'artiste suisse Stillo noir (voir aussi Culture, Installations artistiques), apportent une touche esthétique finale et confèrent au site une identité unique.

Le Parc du Centre s'impose ainsi comme une réalisation réussie, pleinement intégrée dans la vie locale et répondant aux besoins d'une population diversifiée.

Et en 2026?

Les projets lancés en 2025 seront finalisés. Il sera procédé à la réfection du chemin de Sottelles, à la réalisation du séparatif au chemin du Cèdre et du collecteur Buyère Sorge, au suivi du projet du TRAM et à l'adaptation du bâtiment de Voirie.

L'état sanitaire des arbres sur les parcelles publiques et privées communales sera évalué et un suivi sera mis en place.

Service des infrastructures

Effectifs

Bureau technique :

Au 31 décembre 2025, le bureau technique était composé de 8 collaborateurs et collaboratrices, soit 7,8 équivalents plein temps (EPT).

- 1 chef de service	100 %
- 1 adjoint au chef de service	100 %
- 1 ingénieure et 1 ingénieur, chargés de projets à	100 %
- 1 ingénieure spécialisée en réseau d'assainissement	80 %
- 1 technicien spécialisé en infrastructures routières et responsable de la gestion de l'occupation du domaine public	100 %
- 1 géomaticien	100 %
- 1 secrétaire	100 %

Le service des Infrastructures comprend le Bureau technique, le secteur de la Voirie et le secteur des Espaces fleuris.

Le **Bureau technique** assume les fonctions suivantes :

- projeter les projets communaux ;
- assurer la gestion de l'espace public, des routes et leur sécurisation, des réseaux, de l'assainissement et des déchets ;
- contrôler et assurer la police de construction dans ses domaines spécifiques de compétence ;
- coordonner les projets d'infrastructure de transport de tiers.

Le **secteur de la Voirie** a pour mission l'entretien général du domaine public communal (chaussées, parcs, etc.). Selon les missions, il peut également être amené à s'occuper du domaine privé communal. Il assure des tâches de logistique et de support pour le secteur Événementiel et les autres secteurs de l'administration communale.

Le **secteur des Espaces fleuris** produit les fleurs et autres plantes nécessaires à la réalisation d'aménagements floraux et végétaux sur le territoire communal. Il s'occupe également de l'entretien et de la taille dans les espaces verts, en collaboration avec la Voirie.

Réseau d'assainissement des eaux claires et des eaux usées

La Commune procède, chaque année, à une campagne d'auscultation par caméra des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées.

En 2025, 4 410 mètres de canalisations ont été inspectés sur le total des 42 500 mètres qui composent le réseau communal des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées.

Les rapports d'inspection ont permis de définir les différents secteurs nécessitant un curage et la réalisation de quelques réparations ponctuelles, tels que des suppressions de racines, des fraisages de concrétions de calcaire et des réparations de branchements.

Ces réparations sont effectuées au moyen de robots spéciaux, insérés dans les tronçons de collecteurs à traiter et pilotés depuis la surface sans qu'il soit nécessaire d'engager des travaux de fouille. L'objectif de ces interventions est d'assurer le bon écoulement des eaux.

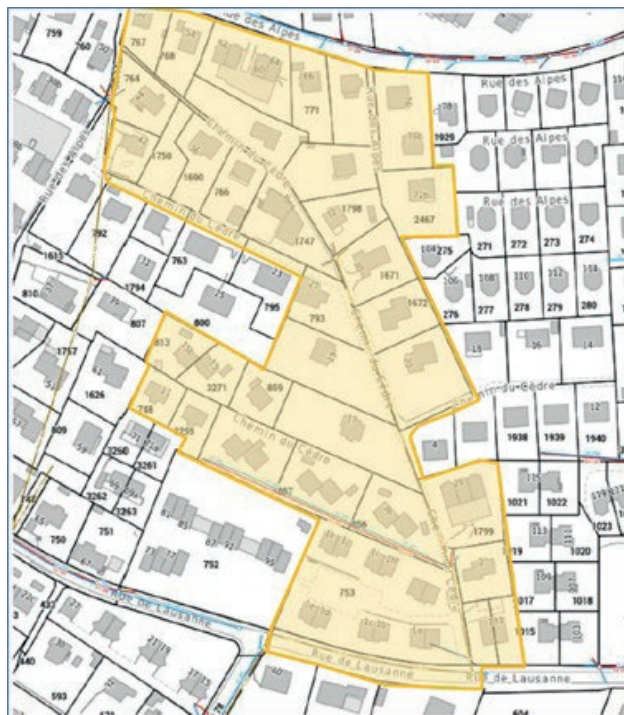
Chemin du Cèdre : mis en séparatif

Afin de poursuivre les objectifs définis dans le Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE) communal, en particulier la réduction des surfaces raccordées en système unitaire, le Service a étudié la mise en séparatif des parcelles situées de part et d'autre du chemin du Cèdre.

La mise en séparatif consiste à distinguer les eaux usées, dirigées vers la Station d'épuration (STEP) de Vidy pour traitement, des eaux claires qui sont rejetées dans le milieu naturel, en l'occurrence la Venoge pour ce bassin versant.

Ce projet a nécessité des échanges individualisés avec chaque propriétaire concerné, afin d'adapter les solutions techniques aux spécificités de chaque parcelle. Par ailleurs, une séance d'information réunissant les propriétaires et les riverains a été organisée pour présenter le projet, le planning des travaux ainsi que les nuisances attendues.

Le préavis relatif à la demande de crédit pour la réalisation de ces travaux est désormais finalisé. Il sera soumis au Conseil communal au cours du premier trimestre 2026.



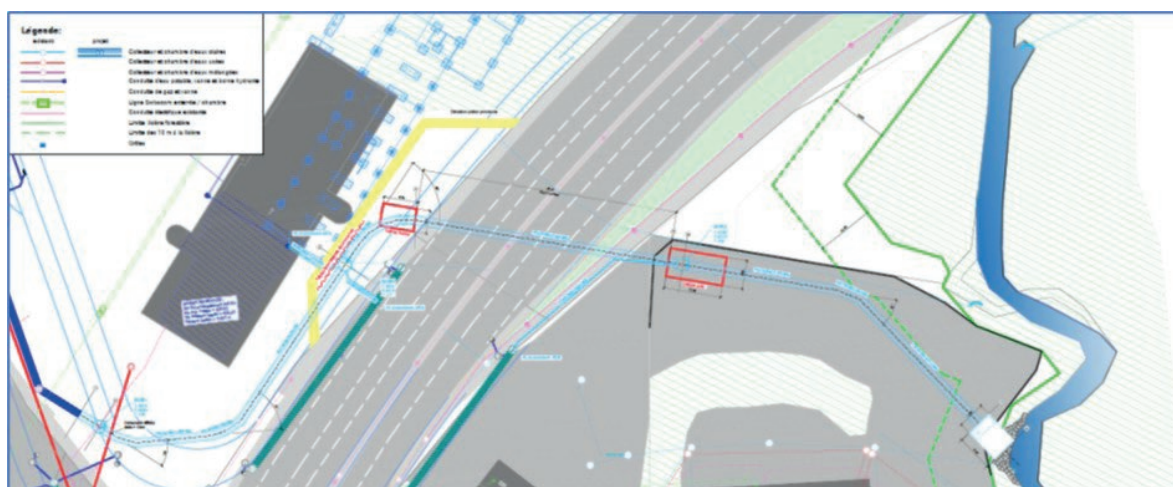
Bassin versant secteur chemin du Cèdre

Nouveau collecteur Buyère-Sorge

Le développement des projets dans l'emprise du plan partiel d'affectation (PPA) Buyère, ancien site Veillon, ainsi que le projet du Tram sur les routes de Buyère et de Sullens imposent une adaptation des collecteurs publics d'eaux claires dans le secteur.

Les études de projet pour un nouveau collecteur d'eaux claires Buyère-Sorge se sont poursuivies en 2025. À la fin de l'année 2025, l'avancement du projet a permis de planifier une demande d'autorisation de construire pour 2026 ainsi que l'appel d'offres pour les travaux. Les aspects environnementaux ont fait l'objet d'une attention particulière, le projet touchant notamment une zone de forêt et un site pollué recensé, tandis que l'exutoire est situé sur l'une des berges de la Sorge. Les coordinations avec les propriétaires fonciers concernés sont en cours.

À la fin 2025, le tracé du collecteur était validé et figé.



Tracé du collecteur Buyère Sorge

Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne

Le Canton avait adopté, en 2019, le Plan régional d'évacuation des eaux (PREE) de la Chamberonne afin d'assurer une gestion coordonnée des eaux usées à l'échelle du bassin versant de la STEP de Vidy.

Entre 2021 et 2025, les responsables politiques de l'assainissement des communes concernées ont élaboré un projet de création d'une association intercommunale (AGEV). Cette structure aura pour mission de gérer les réseaux de collecteurs intercommunaux raccordés à la STEP de Vidy.

Le préavis municipal relatif à la création de cette association et à l'adoption de ses statuts sera soumis au Conseil communal au début de l'année 2026. L'objectif consiste à obtenir une validation du projet par l'ensemble des communes d'ici à la fin de la législature.

Contrôles des raccordements eaux claires et eaux usées, projets et chantiers

Dans le cadre de la procédure de demande d'un permis de construire, la Police des constructions délègue au service des Infrastructures le contrôle des projets soumis à autorisation pour les parties de projet relatives à l'assainissement. Le Service a ainsi examiné 12 projets au cours de l'année 2025.

Le projet de construction de la nouvelle école sur le site «En Vquette» a fait l'objet de mise à l'enquête publique au mois de mai 2025. Le Service a été pleinement impliqué dans l'analyse des dossiers d'enquête pour les aspects de gestion des eaux et pour toutes les problématiques liées aux aménagements extérieurs en lien avec le domaine public.

Le Service procède également à des contrôles pour les aspects liés à la gestion des eaux de chantiers et à la conformité des travaux de raccordement des biens-fonds. Au cours de l'année 2025, 18 chantiers ont fait l'objet de suivi.

À la délivrance d'un permis d'habiter ou d'exploiter, les plans du réseau d'assainissement privé sont collectés et les informations nécessaires saisies dans la base de données du Service.

Routes

Chemin de Mochettaz

Avec la construction du nouveau quartier «Côté Gare», le chemin de Mochettaz, qui dessert notamment le nouveau quartier réalisé dans le périmètre du PPA de Mochettaz, a dû être réfectionné.

La coordination avec les travaux d'aménagements extérieurs du nouveau quartier a imposé que les travaux de finition soient réalisés en 2025. Ces travaux comprennent la pose de la couche d'usure du revêtement bitumineux (tapis) et la pose de la signalisation routière horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux).

Le décompte final pour l'entreprise de génie civil a été établi en 2025.

Chemin de Mochettaz, tronçon ouest

Selon les données à disposition du Service sur l'état des routes et des chemins communaux, le tronçon ouest du chemin de Mochettaz est considéré comme étant dans un état critique. Dès lors, une réfection de l'infrastructure et de la superstructure est préconisée.

Le service des Infrastructures a engagé, en 2024 et 2025, avec ses propres ressources, une étude d'avant-projet de cette réfection.

Au vu des futurs projets d'aménagement sur les parcelles desservies par ce tronçon, le projet est suspendu en attendant une meilleure définition des besoins. Un entretien léger du chemin a été réalisé en 2025 dans le but de garantir la sécurité des usagers et de prolonger à coûts minimales l'utilisation du chemin.

Chemin de Sottelles

Le projet de réfection du chemin de Sottelles est en cours.

À la suite de l'acceptation de la demande d'un crédit d'études (Préavis 1/2024) par le Conseil communal, lors de sa séance du 28 novembre 2024, les études de projet se sont poursuivies dès avril 2025. Ces études avancent en collaboration entre les mandataires et la direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), en particulier pour tous les aspects touchant la gestion des intersections sur le tracé.

Chemin de Roséaz

Pour améliorer la sécurité des écoliers sur le chemin de Roséaz, au droit des bâtiments scolaires, le Service a élaboré un projet de réaménagement du secteur.

À la fin de l'année 2024, le projet a été validé par la Municipalité et par la Police de l'Ouest lausannois (POL).

Le préavis relatif à la demande de crédit de réalisation a été présenté au Conseil communal au cours du premier semestre 2025 et a été approuvé par celui-ci.

Une procédure d'appel d'offres a été menée pour la sélection des entreprises chargées des travaux. Conformément à la planification validée, les travaux de génie civil ont été réalisés durant les vacances scolaires de l'été 2025. Les interventions relatives au marquage routier ainsi qu'à la pose de la signalisation verticale et horizontale ont été effectuées dans un second temps, durant les vacances scolaires d'automne 2025, permettant la mise en exploitation complète des aménagements.



Aménagements au chemin de Roséaz

Route de Sullens, accès piétonnier au gymnase

Pour répondre à la question de la sécurité des piétons circulant le long de la route de Sullens, le Service a étudié un projet de construction d'un trottoir provisoire en attendant les travaux d'aménagements définitifs liés au projet du TRAM à cet endroit.

Le projet a été approuvé par la DGMR au cours de l'année 2025.

À la suite de cette décision, la Municipalité a exprimé le souhait de revoir le projet pour réduire les coûts, vu le caractère provisoire de l'aménagement. Un projet redimensionné avec des coûts réduits sera présenté à la Municipalité au début 2026.

Aménagement et végétalisation du parking public Saint-Germain

Le secteur du parking Saint-Germain, situé en partie sur le bien-fonds privé communal n° 2505, a fait l'objet d'un projet d'aménagement dont les objectifs environnementaux sont notamment la lutte contre les îlots de chaleur et la désimperméabilisation du sol.

Le projet tient compte du maintien de l'offre en stationnement et est compatible avec l'installation d'attractions foraines lors de fêtes.

Le projet a obtenu une autorisation de construire et fait l'objet d'un appel d'offres pour les travaux de génie civil. Un préavis a été rédigé dont l'objet était la demande d'un crédit de réalisation.

Fin 2025, au vu de la situation financière de la Commune, la Municipalité a décidé de reporter la présentation du préavis au Conseil communal.

Mobilité

Sécurité routière dans la zone de rencontre

Des réflexions ont été menées dans le courant de l'année sur le fonctionnement de la zone de rencontre au centre. Différentes solutions relatives à la signalisation routière ont été élaborées et ont fait l'objet d'une analyse menée avec un expert en circulation et en signalisation routière. Il en a résulté un projet de signalisation routière et de marquage au sol dont le but consiste à améliorer la sécurité pour toutes les personnes usagères de la zone de rencontre. Le projet fera l'objet d'un préavis avec une demande de crédit de réalisation au Conseil communal lors de sa séance 5 février 2026.

Réseaux

Eau potable

Sources

L'eau des sources de la Molomba est toujours contaminée au chlorothalonil. Des études sont en cours avec nos partenaires, les communes de Daillens et Penthalaz (copropriétaires desdites sources) afin d'évaluer les possibilités de traitement de cette eau et sa valorisation.

Dans le cadre de la surveillance hydrogéologique de la nappe souterraine, une pollution aux hydrocarbures a été détectée le 10 octobre 2025. Les eaux provenant de la source de la Molomba n'ont plus alimenté les réseaux d'eau potable. La population de Daillens consommant cette eau a été alertée et de l'eau en bouteille a été distribuée.

À la suite de prélèvements complémentaires, aucune trace d'hydrocarbure n'a été détectée et l'interdiction de consommer de l'eau a été levée dans l'après-midi du 14 octobre 2025.

Alimentation des fontaines et des points d'arrosage

En 2025, le Service a coordonné la pose de quatre compteurs sur des points d'arrosage existants.

L'objectif est que tous les points de prélèvement sur le réseau d'eau potable, propriété du Service de l'eau de Lausanne (SEL), soient équipés de compteurs de sorte que seule la consommation réelle soit facturée.

Éclairage public

Généralités

L'objectif consistant à disposer d'un réseau d'éclairage public avec des luminaires énergétiquement performants et équipés de télégestion au 31 décembre 2027 est toujours d'actualité. La seule exception s'applique aux luminaires qui seront remplacés dans le cadre du projet du TRAM.

État du réseau

Durant l'année 2025, 19 nouveaux mâts, dotés de 3 points lumineux, ont été installés sur la place publique du complexe Cocoon et 5 nouveaux mâts, avec un point lumineux unique, ont été installés au chemin de la Savonnerie. Les sources lumineuses de la place des Arcades ont été entièrement renouvelées, passant ainsi de 16 mâts avec 32 points lumineux à 16 mâts avec 43 points lumineux.

Au 31 décembre 2025, le réseau d'éclairage public comptait 1 436 points lumineux. Le solde des points lumineux à remplacer et à équiper de sources type LED sera traité au cours de l'année 2026. Romande Énergie a communiqué son intention d'équiper le réseau avec le système de télégestion au cours de l'année 2026. L'objectif cité ci-dessus sera alors atteint avant l'échéance du 31 décembre 2027.

Une étude de conformité de l'éclairage des traversées piétonnes a commencé en décembre 2024 et s'est poursuivie en 2025. Sur 71 traversées piétonnes, 16 peuvent être mises aux normes par le simple remplacement de la source lumineuse, tandis que 17 nécessitent des travaux de génie civil. Les autres traversées piétonnes sont d'ores et déjà conformes et ne requièrent aucune intervention.

Mesures associées au développement durable

Lors des nuits des Perséides, qui ont eu lieu du 9 au 12 août 2025, l'extinction de l'éclairage public était complète sur le territoire communal afin de permettre une meilleure observation de ce phénomène astronomique.

Eclairage durant la nuit

Dans le courant de l'année, la Municipalité a été saisie d'une pétition concernant l'extinction partielle de l'éclairage public nocturne. Après examen des demandes et des arguments avancés, elle a rappelé que cette mesure, mise en place dans un objectif de sobriété énergétique, de réduction des coûts et de limitation de la pollution lumineuse, n'a pas entraîné d'augmentation constatée des incivilités ou de la criminalité. Soucieuse, toutefois, de prendre en considération le ressenti d'une partie de la population, la Municipalité a décidé

d'adapter le dispositif en maintenant l'extinction en semaine tout en rétablissant l'éclairage, durant les nuits des vendredis et samedis, afin de trouver un équilibre entre sécurité, qualité de vie et transition énergétique.

Équipements publics, places de jeux

Réfection totale du Parc du Centre

La réfection totale du Parc du Centre a été réalisée en majeure partie au courant de l'année 2024. En 2025, les revêtements antichute de deux zones de jeux ont été réalisés et les plantations effectuées. Depuis la fin du printemps 2025, le parc est entièrement ouvert au public.

Place de jeux du Belvédère

Le projet d'aménagement d'une nouvelle place de jeux au nord-ouest du quartier Panorama a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal portant sur la demande d'un crédit de réalisation. Cet aménagement n'avait pas encore fait l'objet d'une demande d'autorisation de construire et, peu avant la séance du Conseil communal à l'ordre du jour de laquelle figurait ce sujet, une question est parvenue à la Municipalité, interrogeant la conformité de l'aménagement avec la destination de cette parcelle, selon le règlement du plan d'affectation de Bussigny Ouest. Face à cette incertitude, le préavis a été retiré et une demande a été adressée à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) dans le but d'obtenir une décision officielle sur la légalité du projet consistant à réaliser une place de jeux à cet emplacement. Fin 2025, la prise de position de la DGTL était encore attendue.

Parc à chiens

En réponse à un postulat déposé par le Conseil communal, un parc à chiens a été réalisé en 2025 à l'aval du parking situé le long de la rue du Jura. Il a été ouvert au public et à ses compagnons à quatre pattes à l'automne 2025. Quelques derniers travaux de plantations et d'installation pour l'arrosage automatique seront réalisés au début de l'année 2026.

Projets d'infrastructure TRAM

Le service des Infrastructures assure le suivi du projet du TRAM conduit par la direction de projet des transports publics lausannois (tl).

La Commune participe régulièrement aux séances du Groupe de travail (GT) et aux séances du Comité de projet (COPROJ).

Durant l'année 2025, les tâches suivantes ont été réalisées :

- Poursuite de l'établissement des conventions d'application des conventions-cadres passées entre la Commune et les promoteurs des trois plans partiels d'affectation situés le long du tracé du TRAM, sur les routes de Buyère et de Sullens.
- Conduite du projet d'aménagement de la parcelle 1941, sur laquelle est sis le bâtiment de la Voirie, impactée par le projet du TRAM.

Parcelle 1941, site de la Voirie, transformation des bâtiments, aménagements extérieurs

La parcelle 1941, propriété communale, est située le long du tracé du futur TRAM. Des emprises définitives sont nécessaires à la réalisation du projet du TRAM, de sorte que la surface de la parcelle communale s'en trouvera réduite.

Un avant-projet a été conduit, en 2024, afin de définir les aménagements et les interventions nécessaires sur les bâtiments existants. Les études menées en 2025 ont permis de corriger et/ou de confirmer les éléments nécessaires à la rédaction d'une convention entre les tl et la Commune, convention fixant les devoirs et obligations de chacune des parties.

Gestion du domaine public

Plateforme de coordination des chantiers dans l'Ouest lausannois

Sous l'impulsion du bureau du SDOL, les chantiers de l'Ouest lausannois seront prochainement supervisés sur une plateforme permettant de coordonner les différents chantiers d'infrastructure touchant les routes au sein du district de l'Ouest lausannois, les interventions des services industriels, des réseaux de communication ainsi que les mesures de circulation associées au déroulement des chantiers.

La charte d'utilisation a été validée en 2025 par les Communes ainsi que par les propriétaires des réseaux externes (eau potable, gaz, chauffage à distance, électricité, réseaux multimédias). La mise en application de la nouvelle plateforme de coordination des chantiers est prévue pour 2026.

Permis de fouille et permis d'utilisation du domaine public

En 2025, 104 permis d'usage du domaine public ont été accordés, dont 38 pour des occupations du domaine public et 51 pour des fouilles et sondages. Ce nombre est en nette augmentation par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle 89 permis avaient été attribués. Cette augmentation significative du nombre de permis délivrés est due au déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Commune de Bussigny qui se poursuivra jusqu'en 2027.

Gestion des déchets

Collecte des déchets au porte-à-porte

En 2025, les prestations du transporteur mandaté par la Commune ont été réalisées à son entière satisfaction.

Un nouveau véhicule électrique est en fonction depuis février 2025 et est affecté à la collecte au porte-à-porte. Depuis juillet 2025, un camion-grue électrique est engagé pour la vidange des conteneurs enterrés.

Calendrier de collecte des déchets

Le nouveau calendrier BUSSITRI 2025, élaboré par les services de la Commune de Bussigny, a été globalement bien accueilli par la population et n'a suscité que très peu de remarques de la part des habitantes et habitants. Comme chaque année, la version papier a été distribuée à l'ensemble des ménages de la commune par les collaborateurs de la Voirie.

À la fin de l'année 2025, l'édition 2026 dudit calendrier a été préparée en collaboration avec le transporteur, afin d'intégrer les jours fériés et de garantir la bonne organisation des collectes.

Déchets urbains ménagers

La croissance de la population se reflète dans l'augmentation des volumes d'ordures ménagères et de verre collectés. En revanche, on observe une légère diminution des déchets compostables pouvant indiquer un tri insuffisant de la part de la population.

Quant aux déchets déposés dans les déchèteries mobiles, leurs volumes sont restés relativement stables entre 2021 et 2025. Les variations constatées ne sont pas suffisamment marquées pour permettre de tirer des conclusions fiables.

Année	Ordures ménagères	Papier	Verre	Déchets compostables
2021	1 140.08	518.99	351.12	813.16
2022	1 117.70	501.97	320.70	733.36
2023	1 163.58	489.10	316.79	762.84
2024	1 210.30	554.85	323.23	811.52
2025	1 337.42	538.93	334.69	791.11

Déchets collectés au porte-à-porte et dans les conteneurs collectifs enterrés

Année	Bois	Fer léger	Encombrants	Papier	Verre	Aluminium
2021	17.12	7.70	20.82	10.2	3.89	0.55
2022	16.04	6.42	16.76	7.02	3.37	0.99
2023	14.11	9.29	16.30	5.42	2.43	0.44
2024	16.24	4.38	15.88	5.30	2.65	0.57
2025	17.88	4.16	17.68	4.68	2.43	0.64

Déchets collectés aux déchetteries mobiles

Incivilités

Le nombre d'incivilités reste élevé, ce qui nécessite un ramassage et un nettoyage supplémentaires par les équipes de la Voirie pour gérer les déchets sauvages. Les signalements de ces infractions sont en baisse, en raison du manque de preuves permettant d'identifier les contrevenants et contrevenantes.

Surveillance vidéo

À la suite aux nombreuses incivilités constatées aux écopoints, la Municipalité a décidé d'installer des caméras de surveillance. Le choix s'est porté sur un système de vidéosurveillance permettant la sélection automatique de séquences vidéo correspondant au moment de l'infraction, soit la dépose de déchets non conformes. À fin 2025, la demande d'autorisation était en cours de traitement auprès de la Préfecture.

Déchèterie intercommunale

La Commune de Chavannes-près-Renens a annoncé son retrait de la déchèterie intercommunale et sa volonté de rejoindre la déchèterie de Malley à compter du 1^{er} janvier 2026.

À compter du 1^{er} janvier 2026, la déchèterie intercommunale n'est plus destinée qu'aux seules habitantes et habitants des Communes de Bussigny, de Crissier et de Villars-Ste-Croix.

Guichet cartographique

Le projet de Géoportail intercommunal, piloté par le SDOL, s'est poursuivi en 2025 avec pour conséquence un travail d'adaptation de nos données au modèle de données intercommunales afin de permettre la migration des informations.

Ce travail, réalisé à l'interne du Service, a nécessité une analyse des correspondances entre notre structure actuelle de données et le modèle cible, notamment pour les réseaux d'assainissement. En parallèle, un projet de modernisation de notre infrastructure pour la gestion des données de réseau a été lancé, visant, à terme, une meilleure interopérabilité avec les outils régionaux. Le Géoportail intercommunal « Carto Ouest », commun aux huit communes de l'Ouest lausannois, devrait être mis en ligne au printemps 2026.

Depuis septembre 2025, un travail de structuration a été entrepris afin de formaliser les processus de gestion des informations au sein du Service. Des scripts d'automatisation ont été développés pour faciliter les tâches récurrentes de mise à jour des données, accompagnés d'outils de surveillance et de guides d'utilisation destinés à assurer la continuité de cette gestion de l'information.

Voirie

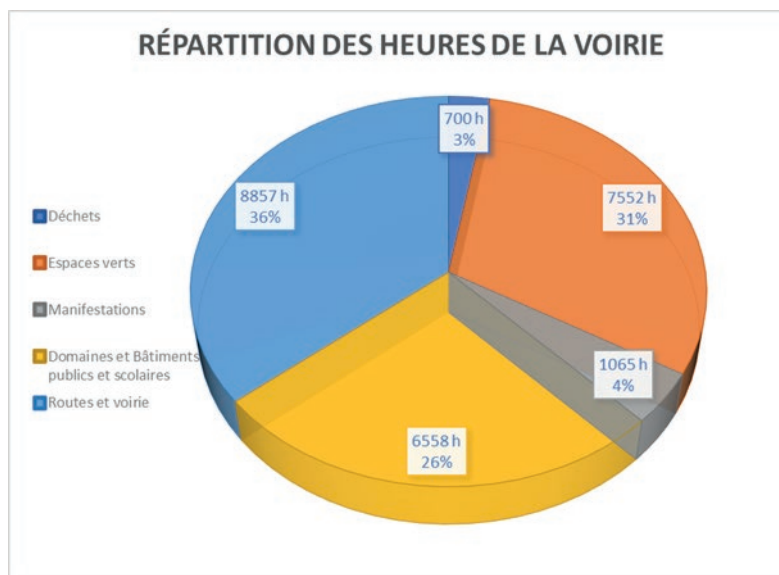
Effectif du secteur de la Voirie

Au 31 décembre 2025, le secteur de la Voirie comprenait 14 collaborateurs et collaboratrices, soit 13,8 équivalents plein temps (EPT).

- 1 chef de Voirie	100 %
- 1 adjoint, mécanicien	100 %
- 1 serrurier	100 %
- 2 maçons à	100 %,
- 3 paysagistes à	100 %
- 6 employés polyvalents, dont 5 à	100% et 1 à 80%

Synthèse de l'activité

Les heures des employés réalisées pour les principaux secteurs d'activités se répartissent ainsi :



Missions de la Voirie : entretien de la commune et autres activités

En général

Les tâches confiées au secteur de la Voirie sont très diverses et sont accomplies par les 14 collaborateurs de métiers et de qualifications fort variés qui composent cette équipe.

Collaboration avec les services communaux

L'équipe de la Voirie contribue à la bonne marche de l'administration communale et de tous ses services par la mise à disposition de son personnel, de ses compétences et de son savoir-faire, de ses moyens en véhicules et en matériels.

Elle fournit aussi une aide conséquente aux écoles, au service forestier et à la police. Elle réalise l'affichage pour la culture, la police et les élections. Elle assure l'hivernage (fermeture) et la remise en eau des points d'eau extérieurs et l'entretien des fontaines. Elle s'occupe aussi de l'entretien de tous les véhicules et machines pour tous les services. Elle effectue la distribution tous-ménages de la publication annuelle sur le ramassage des déchets, le «BUSSITRI», ainsi que du dépliant relatif aux subventions.

Le traitement des demandes d'abattage par les «privés» et le contrôle des plantations compensatoires sont effectués par un paysagiste de la Voirie.

Des transports de courrier pour le greffe (Poste) et l'évacuation des papiers confidentiels en vue de leur élimination font aussi partie de l'aide fournie par la Voirie.

Mission principale

Balayage, nettoyage, tonte, fauchage, taille, rafraîchissement, amélioration, maintenance, réparation et maintien de la propreté constituent les tâches quotidiennes, mensuelles ou saisonnières réalisées par l'équipe de la Voirie. Ces tâches sont effectuées selon les besoins pour les espaces verts, les terrains de sport, les places de jeux, les bâtiments, la STAP, le cimetière, les WC publics, les routes, les chemins et les sentiers.

Service hivernal

En 2025, le service hivernal a été très peu sollicité, en raison de l'absence totale de chutes de neige et d'un nombre particulièrement restreint de jours de gel.

5 micro-sorties (7 en 2024) ont été nécessaires pour le salage. Il a été épandu un total d'à peine 700 kg de sel (contre 22 570 kg en 2024) sur les routes, chemins et trottoirs.

Pour le salage, ceci correspond à une longueur cumulée de 4 km de routes (contre 258 km en 2024) et 8 km de trottoirs (contre 238 km en 2024).

Un service de piquet de cinq personnes pour les nuits et les week-ends est assuré par l'équipe de la Voirie de fin octobre à début avril. En 2025, il n'a pas été nécessaire de recourir aux services d'une entreprise privée pour aider au déneigement, contrairement aux autres années. La route de Buyère (env. 950 m) est, quant à elle, déblayée et salée par les services du Canton de Vaud contre facturation.

Remises en état à la suite de vandalisme

Les actes de vandalisme, de malveillance et autres incivilités visant le mobilier urbain, les massifs végétalisés, les infrastructures et les bâtiments ont mobilisé les équipes de la Voirie à un niveau légèrement inférieur à celui constaté en 2024, afin d'assurer les réparations et les remises en état nécessaires.

En 2025, cet engagement représente un total de 359 heures d'intervention, contre 435 heures en 2024.

Déchets sauvages - littering

Le dépôt de déchets sauvages et le «littering» sont toujours importants et en hausse. Ils ont généré 343 heures de travail de l'équipe de la Voirie (240 heures en 2024) pour le ramassage et l'évacuation de ces déchets.

Ce temps ne comprend pas le travail quasi journalier effectué avec la balayeuse qui permet le ramassage d'une quantité significative de déchets jetés sur la voie publique.

Même s'il est assez rare de pouvoir constater un «flagrant délit», 5 amendes d'ordre relatives à ces comportements ont pu être délivrées par un employé assermenté de la Voirie.

Sacs poubelles non conformes ou déposés en dehors des jours de collecte

La Voirie effectue le contrôle des sacs litigieux, sacs poubelles autres que les sacs officiels taxés ou sacs taxés déposés en dehors des jours de collecte et dénonce les fraudeurs et fraudeuses dès lors que des preuves sont trouvées.

Une légère baisse du nombre de cas a été observée en 2025, avec 63 dénonciations, alors que 79 avaient été traitées en 2024. Ces contrôles ont représenté 73 heures de travail (contre 79 heures en 2024) de l'équipe de la Voirie pour «fouiller», rassembler des preuves relatives à l'identité des contrevenantes et contrevenants et évacuer ces déchets.

Poubelles de rue communales

Les poubelles de rue sont vidées en moyenne trois à quatre fois par semaine par quatre collaborateurs de la Voirie.

Le volume total de déchets collectés demeure élevé, tout en restant stable par rapport à 2024.

Année	Quantité	Remarque
2013	32	
2014	42	Introduction de la taxe au sac
2015	42	
2016	44	
2017	43	
2018	35	
2019	48	
2020	57	Année COVID
2021	56	
2022	56	
2023	63	
2024	64	
2025	64	

Collecte des déchets dans les poubelles de rue

On trouve toujours beaucoup trop d'ordures ménagères dans ces poubelles et il est difficile d'obtenir des preuves permettant de dénoncer les auteurs de ces comportements qui ne sont pas admis par la réglementation communale.

Régulièrement, les anciennes poubelles sont remplacées par les poubelles en inox type « requins », à la satisfaction générale, ces modèles étant plus faciles d'entretien et plus résistants au vandalisme.

Parcs publics

Les parcs sont nettoyés au minimum deux fois par semaine et sont régulièrement entretenus. Cet entretien comprend la tonte des pelouses, la taille des arbres et l'émondage des haies.

Les places de jeux et tous les jeux d'enfants sont contrôlés et réparés en cas de besoin pour que la sécurité soit garantie en tout temps. Un collaborateur de la Voirie dispose d'une formation certifiée dans ce domaine particulier.

L'équipe de la Voirie a aussi participé activement à la rénovation du Parc du Centre en effectuant divers travaux, comme la pose de mobilier urbain et l'aide aux nouvelles plantations.

À la fin du printemps 2025, la chute d'une branche du saule situé à l'entrée du Parc du Centre a mis en évidence des atteintes sanitaires à l'arbre affectant sa résistance. À la suite de cet incident, une entreprise spécialisée a été mandatée afin d'évaluer l'état sanitaire de l'arbre concerné et de prescrire les mesures à prendre afin de le sécuriser. Sur la base de cette expertise et par mesure de précaution, une évaluation générale du patrimoine arboré du Parc du Centre a été effectuée. À l'avenir, un contrôle sera progressivement étendu à l'ensemble des arbres situés sur les parcelles communales afin de garantir la sécurité des usagers et d'assurer un suivi rigoureux de l'état sanitaire du patrimoine arboré communal.

Le cimetière

L'équipe de la Voirie s'occupe de l'entretien complet de ce lieu, des ensevelissements et des dépôts de cendres. En 2025, 5 tombes de corps ont été réalisées (contre 4 en 2024) ainsi que 26 dépôts d'urnes et de cendres (contre 39 en 2024).

Les manifestations

Lors de chaque événement communal, l'équipe de la Voirie est sollicitée pour des prestations en appui des personnes chargées de leur organisation.

En 2025, 1 065 heures de travail ont été consacrées aux transports, à l'entretien du matériel, au montage et au démontage des infrastructures ainsi qu'au nettoyage des espaces publics à l'issue des événements. Ce volume horaire, légèrement inférieur à celui de l'année précédente, demeure globalement stable.

Année	Heures consacrées	Remarque
2018	775	
2019	978	
2020	184	Année COVID
2021	450	
2022	802	
2023	1129	
2024	1196	
2025	1 065	

Nombre d'heures de la Voirie pour les manifestations

Projets particuliers, travaux

De nombreux « autres travaux » ont été effectués par les collaborateurs de l'équipe de la Voirie, au titre desquels, notamment :

- Fabrication et pose d'une main courante vers le boulodrome ;
- Réparations et remplacements de plusieurs regards, bordures, caniveaux et grilles de route, ainsi qu'une partie de la signalisation routière ;
- Construction de murs en briques au sous-sol du complexe Grande Salle/Hôtel-de-Ville (normes ECA) ;
- Fabrication et pose d'une clôture sur la parcelle 2126, propriété communale sise chemin du Bosquet ;
- Fabrication et pose de clôtures et main courante au nouveau bâtiment communal de St-Germain 5-7 (sécurité) ;
- Réfection de surfaces pavées et création d'une grille supplémentaire dans la cour du CRAB ;
- Divers travaux en collaboration avec le Service Cohésion sociale - Enfance - Culture (COSEC), tels que des aménagements pour le parcours « Ville jouable » et la réalisation d'un escalier au chemin du Vallon ;
- Pose d'arceaux pour le parking vélo à la gare CFF ;
- Pose d'une barrière inox devant la bibliothèque ;
- Fabrication et pose de protections devant les radiateurs électriques des édicules du Parc du Centre et de Villars ;
- Pose d'une clôture type « chabourys » sur le parking des îles pour l'accueil des gens du voyage suisses ;
- Aide significative pour le chantier routier de Roséaz (démontage mobilier urbain, nettoyages, semis et plantations) ;
- Travaux de fouille pour le remplacement de l'introduction d'eau au bâtiment de St-Germain 19 (nouvelle acquisition communale) ;
- Pose de poubelles à tri dans les parcs de Violette et Rente ;
- Travaux divers pour le nouveau « parc à chiens » (création d'un chemin, pose de bancs et poubelles) ;
- Gros travaux de fouilles, curage et amélioration des drainages pour stopper les infiltrations d'eau au bâtiment des Bâches 2 ;
- Importante implication dans la lutte contre les moustiques et moustiques tigres (suivi et traitements) ;
- Élimination des nids de chenilles processionnaires et nids de frelons asiatiques, mais aussi des taupes, guêpes, etc. ;
- Ramassage et transport des animaux morts trouvés sur le territoire communal.



Réparations et remplacements au parking de la Plannaz



Clôture sur le parking des Île pour l'accueil des gens du voyage suisses



Construction mur en brique à la Grande Salle/Hôtel-de-Ville



Travaux divers pour le nouveau « parc à chiens » (création d'un chemin, pose de bancs et poubelles)



Lutte contre les nuisibles

Le moustique tigre

Au cours de la période allant du printemps à l'automne 2025, le moustique tigre a été détecté dans plusieurs quartiers de la commune. Face à cette situation, le personnel de la Voirie est intervenu activement en effectuant de nombreuses visites chez les particuliers. Ces interventions ont consisté, d'une part, en la distribution de biocide larvaire destiné à lutter contre les larves de moustiques tigres et, d'autre part, en la transmission de conseils pratiques visant à limiter la stagnation de petites quantités d'eau dans les jardins, lesquelles contribuent de manière significative à la prolifération de l'espèce.

Il convient de rappeler qu'environ 70% du territoire communal est composé de propriétés privées, rendant la collaboration avec les habitantes et habitants essentielle dans la lutte contre ce nuisible. Par ailleurs, le service de la Voirie a procédé au traitement régulier des grilles d'évacuation routières durant toute la période concernée afin de contenir la prolifération.

Une campagne de prévention a également été mise en place pour sensibiliser la population aux bons gestes.

Le frelon asiatique

La Voirie est intervenue à 5 reprises pour l'enlèvement de nids de frelons asiatiques.

De plus, une dizaine de signalements de nids a été faite à la Commune, sans que cette dernière soit appelée à intervenir.

Les chenilles processionnaires

Chaque année, la Commune publie, à l'attention de la population, un avis relatif à l'obligation de supprimer les nids de chenilles processionnaires du pin. En 2025, 10 courriers de rappel ont été envoyés à des particuliers pour signaler la présence de ces nids au-delà du délai prescrit.

La Voirie a procédé à l'élimination des nids repérés sur les arbres situés sur des parcelles communales.

Remplacement des véhicules de la Voirie

En 2025, une balayeuse électrique RAVO a été achetée, en remplacement de la balayeuse thermique Mathieu. Cet achat a été financé par le crédit-cadre de renouvellement des véhicules de la Voirie, objet du préavis 21/2021.



Balayeuse

De plus, en décembre 2025, la Commune a été contrainte de remplacer la camionnette nacelle ZE 19 Mercedes, qui n'était plus conforme aux normes de sécurité en vigueur.

L'achat de la nouvelle camionnette nacelle Multitel MXE200 Iveco a fait l'objet du préavis municipal 15/2025.



Nacelle



Achat et renouvellement de machines

Dans le cadre du fauchage plus écologique des parcelles communales, une motofaucheuse avec une petite presse à balles rondes et une andaineuse ont été acquises au printemps.



Andaineuse et presse à balles

Pour compléter l'activité de la serrurerie, un poste à souder l'aluminium a été acheté.

Espaces fleuris

Effectif du secteur des Espaces fleuris

Au 31 décembre 2025, le secteur des Espaces fleuris comprenait 5 collaboratrices et collaborateurs, soit 3 équivalents plein temps (EPT) pour les emplois permanents, une apprentie floricultrice et un apprenti paysagiste.

- 1 chef de secteur, jardinier, floriculteur 100%
- 1 horticulteur/ébéniste 100%
- 1 paysagiste/menusier 100%
- 1 apprentie floricultrice, engagée au mois d'août 2024
- 1 apprenti paysagiste, engagé au mois d'août 2025

Activités

En général

L'équipe des jardiniers du secteur Espaces fleuris embellit la commune et ses bâtiments, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les bords de routes, les abords de terrasses, les parcs publics, certains parkings, le cimetière et la buvette de la Plannaz.

En plus de fleurir la commune, l'équipe de ce secteur s'occupe de l'entretien général de petits espaces verts en pratiquant la taille des arbres, des arbustes, des plantes vivaces, de la tonte des gazons, du ramassage des papiers dans les plates-bandes, de l'arrosage des plantations et du fauchage de prairies en collaboration étroite avec l'équipe de la Voirie. La liste ci-dessous permet de mieux décrire l'activité du secteur :

- Entretien des parcs, des giratoires, des îlots fleuris et des petites surfaces d'espaces verts ;
- Plantation et entretien des arbres, des arbustes et des haies vives ;
- Plantation des massifs fleuris avec des plantes vivaces, annuelles et/ou bisannuelles ;
- Plantation et entretien des bacs d'hydroculture à l'intérieur des bâtiments ;
- Décorations florales pour les bâtiments et pour les manifestations ;
- Installation de clôtures en bois de châtaignier (ganivelle) dans les parcs ;
- Menuiserie (décorations en bois pour massifs, structures en bois pour potagers urbains et pour les écoles), comme les sapins de Noël, la tour Eiffel, les anneaux des Jeux olympiques, les petits lutins de Noël ;
- Installation d'arrosages intégrés automatiques pour les zones de fleurs et gazons ;
- Semis et entretien de prairies ;
- Travaux en faveur de la biodiversité : hôtels à insectes, biotopes.

Production florale

La Commune dispose d'une serre de production de 380 m². Cette installation constitue un outil de travail formidable pour cultiver les différentes plantes utilisées pour orner la ville. De plus, il y a 110 m² de couches extérieures (emplacements de culture au sol pouvant être couverts).

Pour l'année 2025, il n'y a pas eu de gros investissements dans les serres mis à part l'entretien courant.

La production florale s'élève à 35 000 plantes par année, comprenant des annuelles pour la période estivale, des bisannuelles pour l'automne et le printemps ou encore des chrysanthèmes pour l'automne. La culture de chrysanthèmes est de plus en plus rare dans la région et la Commune est l'une des dernières à la pratiquer. Depuis quelques années, la production comprend aussi des vivaces et des graminées, cultivées toute l'année, le temps de culture étant beaucoup plus long que pour les plantes ou fleurs annuelles.

Aménagements floraux

L'équipe est toujours aussi créative : elle conçoit et réalise des aménagements à thème chaque année. En 2025, il n'y avait pas de thème particulier pour le fleurissement estival. Le massif devant le bâtiment principal de l'administration communale était décoré avec des couleurs vives dans les tons violet et rose.



La décoration d'automne a été réalisée avec des courges pour finir l'année avec les lutins farceurs et leur maison.

Plusieurs aménagements floraux en trois dimensions ont également été mis en place pour la décoration de la Commune, comme le coq, les traditionnelles coccinelles, le mur végétal, une horloge ainsi qu'un massif représentant un soleil sur le talus de l'église.

Depuis 9 ans, la Commune participe à l'action l'«aiMant Rose» en faveur de la détection précoce du cancer du sein. Concrètement, un massif est aménagé à l'automne avec des bulbes de tulipes roses et blancs pour une floraison printanière. La proportion entre tulipes blanches et roses est de sept tulipes blanches pour une tulipe rose, même proportion que celle des femmes touchées par le cancer du sein en Suisse, soit une femme sur huit. Les jardiniers agrémentent également ce massif avec des plantes bisannuelles (myosotis, pâquerettes, giroflées et pensées).

La plantation de plantes pérennes dans certains massifs se poursuit, notamment avec la création d'un nouveau massif de plantes vivaces aux arcades. L'objectif est de remplacer les plantes annuelles et bisannuelles par des plantes vivaces pour plus de biodiversité.



Arcades

Ces massifs composés de vivaces sont moins exigeants en arrosage et constituent une action en faveur du développement durable. Depuis 2024, la culture de vivaces de printemps a commencé : Rudbeckia, Euphorbia, Iberis, Kniphofia, Phlox. Cette culture permet de planter des vivaces en association avec des bisannuelles de printemps.

Les bacs à fleurs en béton ont continué à être remplacés par des bacs en plastique à double paroi avec réserve d'eau, imitation pierre. Ces bacs sont plus isolants, subissent moins l'évaporation et disposent d'une réserve d'eau plus importante, ce qui contribue à réduire le nombre d'arrosages, provoquant moins de stress pour les plantes.

Aménagements de parcs et places de jeux

Dans le cadre du réaménagement du Parc du Centre, l'équipe des Espaces fleuris a réalisé plusieurs massifs composés de plantes vivaces et de graminées, soit environ 5 000 plants et a terminé à l'automne 2025 les dernières zones de plantations sous les arbres existants, comprenant notamment la plantation de 2 500 bulbes à fleurs.

Renouvellement du parc véhicules/machines

Comme prévu dans le préavis 21/2021, qui a défini le crédit-cadre permettant le renouvellement des véhicules de la Voirie alors que le secteur des Espaces fleuris n'était pas encore séparé de la Voirie, le véhicule Iveco Daily a été remplacé, en 2025, par un véhicule de même type, mais électrique. Ce nouveau véhicule possède un convertisseur pour fournir en électricité 220 volts la pompe de la citerne d'arrosage qui était auparavant équipée avec un moteur thermique.



Grand Parc

La tondeuse à gazon à moteur thermique, qui avait déjà de nombreuses années d'utilisation, a été remplacée pour un modèle à moteur électrique alimenté par batterie.

Actions particulières en faveur de la biodiversité

Finition et Inauguration d'un étang à la rue du Jura

À l'initiative d'un collaborateur de la Voirie, un étang a été aménagé à la rue du Jura au début de l'année.

Ce nouvel espace est agrémenté d'une passerelle, permettant à la fois de relier le secteur de la Plannaz et d'offrir un lieu propice à la détente et à l'observation de la nature. L'étang, complété par des plantations d'arbres, d'arbustes et de végétation aquatique, contribue à enrichir la biodiversité locale.

Dès le printemps, le site a rapidement été colonisé par la faune, notamment des grenouilles vertes, attirant à leur tour un héron venu s'installer à proximité.

Un banc permet de profiter du lieu. Il est abrité par une structure métallique intégrant des panneaux solaires, lesquels alimentent la pompe assurant la circulation de l'eau de l'étang.

L'œuvre d'Alexia Weill sublime la création de cet étang. (voir aussi Culture, Installations artistiques).

L'étang a été inauguré le 23 mai 2025.



Étang du Jura

Projet d'un sentier sensoriel autour de la salle de gymnastique de Dessous-le-Mont

L'aménagement d'un sentier sensoriel à Dessous-le-Mont est un projet mené en partenariat avec le délégué au développement durable, un prestataire externe, les écoles, les équipes de la Voirie et des Espaces fleuris.

Dans le cadre de cet aménagement, l'équipe de la Voirie a procédé à la pose de clôtures et de portails, à la création d'un escalier dans le talus ainsi qu'à l'installation de troncs d'arbres utilisés comme bancs.

Des travaux conséquents relatifs au sentier « pieds nus » doivent encore être réalisés par les maçons au cours des prochains mois.



Sentier sensoriel

Projet de parc à la Fondation Riant-Mont

Ce projet conduit par les paysagistes de la Voirie comprend la création d'un long sentier circulaire, la fabrication et la pose de bancs publics, d'un « hôtel à insectes », de diverses plantations d'arbres, d'arbustes, du semis d'une prairie fleurie et la création, en son centre, d'un petit plan d'eau.



Projet de Parc à la Fondation Riant-Mont après travaux.

Autres actions

L'équipe de la Voirie a par ailleurs réalisé divers aménagements en faveur de la biodiversité :

- Fabrication et pose de 2 nichoirs supplémentaires pour les mésanges et l'entretien annuel de ceux-ci (28 au total) ;
- Fabrication d'un « bar à tri » pour les déchets et la vaisselle réutilisable pour les manifestations ;
- Arrachage et remplacement d'une haie de lauriers derrière le bâtiment administratif ;
- Lutte contre les plantes envahissantes (lauriers, vergerettes, chardons, renouées du Japon, rumex, séneçons du Cap, ambroisie, bambous, arbres à papillon, etc.) ;
- Agrandissements des « sablons » (favorisant la reproduction des abeilles sauvages) et des « murgiers » (pour la microfaune et autres lézards).
- Récolte et vente de 180 kg de miel (contre 60 kg en 2024) avec les ruches communales.

Selon la conception des aménagements, l'équipe des Espaces fleuris réalise un entretien différencié pour favoriser la faune et la flore. Les îlots de la gare sont fauchés deux fois par année, ceux du giratoire Condémine sont taillés et désherbés plusieurs fois par année afin de favoriser la croissance des plantes spécifiques.

Les hôtels à insectes sont, eux aussi, entretenus, notamment en procédant à l'évacuation de vieux matériaux et en les rechargeant avec d'autres permettant d'offrir un meilleur impact.

La lutte biologique avec des insectes auxiliaires contre les ravageurs dans les serres, introduite il y a quelques années, donne de très bons résultats. Les ravageurs sont ainsi régulés sans utilisation de pesticides.

Les plantations d'arbres et d'arbustes indigènes se sont poursuivies, notamment pour le projet d'aménagement de Roséaz. L'équipe des Espaces fleuris a grandement contribué à la réalisation du sentier sensoriel à Dessous-le-Mont pour toutes les plantations et le système d'irrigation.



Vie locale

Une année festive entre traditions et nouveautés

L'année 2025 s'est ouverte avec les traditionnels lotos, organisés en début d'année, toujours très appréciés d'un public fidèle.

Le Carnaval, qui a eu lieu du 28 au 30 mars, a célébré sa 19^e édition dans une ambiance festive. Cortèges, costumes et animations ont une nouvelle fois rassemblé habitantes et habitants autour d'un week-end haut en couleurs.

Le printemps s'est poursuivi avec l'inauguration, le vendredi 4 avril, de la buvette de la Plannaz. Quelques jours plus tard, la première édition de Kidult Mania, les 12 et 13 avril, a proposé un voyage dans l'âge d'or du cinéma et de la télévision des années 60 à 90. Organisée en collaboration avec CinéOuest, qui célébrait ses 30 ans d'existence, la manifestation a rencontré un bel engouement grâce

à ses bourses d'échange, expositions, animations et autres projections gratuites. Dans la continuité, la Fête de Pâques, organisée le samedi 19 avril, au centre-ville, a rassemblé de nombreuses familles autour des animations proposées par l'Association familiale de Bussigny.

Après la pause estivale, la Fête de l'Union des commerçants et artisans de Bussigny (UCAB) des 5 et 6 septembre, placée sous le thème «Retour vers Bussigny», a signé une très belle édition. Avec un programme dense, la manifestation a renoué avec l'esprit villageois de ses origines et a notamment proposé une Silent Disco, le samedi soir, ainsi que la remise du premier Prix Entreprendre Bussigny. La saison automnale s'est poursuivie avec le Marché de Noël de l'UCAB et sa soirée de gala du 13 décembre.

Et en 2026?

Les collaborations entre sociétés locales, associations et partenaires communaux continueront de se renforcer afin de consolider les événements existants tout en accompagnant l'émergence de nouvelles manifestations. L'enjeu consistera notamment à assurer la pérennité des rendez-vous traditionnels tout en poursuivant la diversification de l'offre festive destinée à l'ensemble de la population.

Organisation de la gestion événementielle

La gestion événementielle était composée, au 31 décembre 2025, de quatre collaborateurs, soit 2,3 équivalents plein temps (EPT) et d'une apprentie employée de commerce :

- 1 responsable de secteur 80 %
- 1 assistant logistique 70 %
- 1 collaboratrice administrative 50 %
- 1 collaboratrice administrative 30 %
- 1 apprentie employée de commerce (également rattachée au service Domaines et Bâtiments)

Manifestations et réceptions communales

La saison des événements communaux s'est ouverte le 1^{er} mars avec la traditionnelle mise de bois au Refuge des Daillettes. La population a partagé la traditionnelle soupe aux pois dans une atmosphère chaleureuse, sous un soleil bien présent, confirmant le succès toujours intact de ce rendez-vous hivernal apprécié des familles comme des habitués.

Dans un registre plus économique, trois éditions du Café Connect ont rythmé l'année au salon du QG Center. Organisées entre 7h et 9h en faveur des entreprises et des entrepreneurs de Bussigny, ces rencontres ont permis d'aborder différentes thématiques avant de se prolonger autour d'un petit-déjeuner favorisant le réseautage. Les discussions ont porté notamment sur l'animation de la place des Arcades, la mobilité et la démarche du PACom, mais également sur les achats durables, les plans de mobilité, l'assainissement des bâtiments ou encore la formation. Ces échanges ont favorisé le dialogue direct entre autorités, commerçants et acteurs économiques locaux.

La période estivale a constitué un temps fort de la vie communale. Le jeudi 31 juillet, la Fête du Coq, organisée conjointement avec le Restaurant de l'Hôtel-de-Ville, a rencontré un joli succès et rassemblé de nombreux convives autour d'une soirée musicale. Le lendemain, la Fête nationale a marqué le grand retour des célébrations à la Plannaz. Après un brunch réunissant une centaine de participantes et participants et la partie officielle sous le chapiteau, le cortège, emmené par les tambours de la Jeunesse de Cossonay, a rejoint le site. Le feu d'artifice, très attendu, a émerveillé un public venu en nombre : leurs retours unanimes soulignent le plaisir de retrouver cette fête dans son cadre emblématique.

Le 23 août, la réouverture du Parc du Centre, après travaux, a permis à la population de redécouvrir cet espace de rencontre. Animations de la bibliothèque et de la ludothèque, sculptures sonores, goûter offert et food-trucks ont attiré un public familial nombreux qui s'est rapidement réapproprié ce lieu de verdure central.

Enfin, la réception des entreprises du 18 septembre, consacrée à l'intelligence artificielle et à ses applications concrètes pour les petites et moyennes entreprises (PME), a connu un large succès. Elle a réuni 123 personnes représentant 102 entreprises locales et s'est conclue par une agape dédiée au réseautage sous le chapiteau.



La mise de bois - le 1^{er} mars



1^{er} août - l'arrivée du cortège à la Plannaz

L'ensemble de ces manifestations illustre la volonté de la Commune de soutenir à la fois la convivialité locale et le dynamisme économique, en multipliant les occasions d'échanges entre la population, les associations et les figures du tissu entrepreneurial local.



Réception des entreprises - jeudi 18 septembre

Culture

Installations artistiques

La Commune de Bussigny estime que l'art doit être accessible à tous pour inspirer, questionner et émerveiller au quotidien. C'est dans cette optique qu'une balade culturelle à travers Bussigny commence à s'esquisser. En effet, chaque année, de nouvelles sculptures, fresques et installations s'invitent dans les rues, les parcs et les places publiques. La commune a ainsi accueilli pas moins de trois nouvelles œuvres dans son espace public durant l'année 2025.

L'inauguration du Parc a aussi été l'occasion de découvrir l'œuvre peinte de l'artiste Stillo Noir. À travers ses créations en noir et blanc, elle joue avec les formes, les textures et les motifs répétitifs, invitant le regard à s'y perdre et à y trouver une nouvelle poésie. Stillo Noir a choisi de mettre en lumière une plante modeste mais pleine de vertus : le pissenlit, symbole de résilience et de beauté cachée. Une touche discrète de couleur, rare dans son œuvre, souligne l'importance de cette réalisation au cœur d'un espace de jeux, invitant petits et grands à redécouvrir leur environnement avec émerveillement.

La devanture de la buvette de la Plannaz a été peinte par Jazi, figure emblématique du graffiti helvétique. Contrairement à d'autres artistes urbains, il revendique fièrement son identité de « graffeur », privilégiant les grands formats sur murs ou trains, tout en y intégrant des touches de street art contemporain. Son originalité provient d'une maîtrise technique exceptionnelle, alliant lettrage en 2D et 3D, portraits réalistes, paysages oniriques et courbes abstraites, le tout porté par une énergie sans cesse renouvelée. Sa fresque à la Plannaz reste fidèle à l'esprit « graff de rue » qui a forgé sa réputation.



Finalement, c'est le jumeau immergé de l'œuvre Agorart, d'Alexia Weill, qui a trouvé place dans le nouvel étang du Jura. Cette sculpture circulaire et massive en ciment marin écologique s'inscrit dans une démarche innovante, alliant art, pédagogie et respect de l'environnement. L'artiste a choisi un ciment marin recyclé à pH neutre, inspiré du Musée Subaquatique de Marseille, pour une œuvre durable et respectueuse des écosystèmes. L'œuvre a donc pour dessein de se laisser coloniser par la faune et la flore locales.



Étang du Jura - Agorart - Alexia Weill

Saison culturelle

La saison culturelle 2025 de la Commune de Bussigny s'inscrit pleinement dans la volonté des autorités communales de proposer une politique culturelle cohérente, accessible et porteuse de sens pour la population. Avec douze événements organisés tout au long de l'année, cette saison confirme que la culture constitue non seulement un levier d'animation locale, mais également un outil stratégique au service de la cohésion sociale, de l'attractivité de la commune et de la qualité de vie.

La programmation a été pensée de manière à offrir une grande diversité de disciplines artistiques, permettant de toucher un public aussi large que possible. Musique classique et actuelle, reggae, opéra, théâtre, cirque, arts de rue, humour, gospel et conférence se sont ainsi côtoyés, illustrant une approche volontairement pluraliste. Cette diversité participe à l'image d'une commune ouverte, dynamique et attentive aux différentes sensibilités culturelles de sa population.

L'un des axes majeurs de la saison culturelle demeure l'accessibilité à la culture. Consciente que certains publics ne franchissent pas spontanément les portes des salles de spectacle, la Commune a souhaité lever autant que possible les freins à la participation. Ainsi, près de la moitié des événements ont été proposés gratuitement, affirmant le principe que l'accès à la culture ne doit pas être conditionné par des considérations financières. Dans le même esprit, des billets ont été offerts en collaboration avec des partenaires sociaux lorsque des situations de précarité ont été signalées. La mise en place d'un tarif unique à CHF 5.- (maximum 2 billets par personne et par saison) pour les spectacles du Théâtre Kléber-Méleau (TKM) s'inscrit également dans cette logique, permettant à l'ensemble de la population de découvrir des créations professionnelles reconnues, dans un cadre tarifaire volontairement inclusif.

Au fil de la saison, plusieurs propositions artistiques ont marqué les esprits et contribué à renforcer le lien entre les habitants et les lieux culturels communaux. La conférence humoristique de Pierre-Do Bourgnicht, consacrée au sport, a su allier réflexion et divertissement. Le Kunos Circus, avec son spectacle Vertigo, a rassemblé un public nombreux autour d'une proposition accessible et intergénérationnelle. L'accueil de l'Opéra de Lausanne, venu présenter Le Docteur Miracle de Georges Bizet, a constitué un moment fort, offrant une opportunité rare de découvrir l'opéra dans un contexte de proximité. Les artistes Mike et Riké (Sinsemilia) ont apporté une énergie communicative, mêlant musique et récits de tournée, tandis que Charles Nouveau a attiré un public très nombreux à la Grande salle. Enfin, YourGospelTeam a contribué à l'ouverture des festivités de Noël, renforçant le caractère fédérateur de cette période pour la population.

Globalement, la saison culturelle 2025 a rencontré un succès de fréquentation encourageant, confirmant l'intérêt du public pour une offre culturelle de proximité. Il apparaît néanmoins que le remplissage de la Grande salle reste plus délicat pour des propositions moins identifiées du grand public, en particulier en dehors des spectacles d'humour. Cette observation ouvre une réflexion légitime sur l'équilibre à trouver entre audace artistique, diversification de l'offre et maîtrise des risques, réflexion qui s'inscrit pleinement dans une gestion responsable des ressources communales.

En conclusion, la saison culturelle 2025 démontre que l'investissement communal dans la culture dépasse le simple cadre du divertissement. Il contribue à renforcer le lien social, à favoriser les rencontres entre habitants et à valoriser l'image d'une commune vivante, inclusive et attractive. Les enseignements tirés de cette saison permettront d'affiner les orientations futures, avec l'ambition de poursuivre une politique culturelle qui participe activement au dynamisme et à la cohésion de Bussigny, tout en répondant aux attentes légitimes des autorités et de la population.



Saison culturelle 2025

Subventionnement communal

La Municipalité poursuit une politique de soutien culturel active, notamment par le cofinancement d'institutions régionales majeures via le Fonds intercommunal régional (au titre desquelles le Bêjart Ballet Lausanne, le Théâtre de Vidy-Lausanne, l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) et l'Opéra de Lausanne). En complément de cet appui financier important, la Commune subventionne les acteurs culturels locaux suivants :

TKM - Théâtre Kléber-Méleau

Bussigny a poursuivi sa collaboration intercommunale avec le Théâtre Kléber-Méleau (TKM), aux côtés des communes de l'Ouest lausannois. Bien que situé sur le territoire de Renens, le TKM attire un large public bussignolais : 456 habitantes et habitants ont assisté à un spectacle durant l'année, et 12 classes de Bussigny, représentant 268 élèves, ont également bénéficié d'une sortie culturelle.

Par ailleurs, la tournée d'été du TKM a rencontré un beau succès à Bussigny. Dans le cadre exceptionnel de la Plannaz, 65 personnes ont pu découvrir le Te Quiero Mucho Orchestra, contribuant ainsi au rayonnement culturel local et à l'accès à la culture pour toutes et tous.

ZIGZAG - Saison jeune public itinérante de l'Ouest lausannois

ZIGZAG sillonne les huit communes du district, dont Bussigny, avec des spectacles, ateliers et médiations pour le jeune public. En 2025, l'association, qui a célébré ses 10 ans, a proposé une programmation riche et diversifiée incluant un spécial bébés, des activités en bibliothèques, des représentations scolaires et en garderie. En 2025, Bussigny a accueilli le spectacle du Toutito Teatro, intitulé Monologue d'un Chien Bien Coiffé.

Association Bussigny Culture (ABC)

Au Raisin, ABC propose, de septembre à mai, une quinzaine de concerts dans une ambiance intimiste. Ces soirées musicales variées mettent en avant la créativité et la diversité des artistes invités, parmi lesquels Maniucha & Ksawery et sa musique traditionnelle polonaise, le duo jazz-folk Zepless qui réinvente Led Zeppelin ou encore Michael Zisman & Heiri Känzig qui ont proposé une soirée de jazz poétique. ABC reste le lieu parfait pour découvrir de nouvelles sonorités et vivre des moments chaleureux en communauté.

CinéOuest

L'association dynamise la vie culturelle locale en proposant tout au long de l'année une programmation cinématographique variée, mêlant films cultes, œuvres contemporaines et moments d'échange. En 2025, elle a marqué les esprits avec son Open Air CinéOuest au Château de Bussigny, offrant des projections gratuites en plein air dans une ambiance estivale conviviale.

La Lanterne magique (Bussigny)

Ce club de cinéma, spécialement conçu pour les enfants de 6 à 12 ans, a permis aux jeunes abonné-es de découvrir neuf films de qualité, choisis avec soin, dans une ambiance ludique et interactive qui développe leur sens critique et leur amour du cinéma. En complément du film, les jeunes reçoivent un journal illustré et assistent à un petit spectacle préparatoire avant la projection. En parallèle, l'association mobilise des bénévoles passionnés pour encadrer ces moments forts, renforçant ainsi l'engagement local autour de la culture et du cinéma pour les plus jeunes.



Jeunesse et enfance

Point fort de l'année 2025

Au vu de l'augmentation de la population, la capacité à répondre quantitativement et qualitativement aux demandes des enfants et des familles constitue un enjeu permanent. Les écoles, l'association Bussi-VillAje, les personnes impliquées dans la gestion des réfectoires, des devoirs surveillés, de l'animation socio-culturelle et les TSP sont toutes impliquées dans l'adaptation continue nécessaire pour relever ce défi.

Les actions coordonnées des différents acteurs constituent le meilleur levier pour déployer des actions concertées, pertinentes et préventives en direction de la jeunesse et des familles. Il en va ainsi de la plateforme jeunesse qui a permis la mise en place d'actions au travers de la présence de TSP et de personnels du CRAB dans les préaux scolaires, selon le planning défini avec la direction des écoles.

Dans cette même dynamique, des projets partagés et coordonnés ont pu voir le jour, à l'instar de la plateforme jeunesse qui constitue la base d'une politique de la jeunesse pour une commune de la taille de Bussigny.

Et en 2026?

- Pérennisation des actions concertées comme levier de prévention le plus efficient.
- Promotion et visibilité de l'engagement citoyen des jeunes (actions coup d'pouce, concours projet jeunesse) et relance de la soirée des nouveaux citoyens pour les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans.

Organisation du COSEC

La direction et le secrétariat du COSEC se compose de 6 collaboratrices et collaborateurs, soit 5,2 équivalents plein temps (EPT) :

- 1 chef de service	100% (dès le 01.02.2025)
- 1 adjoint	100%
- 2 chargé-es de missions à	70%
- 2 collaboratrices administratives à	50%
- 1 collaboratrice administrative	80%

Le domaine de l'enfance et de la jeunesse implique également :

- 3 collaboratrices et collaborateurs fixes au CRAB à	80%, 70% et 60%
- 1 responsable des camps durant les vacances scolaires	40%
- 1 travailleur social de proximité	100%
- 1 collaboratrice pour l'accueil familial de jour	60%
- 6 collaboratrices pour le réfectoire scolaires	de 20 à 25% chacune
- 1 cuisinier pour les camps à la montagne	90%
- 2 collaboratrices fixes à la bibliothèque à	70%

Loisirs et activités

L'Été au Parc

Le Parc du Centre, fraîchement rénové en 2025 et dévoilé au public durant l'été, a accueilli de nombreuses activités destinées aux familles et aux enfants. À l'ombre des grands arbres, les jeunes ont pu profiter d'un espace rafraîchissant, favorisant rencontres, détente et créativité.

Le vélo-livres a déployé ses hamacs pour inviter petits et grands à des moments de lecture en plein air. Un public nombreux a pu ainsi se relaxer tout en découvrant de nouveaux livres.

L'équipe de l'Intrépide a proposé une grande diversité d'animations : bricolage, origami, mosaïque, goûters créatifs, parcours chronométrés, jonglerie et ateliers d'histoires. 173 enfants de 2 à 14 ans ont été accueillis sur l'ensemble des ateliers.

OpenSunday

Chaque dimanche après-midi, les salles de sport de l'Agora se transforment en un véritable espace de mouvement et de découverte pour les enfants. Le programme OpenSunday, destiné aux élèves de 3 P à 8 P, propose des activités sportives encadrées, des jeux, des ateliers ainsi qu'un goûter offert, le tout dans une atmosphère inclusive et bienveillante.

Les jeunes peuvent expérimenter librement différentes activités et découvrir de nouveaux sports, comme la capoeira ou d'autres disciplines émergentes. L'objectif demeure clair : favoriser leur développement physique, social et psychique en leur offrant un environnement sécurisant pour bouger et expérimenter. Plusieurs temps forts ont marqué la saison, notamment le mois des « sportives d'exception » avec la venue de Mélanie Gordon (boxe) et de Lore Hoffmann (athlétisme), qui ont su inspirer les enfants par leur parcours et leur engagement.

Au total, 18 événements ont été organisés en 2025, réunissant 647 enfants.

Midnight Sport

Le Midnight Sport offre, chaque samedi soir, un espace dynamique destiné aux jeunes de 12 à 17 ans. Encadré par une équipe comprenant un chef de projet, deux seniors coaches et sept juniors coaches, ce dispositif vise à offrir aux adolescents un lieu où se retrouver, se dépenser et créer du lien social. Les activités sont gratuites et sans inscription, privilégiant le plaisir, la spontanéité et l'esprit de communauté.

Environ 40 jeunes participent chaque semaine, principalement des 13-15 ans, malgré une légère baisse provisoire due à quelques incivilités rapidement prises en charge par l'équipe. Les soirées combinent sport, détente, musique et jeux, en cohérence avec l'approche IdéeSport qui met l'accent sur la participation active, la prise de responsabilités et le développement de compétences psychosociales.

Passeport vacances

L'activité du passeport vacances reste stable ces dernières années. Bussigny a proposé cette année 5 activités dont une avec 11 animations différentes.



Passeport vacances

SwissFood Academy

La Commune de Bussigny a mis en place une série d'ateliers destinés aux enfants et aux adultes, dans le but d'encourager l'adoption de comportements alimentaires sains et respectueux des cycles naturels.

Chaque mois, un expert est intervenu aux côtés des bénévoles du groupe 55+ pour transmettre les principes d'une alimentation équilibrée et durable. Les ateliers ont proposé des activités variées telles que la cuisine, le jardinage et des enquêtes pédagogiques.

Au total, 78 enfants ont participé à ce programme, explorant différentes thématiques au fil des mois, notamment la pomme de terre, le chocolat, les fraises, le miel et la courge.



SwissFood Academy

Centre de Rencontre et d'Animation de Bussigny (CRAB)

Cette année, le CRAB, structure d'accueil des jeunes de 7 à 18 ans, a été marqué par une augmentation significative du nombre des jeunes accueillis.

Ouvert 213 jours sur l'année, il a recensé plus de 9 600 passages (7 608 en 2024), avec une moyenne de 45 jeunes présents par jour d'ouverture. Les mois de mars, octobre et novembre ont été les plus prisés.

Les jeunes âgés de 7 à 13 ans représentent plus de la moitié des passages (52%), contre 35% pour les 14-17 ans et 13% pour les 18 ans. Le rapport entre filles (40%) et les garçons (60%) reste stable par rapport à l'année précédente.

Accueil libre

Les jeunes ont été nombreux, au cours de l'année sous revue, à exprimer le besoin de se retrouver dans un espace sécurisé et structurant. Les activités phares du CRAB, comme le ping-pong, le billard ou la cuisine ont été prisées et les nombreux échanges entre l'équipe et les jeunes ont été fructueux. La grande majorité des jeunes a pu intégrer les comportements nécessaires au « vivre ensemble », expérimenter de nouvelles activités, acquérir de nouvelles compétences, exprimer son point de vue, ses demandes et ses envies. D'autres jeunes ont aussi trouvé du soutien et une écoute attentive durant des situations délicates qui les touchaient au niveau familial, scolaire, professionnel, social ou relationnel, renforçant ainsi les liens de confiance réciproque.

Durant l'année, l'équipe a été confrontée à un défi important, en lien avec quelques groupes adolescents qui, par des comportements inappropriés, perturbaient régulièrement l'accueil collectif. Dans une démarche de remise en question, une fermeture d'une semaine a été nécessaire pour rebondir et de nouveaux projets ont pu être mis en place : mise en lumière de la charte du CRAB, collaboration avec le travailleur social de proximité (TSP) dans la mise en place d'activités sportives, passage régulier de la police de proximité durant les accueils des mercredis, renforcement du nombre d'adultes présents et encadrant les accueils, mise en place d'un contrat entre les adolescents concernés et l'équipe pour rappeler les règles de base etc.

L'ensemble de ces actions contribue au maintien d'accueils de qualité ainsi que du lien durable avec les jeunes, y compris les plus vulnérables.

Entre continuité et nouveautés dans les activités proposées

Les traditionnels « mercredis animés » (des sorties organisées les mercredis après-midi et encadrées par l'équipe) ainsi que les ateliers bricolages ont connu un franc succès, avec plus de 350 participants. Escape Game, visite de la ferme des Tilleuls ou confection de miroirs en bois flotté étaient au rendez-vous.

Les cours hebdomadaires de danse et de théâtre proposés par des auxiliaires aux jeunes de 8 à 12 ans ont aussi trouvé preneur, avec 17 participants dans chaque cours. Des représentations ont été données en fin d'année, afin de leur permettre de montrer leur talent aux parents et aux jeunes du CRAB.

De nouvelles activités et événements ont aussi vu le jour à la demande des jeunes et des observations de l'équipe
D'abord, les « soirées filles », un vendredi soir par mois, ont permis à plus de 200 jeunes filles entre 10 et 15 ans de se retrouver, tout en s'amusant au cours d'une soirée chaleureuse. La place des jeunes filles dans les espaces d'animations, majoritairement fréquentés par des garçons, revêt un enjeu régulièrement abordé dans le domaine de l'animation socio-culturelle. Cette expérience innovante a suscité l'intérêt de collègues de la région et est appelée à inspirer des démarches similaires dans d'autres communes.

Au mois de mai, un tournoi de ping-pong a été organisé par l'équipe à la suite d'un attrait des jeunes pour ce sport. Une quinzaine de participants entre 10 et 17 ans a pu s'affronter et plusieurs lots ont été distribués, avec le soutien du Club de Tennis de Table (CTT) de Crissier.

Pour la saison estivale, une fête de l'été du CRAB, qui n'avait plus été organisée depuis quelques années, a permis d'ouvrir les portes aux parents et aux proches des bénéficiaires. Ces derniers ont pu assister à deux représentations des participantes aux cours de danses, puis ont pu profiter du grand espace extérieur dont dispose le CRAB pour partager une grillade. Une centaine de personnes a fêté l'été et partagé un moment convivial autour d'un DJ set.

Des ateliers de DJ pour les jeunes de 10 à 18 ans ont d'ailleurs été mis en place à la suite de cette fête. 6 jeunes ont pu développer leurs talents et ont profité de la rénovation de la salle de musique pour développer leur fibre musicale. Ils ont pu concrétiser leur travail par une prestation lors de la fête de Noël organisée chaque année.

En fin d'année, pour la saison hivernale, en plus de la traditionnelle fête de Noël, une fête d'Halloween a été organisée avec des activités ludiques proposées aux plus jeunes et une boum pour les adolescents.

Des interventions dans différents lieux de la commune et des partenariats renouvelés

Dans une volonté d'ouverture et de diversification de ses domaines d'intervention, l'équipe du CRAB se déplace volontiers hors de ses murs, afin de participer à différents événements communaux ou élaborés avec ses partenaires.

Au mois de mai, la participation à l'événement « Lausanne Sport dans ton quartier » a permis des rencontres autour du sport avec des enfants et des familles qui ne connaissaient pas le CRAB, favorisant des échanges conviviaux et offrant une visibilité accrue du centre auprès d'un public élargi.

L'animation d'ateliers bricolage, à l'occasion des fêtes de Pâques et d'Halloween, organisées par l'association des familles de Bussigny, notamment à Pâques et à Halloween, offre des moments festifs propices à la rencontre, permettant à la fois de se faire connaître et de créer des liens avec de nouvelles personnes.

La participation à l'accueil des nouvelles habitantes et habitants revêt également une importance particulière, car elle permet à l'équipe du CRAB de se présenter comme un lieu ressource dès l'arrivée des familles dans la commune.

L'ensemble de ces actions contribue à renforcer la visibilité et l'image du centre auprès des parents et de la commune, comme en témoignent l'augmentation de la fréquentation annuelle et une reconnaissance croissante de son rôle sur le territoire.

Un espace de formation pratique

Le CRAB est également reconnu, depuis plusieurs années, comme un lieu de formation pratique. En 2025, il a accueilli un stagiaire en vue d'une entrée à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL). Plusieurs des animatrices et animateurs auxiliaires sont également en processus de formation dans le domaine social, leur activité au CRAB leur offrant un espace de pratique régulière tout au long de leur formation.

Dans le domaine de la formation continue, l'équipe a bénéficié d'un accompagnement spécifique abordant la prévention et la régulation des difficultés de comportements rencontrées chez certains adolescents. Assuré par une formatrice externe, cet accompagnement a permis aux animateurs et animatrices de prendre du recul et de préciser les modalités de suivi de ces comportements portés de manière cohérente par tous les membres de l'équipe.

Un lieu à disposition de toutes les générations

Si les locaux du CRAB accueillent 5 jours par semaine les activités d'animation socio-culturelle proposées aux 7-18 ans, l'utilisation de cet espace par la population de Bussigny est bien plus diversifiée.

La salle polyvalente est régulièrement utilisée pour des fêtes d'anniversaire les mercredis après-midis. Différents cours pour adultes (Qi-Gong, atelier informatique...) y sont également proposés toute l'année. Depuis 2024, l'Association Viva55+ propose le traditionnel apéro rencontre du jeudi soir, un temps de rencontre convivial organisé en soirée. Enfin, deux mardis par mois, les bénévoles du Repair Café mettent leurs compétences à disposition de la population souhaitant offrir une deuxième vie à leurs objets du quotidien (électroménager, vélos, appareils divers...).



Projet de réaménagement de l'un des murs extérieurs du CRAB, avec le soutien de l'équipe d'animation. Le graffiti a été entièrement réalisé par 3 adolescents utilisateurs du CRAB au quotidien.



Nouveau projet : Accueil filles riche en rencontres et activités.

Camps de vacances pour les enfants de la commune

En 2025, la Commune de Bussigny a proposé 13 camps de vacances aux enfants domiciliés sur la commune. L'offre répond à un objectif communal central : offrir aux familles une solution de garde fiable et accessible durant les vacances scolaires, tout en proposant aux enfants un cadre éducatif, sécurisant et de qualité.

Neuf camps à la journée ont été proposés à Bussigny et dans ses alentours, organisés par l'équipe d'animation du CRAB.

Quatre camps en résidentiel (durée de 5 à 7 jours), organisés au chalet Bois-Gentil à Château-d'Œx, permettent de compléter cette offre.

L'ensemble des camps prévus a pu être réalisé, permettant l'accueil de 183 enfants âgés de 4 à 12 ans.

Les camps à la journée se sont principalement déroulés au Centre de rencontre et d'animation de Bussigny, complétés par plusieurs journées au refuge des Daillettes. Ils ont accueilli 183 enfants, âgés de 4 à 12 ans.

L'encadrement a été assuré par 19 monitrices durant l'année, domiciliées majoritairement dans la région, dont une large part était déjà engagée lors de l'édition 2024. Cette continuité a favorisé la stabilité de l'équipe et contribué à des retours très positifs des familles, tant sur l'accueil que sur l'organisation générale.

Organisés durant les vacances de Pâques (2 camps), d'été (5 camps) et d'automne (2 camps), les camps à la journée ont accueilli 183 enfants, âgés de 4 à 12 ans. Les activités proposées ont combiné loisirs, découvertes culturelles, activités sportives et sorties en plein air. En plus des sorties appréciées qui ont été reconduites, de nouvelles activités ont été introduites en 2025, avec des retours très encourageants.

Les camps ont également permis de consolider des partenariats locaux, notamment avec des clubs sportifs, la bibliothèque communale et des institutions culturelles.

Les 4 camps en résidentiel (1 à Pâques, 2 en été et 1 en automne) ont, quant à eux, accueilli 96 enfants, âgés de 6 à 13 ans. Organisés principalement dans le cadre naturel privilégié des Alpes vaudoises, ces camps mettent l'accent sur les activités de plein air : randonnées, baignades, pique-niques, visites culturelles, activités sportives et grands jeux. Les directions de camp veillent à proposer un programme varié, favorisant la découverte de l'environnement alpin et la sensibilisation au respect de la nature.

Une spécificité de ces séjours réside dans la mise en place d'un « fil rouge » thématique, décliné tout au long de la semaine. Celui-ci structure l'ensemble du camp et se retrouve tant dans le choix des activités diurnes que dans l'organisation des soirées, la conception des menus, voire la planification de nuitées en extérieur.



Globalement, l'édition 2025 confirme la pertinence et la solidité du dispositif, tout en mettant en évidence des axes d'amélioration pour les prochaines années, notamment en matière de communication anticipée et de gestion des aléas climatiques.

Travail social de proximité (TSP)

L'année 2025 a, pour le travail social de proximité à Bussigny, été marquée à la fois par une augmentation sans précédent des suivis individuels, un recentrage stratégique sur la santé mentale des jeunes et un engagement renforcé dans les projets intercommunaux et de prévention.

Une année record en matière de suivis individuels

Avec près de 80 jeunes suivis, 2025 constitue l'année la plus intense depuis la mise en place du TSP à Bussigny.

Ces suivis ont concerné :

- Des jeunes de Bussigny ;
- Mais également quelques jeunes de l'Ouest lausannois, du fait que les postes de TSP ont été vacants durant plusieurs mois dans certaines communes (embauches prévues pour 2026).

Parmi ces suivis :

- 29 suivis renforcés (problématiques complexes: santé mentale, violences, isolement, déscolarisation, conflits familiaux...) ;
- 6 jeunes adultes en transition vers l'emploi ;
- 12 jeunes orientés vers des dispositifs d'insertion.

Thématiques les plus fréquemment rencontrées dans ces suivis

- Santé mentale (anxiété, burn-out scolaire, troubles de l'humeur, phobies sociales) ;
- Décrochage scolaire et réintégration ;
- Violences interpersonnelles et conflits ;
- Problèmes familiaux ;
- Usage problématique des réseaux sociaux ;
- Absence de perspectives professionnelles et perte de motivation.

Axe prioritaire 2025 : promotion de la santé mentale

La santé mentale constitue un enjeu sociétal conséquent, notamment auprès des 12-25 ans. De nombreux articles et reportages documentent cet enjeu. Ce constat s'applique également aux jeunes suivis par le TSP dans notre commune. Ainsi, cette thématique aura été au centre du travail de proximité tout au long de l'année.

L'accompagnement préventif dans le domaine de la santé mentale se traduit par :

- L'organisation de groupes de parole informels et thématiques ;
- Un travail émotionnel lors des randonnées, ateliers créatifs et activités sportives ;
- Des entretiens réguliers individuels en dehors des cadres traditionnels ;
- Un suivi renforcé des jeunes anxieux ou en retrait social ;
- Une collaboration avec l'école, la police et les familles.

Une expérience inédite : le camp d'été 2025 Bussigny-Chavornay

En juillet 2025, 25 jeunes habitant les communes de Bussigny (13 jeunes) et de Chavornay (12 jeunes) ont partagé l'expérience d'un camp de 4 jours, organisé au chalet du Bois-Gentil, abordant le thème du bien-être et de la santé.

Le camp a combiné activités physiques, ateliers de gestion émotionnelle et défis collectifs.

Objectifs pédagogiques

- Renforcer l'estime de soi ;
- Identifier et exprimer ses émotions ;
- Favoriser le sentiment d'appartenance ;
- Prévenir les conduites à risque ;
- Développer la résilience personnelle.

Moments forts

- Randonnée + atelier ;
- Défis coopératifs : construire ensemble, réussir ensemble ;
- Ateliers artistiques émotionnels.

Activités et actions préventives menées en 2025

Outre les suivis individuels et les passages réguliers auprès des jeunes sur tout le territoire communal, le travail social de proximité consiste aussi en l'organisation et la coordination d'activités variées, poursuivant toutes un but similaire : occupation, développement du lien social, prise de recul et découverte de nouveaux centres d'intérêt.

Activités sportives régulières

- Activité de foot « free-style » : suite à un souhait exprimé par plusieurs jeunes, un animateur habitant le district a été sollicité pour lancer cette activité. Dès les premières séances, un groupe de 20 jeunes s'est investi dans cette activité et s'y est rendu régulièrement.
- Foot en salle le vendredi soir : fréquentation stable par rapport à l'année précédente, mais élevée. Encadrement assuré par un animateur auxiliaire et des aides moniteurs avec passage régulier du TSP. Prévention et régulation naturelle des conflits et des tensions relevés tout au long de l'année

Sortie Karting avec la police

- Activité phare, toujours aussi attendue
- Travail sur la confiance Police-Jeunes
- 12 jeunes participants

Sortie ski (activité ponctuelle)

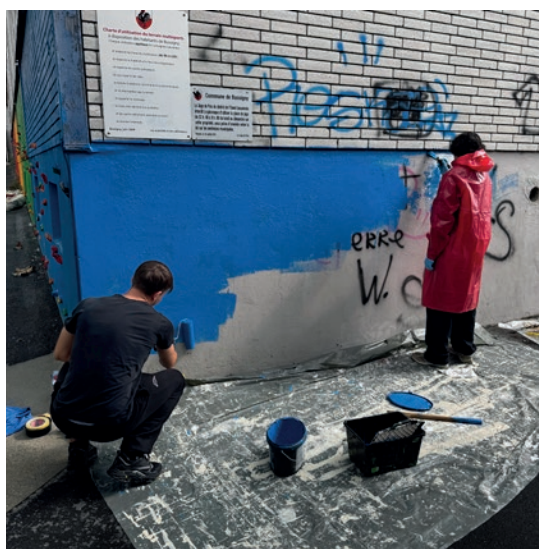
- Sortie en montagne avec 26 jeunes
- Travail sur le dépassement de soi, l'entraide et la cohésion de groupe
- Accès à une activité peu accessible financièrement pour certains jeunes
- Renforcement du lien éducatif dans un cadre hors quartier

Trois sorties randonnées organisées en 2025

- Outil puissant de travail sur la gestion mentale, la respiration, la confiance
- Thèmes abordés : stress scolaire, image de soi, relations amicales

Actions de prévention et numérique

- Prévention cyberharcèlement, temps d'écran, réseaux sociaux
- Ateliers CRAB + TSP : violences, genre, respect



Activités parascolaires

Réfectoires communaux

La Commune de Bussigny exploite deux réfectoires communaux, l'un situé au Café du Raisin et l'autre au sein du collège Agora. Ces structures accueillent quotidiennement les élèves de la 4^e à la 11^e année et jouent un rôle essentiel dans l'équilibre entre temps scolaire et vie familiale.

La fréquentation a connu une hausse significative en 2025, atteignant désormais 168 enfants inscrits (112 à la rentrée 2024). L'équipe d'encadrement des réfectoires communaux a également été renforcée.

Après plus de cinq ans de collaboration, la Commune a décidé de changer de prestataire alimentaire, en choisissant un partenaire engagé en faveur d'une alimentation saine, équilibrée, locale et biologique. Ce changement est d'ores et déjà très apprécié par les familles et les équipes éducatives. Les menus proposés continuent d'être validés par une diététicienne professionnelle d'Unisanté, garantissant une qualité nutritionnelle optimale.

Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés constituent un soutien indispensable pour de nombreuses familles qui ne peuvent accompagner leurs enfants dans ce moment-clé de la journée. Ce dispositif poursuit sa progression, avec 136 élèves inscrits à la rentrée 2025 (contre 119 à la rentrée 2024), répartis de la manière suivante :

- 79 élèves de la 4^e à la 6^e année
- 44 élèves de la 7^e à la 8^e année
- 13 élèves de 9^e année

Pour assurer un encadrement de qualité, la commune a engagé 13 monitrices et moniteurs.

À noter qu'en 2025, une nouvelle classe dédiée aux élèves de 9^e année a été ouverte pour la première fois. Un bilan sera mené conjointement avec la Direction des écoles afin d'évaluer la pertinence et la pérennisation de cette expérience pilote.

Camps scolaires au chalet Bois-Gentil

Les camps scolaires, organisés pour les classes de 4 P, 6 P, 7 P, 8 P, 9 S et 10 S, sont un pilier de la vie éducative à Bussigny et Villars-Ste-Croix. Traditionnellement, les niveaux 1 P à 3 P ne participent pas à ces activités, compte tenu de l'âge des enfants. Pour les 11 P, ce sont désormais des voyages d'étude en Suisse ou à l'étranger qui sont privilégiés.

En 2025, le chalet communal de Château-d'Œx a accueilli 715 élèves, leur offrant une immersion unique au cœur du Pays-d'Enhaut.

Dès le début d'année, les camps d'hiver ont rassemblé 13 classes, soit 261 élèves, partis à Saanenmöser pour découvrir les plaisirs des sports de neige. Le reste de l'année a permis à 24 classes supplémentaires, représentant 454 élèves, de vivre un camp découverte à la montagne.

La réussite de ces séjours repose notamment sur l'engagement du cuisinier, qui veille quotidiennement à proposer des repas équilibrés, composés de produits locaux et de saison.

Transport scolaire

Le transport scolaire est confié à CarPostal et mobilise chaque jour deux bus scolaires circulant entre Bussigny et Villars-Ste-Croix. La mission principale reste d'assurer les déplacements quotidiens des élèves entre les deux communes.

Les effectifs transportés en 2025 se répartissent comme suit :

- 24 élèves transportés vers Villars-Ste-Croix pour compléter les classes
- 64 élèves venant de Villars-Ste-Croix pour rejoindre Bussigny
- 27 élèves enclassés à Villars-Ste-Croix et transportés vers les structures d'accueil de BussiVillAje

À ces trajets s'ajoutent les transports scolaires réguliers pour la piscine, la gymnastique ainsi que de nombreuses courses spéciales pour des activités culturelles et sportives.

La rentrée 2025 a également vu une augmentation marquée du nombre de courses, notamment en raison des nouveaux trajets vers la piscine de Malley.

Contrôle dentaire scolaire

Le contrôle dentaire, assuré par le cabinet de M^{me} Passeraub, a été réalisé pour l'ensemble des élèves de l'établissement de Bussigny et Villars-Ste-Croix. Ce contrôle légal, gratuit pour les familles, a permis d'identifier des besoins de soins supplémentaires.

En 2025, de nombreux traitements ont été effectués et peuvent bénéficier d'une subvention communale, attribuée selon un barème établi. De plus, certains élèves ont pu profiter d'un contrôle approfondi dans le cadre d'un projet pilote financé au niveau cantonal.

Patrouilleur coach

La Commune poursuit son engagement en matière de sécurité sur le chemin de l'école en misant sur le rôle du patrouilleur coach. Cette fonction, encore méconnue du public, diffère du patrouilleur traditionnel: il n'arrête pas la circulation, mais accompagne les enfants dans l'apprentissage des comportements sécuritaires. Le patrouilleur coach transmet quotidiennement les trois règles fondamentales de l'éducation routière: s'arrêter - regarder et écouter - traverser en marchant.

Cette approche préventive se fonde sur des constats établis dans plusieurs cantons: la majorité des accidents impliquant des enfants ne survient pas lors du trajet scolaire, d'où l'importance de renforcer leur autonomie en toutes circonstances.

Sports scolaires facultatifs

Promouvoir l'activité physique et les valeurs du sport fait pleinement partie de la mission de l'établissement primaire et secondaire de Bussigny et Villars-Ste-Croix. En 2025, une campagne de recrutement a été lancée afin de relancer l'attrait pour les sports scolaires facultatifs et encourager les sociétés locales à s'engager.

Grâce à cette dynamique, les élèves ont eu accès à une offre diversifiée comprenant natation, mini-handball, badminton, tennis de table, basketball, judo, football, gymnastique aux agrès et danses, qui leur a permis de découvrir de nouvelles disciplines et d'y développer leurs compétences.

Bibliothèque communale

En 2025, l'utilisation et la fréquentation de la Bibliothèque communale de Bussigny ont largement augmenté. La commune s'agrandit, mais, en parallèle, la Bibliothèque veille à être un acteur clé de la vie des Bussignolaises et Bussignolais. Elle offre de nombreux ouvrages actuels, variés et est attentive à rendre ses collections accessibles et attractives. Le nombre d'animations gratuites proposées permet également à la population de participer à la vie locale. Aller à la Bibliothèque, ce n'est pas uniquement par goût de la lecture, c'est aussi pour appartenir à une communauté et aller à la rencontre des autres.

Offre diversifiée et aménagement

Un grand réaménagement a eu lieu au niveau des collections.

Les bacs de BD adultes et certaines étagères ont été déplacés, afin de créer un espace convivial, agrémenté d'un canapé. L'équipe de la Bibliothèque a également modifié la classification de ses documentaires, en abandonnant la classification décimale universelle (CDU) au profit d'un classement par thème, utilisant des mots-clés. Ce travail de longue haleine a pour but de rendre les collections plus accessibles au grand public.

2025 a vu le retour des livres en langues étrangères. En collaboration avec Globlivres, bibliothèque située à Renens, la population bussignolaise a désormais la possibilité d'emprunter des livres en portugais, en espagnol, en italien, en anglais et en allemand. Ce service a pour but de toucher un public allophone et de permettre l'accès à la lecture au plus grand nombre.

Il est prévu d'ajouter des pictogrammes aux romans adultes, afin d'aider les lectrices et lecteurs à mieux faire leur choix selon leurs goûts. Aussi, les bibliothécaires cherchent à mettre sur pied un fonds dit « facile à lire et à comprendre », toujours dans une optique inclusive.

La Bibliothèque prête des livres numériques via les plateformes e-bibliomedia et eLectures (gérée par la BCU) depuis plusieurs années. En 2025, 180 accès ont été enregistrés sur e-bibliomedia et un total de 171 documents y ont été téléchargés.

En accompagnement de cette offre, la Bibliothèque prête des liseuses et propose un soutien informatique pour les personnes qui rencontrent des difficultés à charger leurs livres sur les appareils.



Achats de documents

Malgré la hausse du prix des livres, la Bibliothèque est parvenue à étoffer son catalogue de manière assez similaire à l'année précédente.

Ci-dessous, un tableau représentant le nombre d'achat de livres entre 2022 et 2025 :

Année	2025	2024	2023	2022
Albums	48	60	33	44
BD jeunes	135	126	136	160
Mangas	140	160	154	150
Romans	173	170	125	114
Policiers	92	84	71	78
Fantastique	26	29	25	31
Documentaires	97	94	67	64
BD adultes	65	79	55	37
Total	776	802	660	678

Communication

La Bibliothèque de Bussigny est présente sur Instagram et comptait 625 abonné-es en date du 31 décembre 2025. Ce canal de communication s'ajoute au site internet. Ils permettent tous deux de relayer des informations concernant les nouveautés, les sélections thématiques et les animations ayant lieu à la Bibliothèque.



Projet collaboratif à l'occasion du Biblioweekend qui permet d'habiller les murs



Tout le monde est le bienvenu à la Bibliothèque, même les super-héros !

Événements

En 2025, la Bibliothèque a organisé diverses animations pour un public varié. Tous les événements étaient gratuits, afin de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs de toute la population. L'intergénérationnel est présent dans les animations à la Bibliothèque, notamment à travers l'atelier tricot, ou l'activité «Lis-moi une histoire», effectués par l'association bussignolaise Viva55+. La Bibliothèque collabore également avec d'autres acteurs essentiels de Bussigny : le CRAB, les structures d'accueil d'enfants, le COSEC et la saison culturelle ZigZag.

Evènement	Occurrences	Nombre de participants
Ateliers bricolages	4	46
Ateliers tricot	6	42
Bébés lecteurs	9	166
Biblioweekend	1	8
Cercle de lecture	10	87
Chouette, des histoires !	4	81
Halloween	1	32
Lecture à voix haute	1	17
Lis-moi une histoire	5	84
Parents en prison	1	35
Speed-booking	1	3
Total	43	601

En septembre 2025, la Bibliothèque a convié la Fondation Relais Enfants Parents Romands (REPR) à une conférence sur le thème des parents en prison. Une trentaine d'adultes a participé à cet événement. Cette soirée avait pour but de lever le voile sur un sujet méconnu du grand public, la Bibliothèque étant un acteur-clé de ce genre de discussions.



Lecture durant l'inauguration du Parc du Centre

Statistiques 2025

Durant l'année, la Bibliothèque communale a prêté 29 850 documents, soit 3 990 prêts de plus qu'en 2024.

Le nombre d'inscrits est en augmentation chez les adultes. Quant aux utilisateurs actifs, leur nombre reste stable. Il est toutefois difficile de quantifier le nombre d'enfants selon qu'ils se rendent uniquement à la Bibliothèque scolaire ou qu'ils utilisent les deux plages horaires. De plus, les enfants ne font pas la distinction entre les deux entités.

Année	Prêts
2025	29'850
2024	25'860
2023	21'815
2022	15'668

Année	Nouveaux utilisateurs adultes
2025	127
2024	86
2023	93
2022	90

Année	Utilisateurs actifs (adultes et jeunes)
2025	1'674
2024	1'613
2023	1'593
2022	1'985

BussiVillAje

Accueil de jour des enfants de Bussigny et Villars-Sainte-Croix

Présentation et missions

Le Réseau BussiVillAje est une association de droit privé à but non lucratif qui propose des places d'accueil, en priorité pour concilier vie familiale et vie professionnelle, au moyen de trois modes d'accueil : familial, préscolaire et parascolaire. Ce Réseau est reconnu par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Les membres de l'association sont les communes de Bussigny et de Villars-Sainte-Croix. Les sites d'accueil sont autorisés par le service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE).

Composition du Comité directeur :

Présidence	M. Roberto Freda, Municipal de Bussigny
Vice-Présidence	M ^{me} Nicole Cattano, Municipale de Villars-Ste-Croix
Membre	M ^{me} Patricia Spack Isenrich, Syndique de Bussigny
Membre	M. Stéphane Delgrande, Chef de service du COSEC
Direction (voix consultative)	M ^{me} Patricia Mutrux Poehler

Nombre d'enfants accueillis par type d'accueil au mois de décembre

	Préscolaire 3 mois à 4 ans	Parascolaire (UAPE) Ecoliers 1P et 2P	Parascolaire (APEMS) Ecoliers 3P à 8P	Accueil familial 4 mois à 12 ans	Total
2013	84	37	76	136	333
2016	140	56	101	128	425
2019	180	81	156	130	547
2022	253	155	178	133	719
2024	322	161	276	120	879
2025	318	174	280	135	907

Les écoliers accueillis aux réfectoires communaux du Raisin et d'Agora ne sont pas inclus dans ce tableau.

Sur ce total de 907 enfants, 852 enfants sont domiciliés sur Bussigny, 52 enfants sur Villars-Sainte-Croix et 3 enfants hors du territoire. La prestation dite UAPE (unité d'accueil pour écoliers) offre des horaires adaptés aux écoliers du premier cycle, y compris durant les vacances scolaires, entre 7h00 et 18h30. La prestation APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) s'adresse aux écoliers plus grands, les jours d'école et jusqu'à 18h. À noter que, si le nombre d'enfants est en légère baisse sur Villars-Ste-Croix, pour Bussigny ce sont 36 enfants supplémentaires qui ont pu être accueillis.

Nombre d'heures facturées par type d'accueil

Heures facturées	2019	2021	2024	2025
Accueil familial	106'122	99'496	102'291	116'795
Préscolaire	219'798	298'737	474'055	512'667
Parascolaire UAPE	67'432	95'440	135'163	152'258
Parascolaire APEMS	63'263	76'005	130'648	143'607

Le nombre d'heures facturées est un indicateur de l'utilisation des structures. Entre 2024 et 2025, le nombre de places offertes est resté sensiblement le même. Cependant, le nombre d'heures d'accueil facturées est bien supérieur et ce dans tous les types d'accueil. Cela n'est pas dû seulement aux enfants supplémentaires accueillis par rapport à 2024, mais surtout à une fréquentation hebdomadaire en hausse. En effet, les taux d'activité des parents sont plus élevés que par le passé.

Par conséquent le nombre d'enfants qu'il est possible d'accueillir par place est inférieur à la moyenne cantonale et baisse encore légèrement, année après année. Par exemple, en 2013, il était possible de compter 1,9 enfants par place à la Maison de la Petite Enfance ; actuellement, c'est 1,3 enfant par place dans les garderies du Réseau (la moyenne cantonale actuelle est de 1,6 enfant par place).

Évolution de l'offre

L'accueil préscolaire est renforcé. En effet, en avril, il a été procédé à l'inauguration du centre de vie enfantine nommé le Quai des Pirouettes. Ce nouveau site, ouvert en octobre 2024, est financé par le Réseau et compte 60 places préscolaires supplémentaires situées sous-gare à Bussigny. L'exploitation de cette structure est déléguée à un mandataire privé, l'association pop e poppa, qui applique les règles et priorités d'accès du Réseau. Le Réseau collabore étroitement avec la direction et l'administration du site, notamment pour les placements. L'environnement immédiat, sans voiture, se révèle très agréable pour des sorties et explorations des environs par les petits. Dans le même temps, les places louées dans la crèche pop e poppa de Millennium peuvent progressivement être résiliées et transférées au réseau Renens-Crissier. Au final, cette nouvelle structure augmente la capacité d'accueil préscolaire de 35 nouvelles places et atteindra une pleine capacité en 2026.

Par rapport à 2024, le nombre de places parascolaires reste le même. Il n'a cependant pas été possible de répondre à toute la demande pour la plage-horaire du jeudi sur le temps de midi. Des places supplémentaires ont dû être consacrées aux écoliers des degrés 1 et 2 P, ce qui a restreint, sur le temps de midi, les places disponibles pour les écoliers de 5 à 8 P. Grâce aux réfectoires communaux, ces écoliers ont pu avoir une solution pour le repas et une partie d'entre eux a pu se rendre aux APEMS pour les après-midi.

L'accueil familial a joué un rôle très précieux et compte 15 enfants de plus que l'an passé avec un nombre d'accueillantes en milieu familial stable.

Satisfaction des besoins

Taux de couverture	2013	2016	2020	2022	2023	2024	2024 Vaud
Tx couverture préscolaire	11.5	20.0	21.2	32.4	38.6	37.2	34.9
Tx de couverture parascolaire	6.6	9.2	13.4	16.4	19	18.9	18.6
Tx de couverture accueil familial	7.8	5.5	3.9	3.9	3.8	3.4	3.1

Un indicateur de la satisfaction des besoins est le taux de couverture qui rapporte le nombre de places à plein temps offertes par rapport au nombre d'enfants présents dans la population considérée et en âge d'occuper ces places. Par exemple, en 2024, le Réseau possédait une place en garderie pour 37,2% des 0-4 ans, une place en parascolaire pour 18,9% des 5-12 ans et une place en accueil familial pour 3,4% des 0-12 ans présents dans la population des deux communes membres.

Il est important de relever qu'en 2025, l'offre en places préscolaire a permis de répondre aux besoins prioritaires ainsi qu'à un nombre conséquent de demandes dites non prioritaires. Autrement dit, le taux de couverture d'environ 38%, respectivement 19% pour le parascolaire, sont des indicateurs importants pour déterminer le besoin sur le territoire du Réseau. Selon la demande actuelle, dépasser ces taux permettrait certes d'offrir un très bon service, mais impliquerait le fait de se retrouver avec des plages-horaires vides, très coûteuses. Un fait notable est que le Réseau dépasse la moyenne cantonale de l'offre pour tous les types d'accueil.

Inclusion des enfants à besoin particulier

Comme ailleurs en Suisse, le nombre d'enfants présentant un trouble spécifique est en augmentation. En 2023, lors de la création du poste de coordination à l'inclusion, le Réseau avait comptabilisé 40 enfants à besoins spécifiques et avait bénéficié d'une aide cantonale pour financer la présence d'une personne supplémentaire dans le groupe pour 13 enfants. En 2025, l'association a pris en charge, au total, 53 enfants nécessitant des mesures particulières et un financement a été obtenu pour 19 enfants. Il se monte à 289 000 francs, soit environ 9 204 heures de soutien.

Depuis la rentrée scolaire, le poste d'adjointe pédagogique et de coordinatrice à l'inclusion a été scindé en deux postes distincts. Dès lors, une éducatrice spécialisée assure, à hauteur de 50%, un accompagnement des équipes accueillant des enfants à besoins particuliers bénéficiant d'une aide à l'intégration. Cette éducatrice est également en soutien pour la prise en charge des enfants non encore diagnostiqués mais qui ont des besoins spécifiques. Il apparaît que la tendance montre une baisse d'octroi des financements de l'OSPES (diminution et/ou refus) alors même que cela pèse de plus en plus sur le travail quotidien des directions de sites et des équipes. Cet accompagnement à la demande est précieux et porte ses fruits, des projets individuels et/ou collectifs se mettent en place pour favoriser un accueil et des lieux plus inclusifs qui visent les besoins spécifiques mais aussi les besoins environnementaux du groupe.

Gestion

Le Comité s'est réuni à 6 reprises et a réalisé la révision du règlement du Réseau, ce dernier étant resté inchangé depuis 2017. Les tâches en lien avec la planification parascolaires se sont poursuivies et il a été nécessaire de soutenir les sites de La TaRentelle et de l'île aux Oiseaux, impactés par les travaux importants adjacents.

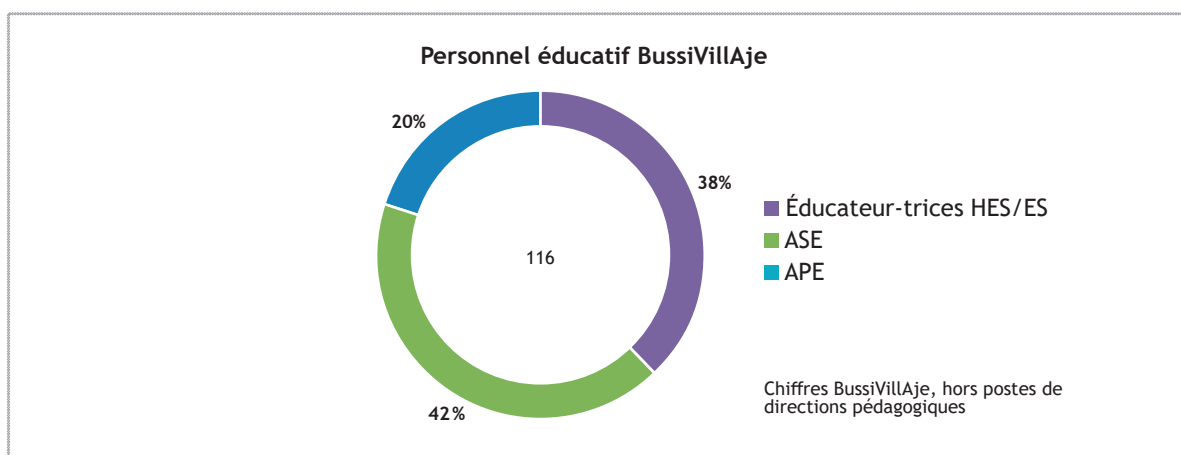
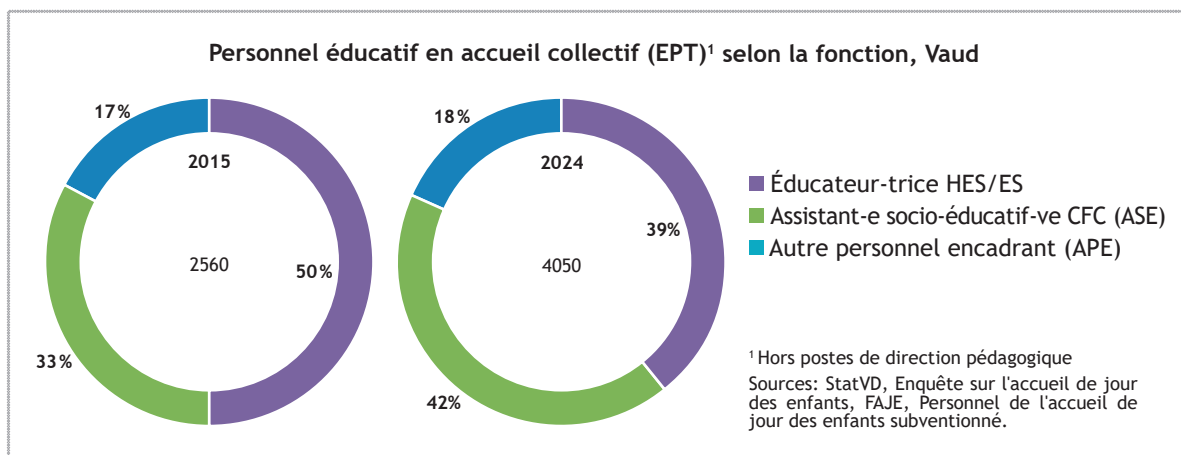
En 2025, la totalité des charges a représenté un montant proche de 15'724'800 francs, financé à hauteur de 40,5% par les parents utilisateurs, de 25,6% par la FAJE et de 33,8% par les deux communes.

Personnel

En accueil de jour, les ressources humaines sont la clé de la qualité. L'équipe administrative des RH a été renforcée et passe de 2 à 4 personnes, soit 2,2 équivalent plein temps (EPT) au total. L'effectif total, au 31 décembre (y compris les accueillantes pour 20,3 EPT, le personnel de La Maison de la Petite Enfance pour 16,05 EPT, Quai des Pirouettes pour 16,10 EPT et les apprenti-e-s) correspond à 139,87 EPT et à 188 collaborateurs et collaboratrices.

Un défi majeur pour les équipes est l'accompagnement des personnes en formation. En 2025, les structures ont encadré 16 apprenti-es, 6 stagiaires d'école supérieure (ESEDE), 2 personnes au bénéfice de l'article 32 pour l'obtention du CFC, 4 personnes en formation tertiaire en cours d'emploi et 5 personnes en formation continue pour l'obtention d'un CAS.

Dans le numerus de septembre 2025, édité par Stat Vaud, dédié à l'accueil de jour, on relève la part croissante de titulaires d'un CFC parmi le personnel éducatif. La répartition des niveaux de formation que l'on trouve au sein des sites collectifs de BussiVillAje correspond aux chiffres du canton, comme illustré sur les graphiques ci-après. Ceci ne reflète pas forcément un choix des employeurs mais correspond aux profils des candidats disponibles. Une répartition mesurée entre personnel tertiaire (éducateurs et éducatrices) et secondaire (ASE, APE) est nécessaire pour atteindre les objectifs de qualité souhaités. Ainsi, un taux de 42% de personnel tertiaire serait idéal. Il est en effet demandé au personnel de niveau tertiaire un regard global, de porter le groupe et de prendre des décisions dans les situations complexes.



Activités scolaires

Introduction

Le dynamisme démographique de la commune se traduit par une période de croissance soutenue pour les écoles de Bussigny.

Dans ce contexte exigeant, la direction, les équipes pédagogiques et l'ensemble des professionnels de l'établissement ont poursuivi leur engagement avec constance et responsabilité. Leur action s'est inscrite dans une volonté affirmée de garantir à chaque élève un cadre d'apprentissage sécurisant, cohérent et bienveillant.

Contexte démographique

Avec un effectif ayant dépassé les 1 600 élèves, l'établissement a connu, en 2025, une croissance rapide et soutenue. Cette évolution démographique exerce une pression constante sur l'ensemble des structures scolaires et nécessite une adaptation permanente des dispositifs existants.

Les impacts se font sentir à tous les niveaux : planification des classes, organisation des cycles, gestion des transitions entre degrés et coordination des équipes. Les mouvements d'élèves, plus nombreux et parfois plus complexes, requièrent une anticipation accrue et une collaboration renforcée entre les différents acteurs communaux et scolaires.

Défis logistiques

Le manque de salles au niveau secondaire demeure l'un des principaux défis rencontrés en 2025. Cette contrainte structurelle oblige l'établissement, en collaboration avec le service des Bâtiments, à recourir à des solutions transitoires telles que la réaffectation d'espaces ou l'optimisation des infrastructures existantes. Ces mesures ont nécessité une coordination fine entre les différents services communaux et scolaires.

La pression sur les capacités d'accueil conduit également, dans certaines situations, à accepter des classes à effectifs élevés, par exemple au cycle 3 en VP. Ces configurations représentent un défi significatif pour l'organisation pédagogique et pour le travail quotidien du corps enseignant, qui doit concilier exigences institutionnelles, hétérogénéité des profils d'élèves et maintien d'un climat propice aux apprentissages.

Climat scolaire

La densité accrue d'élèves et les contraintes logistiques associées ont un impact direct sur le climat scolaire. L'année 2025 a ainsi nécessité une attention particulière portée à la prévention des tensions, à la gestion des comportements et au renforcement de la cohésion au sein de la communauté scolaire.

Des dispositifs spécifiques ont été développés afin de soutenir les élèves présentant des besoins particuliers en matière de comportement et de garantir un cadre clair, sécurisant et fonctionnel pour l'ensemble des élèves. Ces actions reposent sur une collaboration étroite entre la direction, le corps enseignant, les professionnels de l'établissement, les services communaux ainsi que sur un dialogue régulier avec les parents. Elles visent à sécuriser l'enseignement au sein des classes et à assurer un suivi pour les élèves au comportement problématique.

Au-delà des mesures concrètes mises en œuvre, l'établissement a réaffirmé une vision commune fondée sur des valeurs partagées de respect, de responsabilité et de bienveillance. Cette culture institutionnelle constitue un socle essentiel pour préserver un climat scolaire serein.

Et en 2026?

Malgré les défis rencontrés, l'année 2026 ouvre des perspectives résolument positives.

Le démarrage du projet du nouveau collège de Vuette, avec la création prévue de 22 nouvelles classes et une salle de gym triple, constitue une étape déterminante. Sa mise à disposition, dès 2027, permettra d'apporter des réponses concrètes aux enjeux de capacité et d'offrir des conditions d'accueil et de travail plus adaptées aux besoins actuels et futurs de l'établissement.

Administration des écoles

Direction des écoles

Directeur	M. Arnaud Aguet
Doyens	M ^{me} Danijela Markovic Gitaric
	M ^{me} Ozgun Sahin
	M ^{me} Danoucha Bagnoud
	M ^{me} Tiziana Formentin
	M ^{me} Gabrielle Alibert
	M ^{me} Caroline Meyer
	M. Martin Ummel
Secrétariat	M ^{me} Cécile Kaltenrieder
	M ^{me} Françoise Pereira
	M ^{me} Maria de los Angeles Alonso Klay
	M ^{me} Edona Rexhepi, stagiaire MPC3+1, dès le 11.08.2025
Bibliothécaire	M ^{me} Alexe Cachin
Assistante en information documentaire (AID)	M ^{me} Nina Mouna Rochat
Dépositaire des fournitures scolaires	M. Olivier Linder
Infirmière scolaire	M ^{me} Carole Maillefer
Conseillère en orientation	M ^{me} Lissette Campos Diaz
Médecin scolaire	M ^{me} Isabelle Rappaz-Gervais

Corps enseignant

	Primaire	Secondaire	Total
CDD	21	29	50
CDI	86	48	134
Totaux	107	77	184

Répartition selon le sexe

	Hommes	Femmes	Total
1 à 100%	38	146	184

Assistantes à l'intégration

	Femmes
CDI	13

Effectifs à la rentrée d'août

Degré	Année	Classes	Total	Elèves	Total
Primaire	1 et 2 P	16		313	
	3 à 6 P	30		600	
	7 à 8 P	13		264	
	ACC/7-8 P	1		6	
	Enseignement spécialisé / CRPS/3-6	1		9	
			61		1192
Secondaire	9 à 11 S	22		409	
	ACC/9-11 S	1		9	
			23		419
			84		1610

115 élèves viennent de Villars-Ste-Croix (60 au primaire et 55 au secondaire).

Élèves domiciliés dans une autre commune (hors VSC et BY) et scolarisés à Bussigny dès le 01.08.2025 : 2 de Romanel-sur-Morges, 1 de Vullierens, 3 de Lausanne, 2 de Boussens, 1 de Vallorbe.

Activités

Spectacles scolaires

9 spectacles scolaires ou sorties cinéma ont été organisés pour les élèves :

- les 9, 14 et 15.01.....« La Crise », pièce de théâtre présenté aux 6 classes de 11 S
- les 06 et 14.02..... « Bachibouzouk » spectacle présenté aux 7 classes de 7 P et à la classe ACC/5-8 P
- les 12 et 14.02..... « Bachibouzouk », spectacle destiné aux élèves de 4 P
- le 07.03.....« Pierre et le loup », spectacle scolaire présenté aux 3 classes de 1 P à 4 P de Villars-Ste-Croix
- les 26 et 28.03..... « Toque Toque », spectacle présenté aux élèves de 3 P
- les 28.03, 01, 02, 03 et 04.04« Le Dindon », pièce de théâtre présentée aux élèves de 10 S et ACC/9-11
- 19.11.....« En route pour Bussigny », spectacle scolaire destiné aux 8 classes de 3 P
- 04.12.....« Pinocchio », projection du film et atelier destiné aux élèves de 9 S, 10 S et 11 S de l'option spécifique italien
- 18.12.....« L'Oiseau de feu », présenté aux élèves de 10 VP

Voyages de fin de scolarité et camps de l'année scolaire 2024-2025

4 voyages de fin de scolarité ont eu lieu comme suit :

- 11 VP/1 du 12 au 16.05 en Toscane
- 11 VP/2 du 8 au 13.05 à Barcelone
- 11 VG/1 + 11 VG/2.....du 12 au 16.05 Nord de l'Italie (Lac de Garde, Vérone)
- 11 VG/3 + 11 VG/4.....du 5 au 9.05 à Florence

10 camps de ski ont eu lieu comme suit :

- 7 P/4.....du 06 au 10.01
- 7 P/6.....du 13 au 17.01
- 7 P/3 + 7P/5.....du 20 au 24.01
- 8 P/2.....du 27 au 31.01
- 7 P/1.....du 03 au 07.02
- 8 P/6.....du 10 au 14.02
- 8 P/1.....du 24 au 28.02
- 8 P/3.....du 03 au 07.03
- 7 P/7 + 8 P/5.....du 10 au 14.03
- 7P/2.....du 24 au 28.03

10 camps de découvertes printemps ont eu lieu comme suit :

- 4 P/7.....du 31.03 au 04.04
- 4 P/9.....du 07 au 11.04
- 4 P/8.....du 28.04 au 02.05
- 4 P/4.....du 05 au 08.05
- ACC/5-8.....du 12 au 14.05
- 4 P/2.....du 14 au 16.05
- 6 P/6.....du 02 au 06.06
- 4 P/1 + 4 P/3.....du 10 au 13.06
- 6 P/2.....du 16 au 20.06
- 6 P/4.....du 23 au 26.06

11 camps de découvertes automne ont eu lieu comme suit :

- 6 P/2.....du 18 au 22.08 ACC/5-8 + ACC/9-11.....du 29.09 au 02.10
- 6 P/6.....du 25 au 29.08 OCOM durabilité.....du 10 au 12.11
- 6 P/1.....du 01 au 05.09 10 VG/2.....du 18 au 20.11
- 6 P/3.....du 08 au 12.09 10 VP/3.....du 24 au 28.11
- 6 P/5.....du 15 au 19.09 10 VG/1.....du 01.12 au 05.12
- 4 P/6.....du 23 au 26.09

Bibliothèque scolaire

Au 31 décembre 2025, l'équipe de la bibliothèque scolaire comprenait 2 collaboratrices, soit 1.5 équivalent plein temps (EPT):

- 1 bibliothécaire responsable 90%
- 1 bibliothécaire 60%

Présentation

L'année 2025 confirme la place centrale de la bibliothèque scolaire au sein de l'établissement, tant comme lieu de lecture que comme espace de médiation culturelle, d'accueil et de projets pédagogiques.

La bibliothèque met à disposition des élèves et du corps enseignant du primaire et du secondaire 12 950 documents comprenant des œuvres de fiction, des documentaires et des collections de classe. Elle est ouverte du lundi au vendredi, sur une amplitude hebdomadaire de 28 heures, et propose :

- l'accueil régulier des classes pour le prêt ;
- des animations et médiations culturelles ;
- des présentations de romans ;
- un accompagnement dans les recherches documentaires.

Elle offre également un espace de travail et de détente, avec 26 places assises non informatisées.

La bibliothèque en quelques chiffres

En 2025, la bibliothèque a enregistré 47'600 prêts cumulés (bibliothèque scolaire et communale), contre 34 000 en 2024, soit une augmentation très significative.

Les prêts enregistrés durant les heures d'ouverture scolaire comptabilisent un total de 17750 prêts pour 622 lectrices et lecteurs actifs.

La bibliothèque scolaire compte au total 12 950 documents dont 420 nouvelles acquisitions pour un montant de 7 613,00 francs.

Pour les collections de classes, ce chiffre se monte à 2 660 livres au total, dont 615 nouvelles acquisitions pour un budget de 6 136,00 francs.

Fréquentation de la bibliothèque

Classes	Accueil 2021	Accueil 2022	Accueil 2023	Accueil 2024	Accueil 2025
1-2P	85	110	102	132	127
3-6P	185	213	210	130	197
7-8	51	47	62	97	40
9 et +	66	96	60	57	78
Fondation de Vernand				24	23
Total	408	466	434	484	465

Ces chiffres témoignent d'une fréquentation soutenue et régulière, en particulier au cycle primaire.

À noter que la bibliothèque est ouverte durant les récréations du matin et qu'il n'est pas rare d'y croiser une quarantaine d'élèves dans une ambiance conviviale et presque silencieuse !

La bibliothèque en action

L'année 2025 a été marquée par diverses propositions littéraires et culturelles, notamment autour de deux expositions ayant donné lieu à des actions de médiation :

- une exposition sur le racisme, avec 11 interventions de la 8^e à la 11^e année ;
- une exposition photographique sur les valeurs de l'école, accompagnée de 10 interventions.

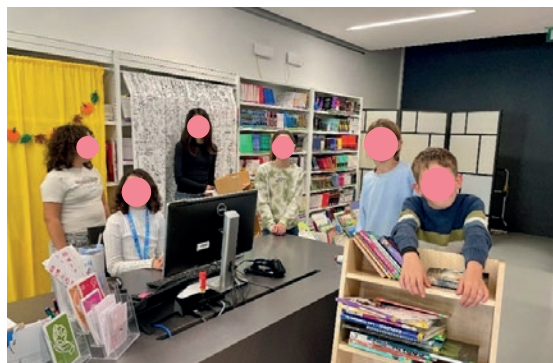
Ces médiations ont permis d'aborder des thématiques sensibles et citoyennes dans un cadre structuré, favorisant l'échange et la réflexion.

Un atelier-test de bibliothérapie a été proposé à 5 classes de 5-6 P. En petits groupes, les élèves ont pu aborder leurs émotions à travers les livres. L'expérience a rencontré un vif engouement, tant de la part des élèves que du corps enseignant, et ouvre des perspectives intéressantes pour de futurs projets.

Actions pour les plus jeunes

La thématique de rentrée des 1-2 P, autour de la lecture de « Monsieur Bruit », a rencontré un grand succès. Elle a donné lieu à de nombreux coloriages autour des personnages de la collection « Monsieur Madame », renforçant le lien entre lecture-plaisir et créativité.

Dans le cadre de la Journée Oser Tous les Métiers (JOM), la bibliothèque a accueilli 6 élèves, de 8h à 15h. Cette journée a permis de faire découvrir concrètement les métiers de l'information documentaire et le fonctionnement d'une bibliothèque scolaire.



Mandats spécifiques

En 2025, la bibliothèque a également assumé un mandat supplémentaire, celui de la gestion de 180 nouveaux dictionnaires destinés aux classes du secondaire. Cette gestion inclut l'inventaire, le plastifiage des dictionnaires, la distribution nominative ainsi que le suivi précis des prêts et des modalités de restitution.

Ce travail conséquent a été mené en parallèle des activités courantes.

Conclusion

L'année 2025 se distingue par une hausse très nette des prêts, une forte activité de médiation culturelle et une capacité accrue de la bibliothèque à répondre à des besoins variés : pédagogiques, culturels, sociaux et organisationnels.

La bibliothèque scolaire confirme ainsi son rôle de lieu ressource essentiel, entre lecture, information et culture. Elle est un soutien pour le corps enseignant et un lieu d'ouverture pour les élèves, où l'on vient aussi bien pour lire, chercher, discuter... que simplement pour être là !





Cohésion sociale

Point fort 2025 :

Dans un contexte régional marqué par une pénurie de logement persistante, Bussigny subit une pression forte et continue sur son marché immobilier. Son attractivité, son dynamisme économique et sa bonne desserte en transports publics renforcent encore cette tension. Les prix ont augmenté, les situations de précarité se multiplient et il devient plus difficile pour certaines catégories de la population — jeunes, familles, personnes âgées — de s'y loger durablement. Or, le logement conditionne l'ancrage dans la durée, la stabilité des parcours de vie, l'intégration sociale et intergénérationnelle. Permettre à celles et ceux qui vivent à Bussigny de rester, à différents moments de leur vie, est un enjeu fondamental de cohésion.

Malheureusement, en cinq ans, les expulsions ont doublé dans notre Commune et les consultations au Défi ont énormément augmenté.

Consciente des enjeux que le logement représente en matière de cohésion sociale, la Municipalité a poursuivi, en 2025, une politique proactive : elle a continué sa collaboration active avec l'ARASOL — et en particulier avec sa cellule régionale logement, a préparé des règles d'attribution ciblées pour les logements à loyers abordables et a accompagné des projets de densification qualitative. Ces instruments visent un objectif clair : préserver la mixité sociale et éviter que notre commune ne devienne inaccessible à une partie de sa population.

Dans un territoire aux limites géographiques finies, où la croissance démographique demeure soutenue, la recherche d'un équilibre entre développement, qualité de vie et solidarité constitue un exercice exigeant, mais elle est indispensable.

La cohésion sociale passe par des politiques ambitieuses, mais aussi par une vision : celle d'une ville qui continue à se développer sans perdre son identité, qui accueille sans exclure et qui offre à ses habitantes et habitants la possibilité de bien vivre à tout âge.

C'est ainsi que la Municipalité a continué de soutenir activement les sociétés locales, les fêtes traditionnelles et différents événements sur le territoire, pour que Bussigny reste Bussigny et que chacun y trouve sa place.

Et en 2026?

Consciente qu'elle a un rôle à jouer en lien avec le logement, la Municipalité étudiera la possibilité d'octroyer un droit distinct et permanent (DDP) à une ou plusieurs coopératives sur un terrain dont elle est propriétaire à Taborin (Bussigny-Ouest), ceci en partenariat avec le Canton qui est propriétaire de trois parcelles adjacentes et qui souhaiterait y construire des logements d'utilité publique. L'idée est de proposer un projet cohérent et de qualité, qui permette également d'accueillir des salles de réunion pour les sociétés locales et autres acteurs de Bussigny.

Seniors

En 2025, Bussigny a développé de nouvelles actions pour les seniors de la commune.

L'offre d'activités proposées est toujours aussi développée et rencontre beaucoup de succès.

Groupe partenaires seniors

Créé dans le cadre du projet Actions communautaires, mené à Bussigny entre 2022 et 2024, ce groupe continue à se réunir plusieurs fois par année (3 séances en 2025). En présence de la Syndique et de plusieurs membres du service de la cohésion sociale, de l'enfance et de la culture (COSEC), il regroupe Pro Senectute, le centre médico-social (CMS) de Bussigny (APREMADOL), le Mouvement des aînés VD (MdA), l'association Viva55+ ou encore le comité seniors. La Commune continue ainsi à privilégier les échanges avec l'ensemble de ces personnes actives sur le terrain, en contact avec les seniors, afin de mieux comprendre les différents besoins et tenter d'y répondre au mieux.

Association Viva55+

Viva55+ a fêté, en mai 2025, sa première année en tant qu'association indépendante. Au 31 décembre, elle comptait 94 membres. Avec le soutien de la Commune, elle propose diverses activités régulières telles que des cafés-rencontres, des rencontres en chanson, des apéros, des balades nature à pied ou en vélo électrique, ainsi que des visites culturelles et des conférences.

Les bénévoles de Viva55+ contribuent à la vie de la commune à travers des projets intergénérationnels, notamment des lectures pour enfants dans des garderies, dans des classes 1 2 P et à la bibliothèque ainsi que par leur soutien aux ateliers de la Swiss Food Academy.

Des lectures théâtralisées et autres animations pour enfants, de même que le vestiaire mis en place à l'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) de Bussigny par plusieurs membres de l'association, ont pris fin lors de sa fermeture en septembre. Un nouveau projet est en cours de développement avec la Commune visant dans un premier temps la création d'un « vestiaire ambulant » faisant également office de lieu de rencontres.

Les activités de Viva55+ sont communiquées via son site internet www.viva55.ch, sa newsletter, l'agenda communal et des supports imprimés.

La préparation à la retraite: un moment charnière

Après avoir déjà réalisé deux éditions d'un événement destiné aux nouvelles et nouveaux retraités, Bussigny a décidé de proposer une soirée d'information, encouragée par Lausanne Région, pour les personnes se préparant à cette étape de vie importante.

La retraite, oui, mais à quel âge ? Avec quelles rentes ? Sous quel régime de pension ? Ces questions essentielles ont toutes des réponses que Lausanne Région présente dans une nouvelle brochure d'information mise à disposition par Bussigny.

Plus de 120 personnes se sont inscrites à la soirée d'information. Des intervenantes des Retraites populaires et de l'ARASOL ont pu expliquer le premier, le deuxième et le troisième pilier puis répondre à plusieurs questions.

À l'avenir, cette soirée se tiendra une année sur deux, en alternance avec l'événement plus festif destiné aux nouvelles et nouveaux retraités.



Une soirée d'échanges et d'informations utile et appréciée

Sortie seniors intercommunale au cirque Knie

La Compagnie générale de navigation (CGN) n'étant plus en mesure d'offrir les prestations habituelles, une solution alternative a dû être trouvée pour la traditionnelle sortie annuelle des seniors.

Le 6 octobre 2025, les communes de Crissier, St-Sulpice et Bussigny les ont ainsi invités à vivre une après-midi magique au cirque Knie sous un chapiteau bien rempli. En effet, 1 450 seniors ont répondu présent.

Entre lumières, musique, humour et numéros spectaculaires, le public a validé avec enthousiasme cette nouvelle formule agrémentée de collations salées et sucrées.

Le service COSEC a eu beaucoup de plaisir à collaborer avec d'autres communes pour la mise en œuvre de ce projet spécial qui constituait une première et pourrait se répéter dans les années à venir.



Un moment suspendu partagé par les seniors de Bussigny, Crissier et St-Sulpice

Noël des aînés

Le Noël des aînés s'est déroulé le dimanche 7 décembre 2025, à la Grande Salle. 178 personnes retraitées ont été accueillies par l'équipe du COSEC ainsi que par la Municipalité dans une ambiance très conviviale.

Le Noël des aîné-es est un moment phare dans l'année où un grand soin est apporté à l'accueil et à l'animation. Le trio « Coups de soleil » a réjoui le public.



Plan Canicule

Le plan canicule a été déclenché à deux reprises durant l'été 2025.

177 personnes ont reçu un courrier leur proposant d'éventuelles visites en cas de déclenchement du plan canicule. 71 personnes étaient suivies par le CMS, 60 ont répondu ne pas souhaiter de visite et 13 personnes ont été suivies.

L'une des deux périodes de canicule ayant été longue, un contact téléphonique a été maintenu tous les 2 jours avec les personnes qui en avaient émis la demande.

Transport de personnes à mobilité réduite

En 2025, 259 personnes de la Commune de Bussigny ont bénéficié de 2 112 courses pour la somme de 40 873,65 francs à la charge de la Commune, soit une légère augmentation du nombre de clients mais une petite baisse des coûts par rapport à l'année précédente.

Les anniversaires

La célébration des jubilés est une tradition à laquelle la Municipalité est très attachée. La Syndique vient à la rencontre des personnes dont on célèbre les 90 ans, 100 ans ou encore les noces de diamant (60 ans de mariage).

13 fêtes ont été organisées en 2025 pour des nonagénaires qui, à cette occasion, ont reçu des mains de la Syndique un cadeau de leur choix.

Il n'y a pas eu de centenaire en 2025.

9 couples ont fêté leurs soixante ans de mariage et ont reçu une lettre de la Municipalité avec un arrangement de fleurs.

Activités destinées aux seniors en collaboration avec l'animatrice régionale Pro Senectute

L'unité Action sociale régionale

Le travail de l'animatrice régionale consiste à développer et à maintenir les activités de lien social et les contacts avec les seniors de la ville, et plus largement du district. Un rôle central de son action concerne l'engagement et le suivi des bénévoles impliqués dans les activités labellisées Pro Senectute Vaud.

21 bénévoles sont actifs dans une ou plusieurs activités proposées au sein de la commune.

Activités à Riant-Mont

Une convention de collaboration lie la Fondation Riant-Mont et Pro Senectute Vaud pour le développement d'activités favorisant la qualité de vie des résidentes et résidents. Celles-ci sont présentées dans le chapitre consacré à ladite Fondation.

Activités à Bussigny (hors convention)

Rendez-vous Jeux : Deux jeudis par mois, 3 bénévoles se relaient pour accueillir les aîné-es dans un cadre convivial pour une après-midi de jeux. En 2025, 19 rencontres ont été agendées et ont enregistré 155 participations.

Balades accompagnées : Deux mercredis matin par mois, la bénévole propose de passer un agréable moment en faisant une balade d'une heure à un rythme adapté aux seniors. 20 promenades ont été proposées au cours de l'année et ont enregistré 112 participations.

Accompagnement à domicile : 2 bénévoles sont en activité pour faire des visites à domicile auprès de seniors vulnérables.

Tables d'hôtes : Des bénévoles accueillent les seniors chez eux pour un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Pour les 2 tables mentionnées ci-dessous, il y a eu 18 rencontres avec 106 repas servis.

- La Table des Alpes
- La Table du Bonheur

Tables au bistrot : 2 bénévoles accueillent les seniors dans 3 bistrots locaux pour un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances. Les restaurants sont : le Saint-Germain, le Café de L'Aimant et L'Hôtel de Ville. La Commune de Bussigny participe aux frais de repas à hauteur de CHF 5 par habitant de Bussigny. Cette formule rencontre beaucoup de succès il y a eu 9 dates et 188 repas servis.

Thé dansant : Destinés aux amateurs de danse, ils ont lieu les deuxièmes mardis du mois, à 14 heures. 8 dates ont été agendées sur l'année, totalisant 602 participations.

Sorties socioculturelles : Elles allient le plaisir de visiter des musées et autres curiosités tout en se baladant. 5 dates ont été organisées durant l'année, totalisant 81 participations.

On constate que beaucoup de balades et sorties différentes sont proposées à Bussigny, avec notamment les « balades spontanées » du groupe Viva55+, les « balades accompagnées ». ou encore les « balades historiques » animées par des bénévoles de la commune en collaboration avec le groupe 55+. Après discussion avec ces bénévoles, Pro Senectute a décidé que, pour 2026, seule la sortie fondue sera labellisée Pro Senectute : elle sera portée par une petite équipe de bénévoles et encadrée par l'animatrice régionale.

Rendez-vous Country : Une équipe de cinq bénévoles contribue à faire de ces rendez-vous dansants un succès qui dépasse les frontières communales.

Le groupe compte de plus en plus de participantes et participants à ces rencontres qui ont lieu 2 fois par mois, les mardis après-midi. 19 rencontres ont été proposées en 2025, totalisant 574 participations.

Conférences Info-seniors organisées en 2025 :

- Conférence « Planifier sa succession »
- Conférence « Sécurité informatique »
- Deux ateliers « Sécurité informatique »

La conférence sur la thématique de la sécurité informatique a rencontré un vif succès. C'est pourquoi, avec l'accord de la Commune, un deuxième atelier a pu être proposé, permettant ainsi à toutes les personnes intéressées de participer à l'atelier pratique.

Permanences numériques : soutien dans l'utilisation du smartphone.

Deux dates ont été agendées en 2025. Les 15 participants présents ont pu être accompagnés avec des conseils personnalisés concernant l'utilisation de leur smartphone et la réalisation de certaines opérations pour lesquelles ils rencontraient des difficultés.

Activités des autres unités de Pro Senectute Vaud

Consultation sociale : 23 personnes en âge AVS habitant Bussigny ont bénéficié d'un accompagnement par l'assistante sociale de Pro Senectute Vaud, qui a effectué 102,67 heures. Le bureau régional pour la Consultation sociale de l'Ouest lausannois se situe à Renens et l'assistante sociale peut se rendre à domicile en cas de difficultés de mobilité.

Commission seniors de Lausanne Région

La Syndique de Bussigny est présidente de la commission seniors de Lausanne Région. Cette commission, composée de 17 membres, est un lieu d'échanges et de partage. Elle s'est réunie à quatre reprises en 2025.

Au cours de l'année sous revue, La commission a finalisé la rédaction de la brochure sur la politique communale seniors à l'attention de toutes les communes de Lausanne Région et a inauguré des soirées de préparation à la retraite dans différentes villes, dont notamment Bussigny, Cugy, Belmont et Le Mont-sur-Lausanne. Cette brochure rencontre un très grand succès, à tel point que la Ville de Zurich souhaiterait en obtenir une version traduite. La commission a également réalisé une cartographie des points frais et des points chauds des 27 communes en période de canicule (<https://www.bussigny.ch/vivre-a-bussigny/seniors/canicule>).

Fondation les Baumettes

Le Conseil de fondation de la Fondation des Baumettes, l'établissement médico-social (EMS) de Renens, s'est réuni à deux reprises en 2025. La modernisation et l'extension de l'EMS de Renens ainsi que les travaux de l'EMS la Gravernayse, à Bussigny, figuraient à l'ordre du jour des discussions. Les travaux de construction à Bussigny ayant pris un peu de retard, les premiers résidents n'y seront accueillis qu'à compter du 1^{er} octobre 2026. Pour rappel, ce bâtiment offrira 50 lits de long séjour et deux lits de court séjour pour des soins en gériatrie et psychiatrie et disposera également d'un centre d'accueil temporaire comportant sept places.

Pour plus d'informations sur la fondation et ses activités : www.baumettes.ch

Le Défi

Le Défi propose diverses prestations à la population de Bussigny et de l'Ouest lausannois :

- Aide à la rédaction de lettres de motivation et CV (Curriculum Vitae)
- Aide à la postulation en ligne
- Écrivaines et écrivains publics (uniquement pour les personnes habitant Bussigny)
- Accueil et écoute
- Conseils et soutien à court ou moyen terme
- Aide pour des démarches administratives et/ou formulaires à compléter
- Orientation vers les services compétents

Ces prestations sont à disposition du public le matin, du lundi au vendredi.

La population est invitée à prendre rendez-vous pour pouvoir bénéficier de ces prestations dans les meilleures conditions.

Un cyber forum offre par ailleurs un accès gratuit à trois ordinateurs en libre-service, ainsi qu'à une imprimante et un scanner qui permettent aux personnes ne disposant pas d'équipement personnel ni de connexion internet d'effectuer leurs démarches numériques essentielles.

Face à l'augmentation constante de la demande d'accès aux outils numériques, un troisième ordinateur a été installé au cyber forum, en 2025. Celui-ci est dédié aux impressions rapides et a été conçu pour une utilisation debout, afin de fluidifier le passage du public. Cet ajout permet de mieux répondre aux besoins de la population de l'Ouest lausannois et d'augmenter l'accès à des outils numériques.

Le tableau ci-dessous présente, de manière synthétique, l'évolution de la fréquentation du Défi sur les 3 dernières années.

	2023	2024	2025
Nombre de personnes suivies	229	351	465
Nombre de passages à la permanence du Défi	1 129	1 839	2 800
Nombre moyen de passage par personne suivie	4.93	5.24	6
% de personnes suivies au Défi habitant Bussigny	85 %	78 %	69 %

Concernant les tranches d'âge, la population accompagnée au Défi en 2025 se répartit de la manière suivante :

- 8,0% ont moins de 25 ans (6,1% en 2024) ;
- 66,8% ont entre 25 et 54 ans (66,4% en 2024);
- 25,2% ont 55 ans et plus (27,5% en 2024).

Pour l'année 2025, on dénombre 53 nationalités différentes parmi les usagères et usagers du Défi. On recense 51,5% de femmes contre 48,5% d'hommes.

Évolution de la fréquentation

En 2025, on constate une forte évolution de la fréquentation, qui vient confirmer la tendance de 2024 : le nombre d'interventions personnalisées de 2025 équivaut quasiment à la somme de celles effectuées en 2024 et en 2023.

Cette hausse est révélatrice de plusieurs facteurs ayant un impact sur une part croissante de la population de la commune et de la région. À cet égard, il convient de citer la précarisation des conditions de vie, l'augmentation du coût de la vie, la complexité administrative, les difficultés à faire valoir ses droits et les difficultés persistantes dans les domaines de l'accès au logement ou à l'emploi.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi, certains profils de populations se révèlent spécifiquement vulnérables. C'est le cas des personnes en recherche d'emploi depuis plusieurs années, des personnes âgées de 50 ans et plus investies dans la recherche d'un emploi stable et de celles qui sont victimes de la fracture numérique (la majorité des postulations et démarches se font désormais en ligne et les plateformes se complexifient).

À cela s'ajoutent des barrières linguistiques pour une part importante de personnes suivies, ainsi que des situations de discrimination à l'embauche ressenties par certains bénéficiaires. De nombreux parcours professionnels sont par ailleurs marqués par une succession de contrats temporaires, de missions courtes ou de formes d'emploi atypiques. Ceci est particulièrement vrai dans des secteurs comme le nettoyage ou les services.

Relevons également qu'en 2025, l'allongement des délais de traitement des prestations sociales a aggravé la situation des personnes vulnérables : décisions tardives, remboursements retardés et frais supplémentaires induisent des dettes et des poursuites, dont les conséquences sont entièrement supportées par les individus.

Effectifs et organisation du travail

Du mois de février au mois de juin 2025, le Défi a fonctionné avec une seule collaboratrice. Dès le 1^{er} juillet 2025, une nouvelle travailleuse sociale (TS) a été engagée. Ce retour à un fonctionnement en équipe offre plusieurs avantages, notamment la possibilité d'échanger entre pairs, de partager des situations complexes rencontrées sur le terrain ainsi que la possibilité de conduire des entretiens simultanés lors des plages de présence commune. Cette configuration renforce la capacité du Défi à répondre de manière plus fluide et qualitative aux besoins de la population.

À l'initiative du service des Ressources humaines (RH), le Défi a ouvert ses prestations au personnel de l'administration communale dès le début de l'année 2025.

Toute personne au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune de Bussigny, indépendamment de son lieu de domicile et du type de contrat de travail, peut ainsi s'adresser au Défi en dehors de ses heures de travail. Diverses prestations peuvent être sollicitées, telles qu'un soutien social dans les démarches administratives, en matière d'assurances sociales et une orientation, si nécessaire, vers les structures adaptées du réseau. Une aide à la rédaction de certains courriers officiels ainsi que des conseils et de l'aide dans une démarche de recherche d'emploi pour les personnes arrivant en fin de contrat (par exemple : fin d'apprentissage, de formation ou fin de contrat à durée déterminée) peuvent leur être fournis.

L'ensemble du personnel communal a ainsi été informé de l'existence de cette prestation courant novembre 2025.

Complémentarité et collaboration avec le réseau

Les TS du Défi participent à des rencontres régulières avec les travailleuses et travailleurs sociaux logement (TSL) de l'ARASOL pour échanger et faire des points de situation. Les TS du Défi les sollicitent également pour transmettre des situations individuelles qui ne seraient pas connues de leur institution.

Compte tenu de la hausse conséquente de diverses problématiques concernant le logement (difficultés récurrentes d'accès au logement, logement précaire, sans-abrisme, résiliations de baux à loyer pour divers motifs...) touchant des personnes souvent déjà en situation de grande détresse, le Défi doit fréquemment réorienter les bénéficiaires vers l'ARASOL ou Rel'og.

Le Défi travaille ainsi en réseau et peut faire un lien direct avec les institutions partenaires ou orienter, afin d'éviter un « ping-pong administratif » que des bénéficiaires, déjà fragilisés-es, subissent encore trop fréquemment. Conformément au principe de subsidiarité, le soutien social du Défi intervient en complément des autres soutiens du filet social vaudois.

En principe, une personne bénéficiant d'un suivi social à l'ARASOL ne devrait pas avoir besoin du soutien social des TS du Défi, à l'exception de l'utilisation du cyber forum. La surcharge de travail chronique relevée à l'ARASOL peut cependant générer des reports de charge vers les services partenaires, au nombre desquels le Défi, les bénéficiaires venant y chercher des explications ou des aides que le CSR ou l'AAS n'ont plus la capacité d'offrir.

Les travailleuses sociales du Défi participent deux fois par an au Réseau de cohésion sociale de l'Ouest lausannois. Ces rencontres sont systématiquement suivies d'un temps d'échanges avec les actrices et acteurs du domaine de l'emploi, permettant de confronter les observations du Défi à celles d'autres institutions et de mieux comprendre les pratiques existantes.

Association ARASOL

Pour toute information au sujet de l'ARASOL, consulter le rapport de gestion qui se trouve sur son site internet à l'adresse suivante : <https://arasol.ch/rapports-d-activite>



Logement

L'Office communal du logement est de plus en plus sollicité. Malgré de nombreuses constructions, ces dernières années, à Bussigny, le nombre de logements disponibles baisse et les loyers sont souvent très élevés.

Les demandes d'habitantes et habitants concernant des problématiques liées au logement sont en constante augmentation au Défi ainsi qu'aux guichets communaux.

Expulsions et suivi social

En 2025, la Justice de Paix du district de l'Ouest lausannois a prononcé 13 ordonnances d'expulsion pour la seule commune de Bussigny, dont 9 exécutions forcées.

Ceci constitue une augmentation très significative par rapport aux années précédentes (6 exécutions forcées en 2023, 6 en 2024).

Le nombre d'expulsions est en augmentation dans tout l'Ouest lausannois et Bussigny est particulièrement impacté par cette tendance.

Le partenaire de l'office sur les aspects sociaux du logement est la division logement de l'ARASOL. Notre Office du logement travaille en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux afin de mettre en place des suivis individuels pour des habitantes et habitants rencontrant des difficultés en lien avec leur logement.

Dans le cas des ordonnances d'expulsion, tout est mis en œuvre afin de maintenir le logement ou pour trouver une solution d'urgence temporaire ou à long terme lorsque l'exécution forcée ne peut être évitée.

Logements subventionnés

La liste des personnes en attente d'un logement subventionné comptait 231 demandes au 31 décembre 2025 (+ 51 inscriptions par rapport au 31.12.2024).

Les demandeurs et demandeuses, qu'il s'agisse de personnes seules, de familles ou de couples, invoquent principalement trois motifs pour motiver leur demande d'un logement subventionné :

- le loyer actuel est trop élevé par rapport au revenu du ménage. Beaucoup de ménages ont reçu des notifications d'augmentation de leur loyer ces deux dernières années. Le loyer représente une part de plus en plus importante du budget dans certains ménages allant jusqu'à 50% du revenu pour certains ménages inscrits sur la liste d'attente.
- plusieurs demandes concernent un besoin urgent à la suite d'une séparation.
- le logement actuel est trop petit par rapport à la composition familiale. Beaucoup de situations de mal-logement sont également constatées par l'Office du logement. La suroccupation de petits logements par des familles constitue un problème récurrent.

L'année 2025 a connu peu de mouvements dans les appartements subventionnés de Bussigny avec des tournus de relocation dans 4 logements sur 70 logements subventionnés pour toute l'année 2025.

Statistique des logements vacants au 1^{er} juin 2025

17 logements vacants, de 1 à 6 pièces ont été annoncés à la date du 1^{er} juin 2025 à Bussigny. Il y a 5 708 logements construits au total sur la commune à cette même date.

20 locaux industriels et commerciaux étaient à louer à la même date sur le territoire communal.

Selon un arrêté du Conseil d'État du 18 décembre 2025, le taux de logements vacants fixés pour l'année 2026 est officiellement de 0,94% au niveau cantonal. La situation ne s'améliore guère pour le district de l'Ouest lausannois, avec un taux de 0,46%. Le taux officiel pour Bussigny est encore plus bas, avec un chiffre annoncé de 0,20%.

De nouveaux règlements communaux sur le logement

En 2025, l'Office du logement et la Municipalité ont travaillé sur deux règlements communaux dans le but de les soumettre au Conseil communal. Ces règlements concernent les logements LLA et LLM, d'une part, et les logements dont la Commune est propriétaire, d'autre part.

L'objectif de telles réglementations, pour une commune, est de lui permettre d'influer positivement sur le processus d'attribution des logements LUP en imposant des règles permettant de favoriser l'entrée des personnes les plus péjorées sur le marché du logement dans le contexte d'une forte pénurie.

En 2025, Bussigny compte 169 logements reconnus comme LUP, dont 70 logements subventionnés (LLM) et 99 logements à loyer abordable (LLA).

Réseau logement Suisse romande

La Commune de Bussigny, par le biais de son Office du logement, participe deux fois par année aux rencontres du Réseau logement Suisse romande coordonné par l'Office fédéral du logement.

Chaque rencontre a lieu dans une nouvelle ville, où l'hôte a l'occasion de présenter des projets de constructions emblématiques de sa ville et les questionnements soulevés par les projets en question. Une thématique spécifique est à chaque fois abordée de manière collective et les échanges y sont très riches. Après Delémont et Bâle (rencontre avec le réseau suisse alémanique), en 2024, ce sont les villes de Vevey puis de Montreux qui ont accueilli ces rencontres en 2025.

Rel'og

Rel'og est une structure de la Fondation Le Relais qui a pour objectif d'accompagner des personnes rencontrant des difficultés pour des raisons financières et/ou sociales à trouver et/ou conserver un logement stable.

L'Office du logement collabore avec Rel'og pour venir en aide aux personnes en recherche urgente de logements. Il participe aux rencontres du GT Terrain regroupant les personnes des différentes communes de l'Ouest impliquées dans la thématique logement ainsi que les spécialistes du terrain de Rel'og et de l'ARASOL.

Reflet de la précarité du logement constatée dans le district et dans une grande partie du canton, le nombre de suivis assumés par l'entité est en augmentation très significative en 2025. Dans ce contexte difficile, le dispositif parvient malgré tout à accompagner des personnes pour qu'elles parviennent à signer un nouveau bail en leur nom. Pour les personnes que leur situation financière ou personnelle empêche d'accéder à un logement, Rel'og gère également près de 20 logements, leur offrant des solutions d'hébergement.

Pour plus de précisions sur le dispositif Rel'og : <https://www.relais.ch/structures/relog>

Coopérative d'utilité publique Cité Derrière

La coopérative Cité-Derrière étant propriétaire d'immeubles à Bussigny (Industrie 20-22, 53 et rue de Lausanne 44, 46 et 48), la Commune de Bussigny dispose d'un siège au sein de son conseil d'administration. À ce titre, elle a participé à deux séances du conseil d'administration en 2025. Au cours de cette même année, la coopérative a construit des immeubles à Yens, Gryon, Nyon, Satigny et Châtel-St-Denis. Des études sont en cours pour Morges, Leysin, Lausanne et Cuarnens. Des travaux ont été planifiés/effectués sur 5 immeubles en lien avec la rénovation énergétique.

Davantage d'informations sont disponibles sur le site www.citederriere.ch

Intégration

En 2025, le COSEC a assuré un appui organisationnel, logistique et communicationnel aux activités de la commission Intégration, contribuant au renforcement du lien social et du vivre-ensemble à Bussigny. Cet accompagnement transversal a permis de structurer des événements favorisant l'accueil, les rencontres inter-culturelles et la participation des habitantes et habitants à la vie locale.

Soirée d'accueil des nouvelles et nouveaux habitants

Organisée le 1^{er} octobre 2025 par la Commune, en collaboration avec le COSEC et la commission Intégration, la soirée a réuni environ 130 participantes et participants sur près de 1 300 personnes invitées. Stands thématiques, présentation institutionnelle et quiz ont facilité la découverte des prestations communales et du tissu associatif local. Les échanges se sont poursuivis autour d'un apéritif, dans un cadre convivial et informatif.

Vide-greniers

Deux éditions ont été organisées en 2025.

Le 22 juin, plus de 50 stands ont animé le Chapiteau.

Le 23 novembre, 40 stands ont été retenus parmi 56 inscriptions dans la Grande Salle.

Ces événements ont favorisé les rencontres entre habitantes et habitants, contribuant à dynamiser la vie locale.

Visites du patrimoine

Deux visites ont été proposées :

- Le 5 avril, réservée aux nouvelles et nouveaux naturalisés ;
- Le 2 novembre, ouverte à l'ensemble de la population.

Ces rendez-vous ont renforcé la connaissance du patrimoine communal et le sentiment d'appartenance. Chaque visite s'est conclue par une fondue conviviale, favorisant les échanges informels entre participantes et participants.

Participation citoyenne et aménagement

En 2025, la Commune a poursuivi le développement d'une politique active de participation citoyenne, articulant soutien aux initiatives locales et concertations publiques dans les projets d'aménagement. Cette approche vise à valoriser l'expertise d'usage, à améliorer la qualité des projets et à renforcer le dialogue entre autorités et population.

Soutien aux initiatives locales

Le Fonds citoyen a soutenu un atelier cycliste parent-enfant ainsi que le « Dîner Quiz » de l'APE, renforçant l'engagement local.

Le Concours Projet Jeunesse a poursuivi le suivi des projets lauréats :

- Le Sound System a été réalisé ;
- La Friche à oiseaux a confirmé son partenariat et identifié un site ;
- Le Tour des 22 sommets à ski et à vélo a été reporté en raison des conditions météorologiques.

Fondation Riant-Mont

Depuis 1973, la Fondation Riant-Mont propose des logements à loyers modérés à des personnes à l'AVS ou à l'AI si elles ont plus de 55 ans et un revenu modeste. La Fondation compte 1 appartement de 4 pièces où vivent les concierges, 11 appartements de 2 pièces et 14 appartements de 1 pièce.

Les membres du Conseil de Fondation sont notamment issus de l'administration communale, du Conseil communal ou encore de la société civile.

Les membres du Conseil de Fondation ainsi que ceux du Bureau se sont réunis une fois en 2025 et sont :

Membres du Bureau

M ^{me} Patricia Spack Isenrich	présidente, Syndique
M. Steeve Chevalier	caissier, Boursier communal
M. Stéphane Delgrande	secrétaire, Chef du service du Cosec depuis le 01.02.2025

Membres du Conseil

M ^{me} Abilorme Beuve Roosevelt	conseillère communale
M. Francesco Casabianca	représentant société civile
Mme Geneviève Crausaz	ex-conseillère communale
M. Sandro Quaglia	conseiller communal
Mme Paola Käslin	Municipale
M Antonio Procaccitto	ex-conseiller communal
Mme Jacqueline Rosset	conseillère communale

Etat des locations

Trois résidents sont décédés en avril, août et octobre 2025.

Suite à une succession qui prend du temps, un studio n'a pas encore pu être reloué. Un autre studio a pu être reloué le 15 décembre 2025, les deux appartements de 2 pièces sont à relouer pour le 1^{er} février 2026.

Activités proposées par Pro-Senectute à Riant-Mont :

Une convention de collaboration lie la Fondation Riant-Mont et Pro Senectute Vaud pour le développement d'activités favorisant la qualité de vie des résidentes et résidents.

- Repas collectifs : 2 dates ont été agendées avec 22 repas servis.
- Goûter Papot'âge : 3 rendez-vous organisés avec 15 participations.
- Sortie à la montagne avec repas du 28.08 : 15 personnes ont profité de la sortie.
- La chantée de Noël : l'événement a pu être organisé comme à l'accoutumée avec la présence de deux classes de l'école de Vuette. Les élèves ont entonné plusieurs chants de Noël pour le plaisir des habitantes et habitants de Riant-Mont. Les enfants ont reçu chacun un paquet avec des douceurs, confectionnées par les seniors qui les ont accueillis. Les résidentes et résidents ont reçu en retour une carte de vœux de Noël ainsi qu'un bricolage en forme de tasse avec un sachet de thé dedans, tout cela réalisé par les enfants.

Santé et prévention

Le service de la cohésion sociale, de l'enfance et de la culture (COSEC), qui est chargé du domaine santé et prévention, continue de proposer de nouvelles actions à sa population. Santé mentale, prévention auprès des seniors et autres activités sportives en famille. En 2025, l'offre s'est encore développée pour favoriser la santé de la population de Bussigny.

Re-labellisation « Commune en santé »

La Commune a officiellement reçu, en 2021, le label « Commune en santé » (3 étoiles) en reconnaissance du fort engagement de Bussigny en faveur de la santé de ses habitantes et habitants. À l'époque, 32 mesures ont été validées par Unisanté dans les différents domaines suivants : politique communale, animation et cohésion sociale, famille et solidarité, école, économie et habitat, espaces publics et infrastructures.

Depuis cette reconnaissance, le COSEC a créé un groupe de travail chargé d'analyser les besoins de la population en matière de santé et de prévention et de développer de nouvelles mesures. Un budget spécifique a permis de proposer un grand nombre d'actions pour tous les publics à Bussigny. Conférences, ateliers, cours, contenus d'information sont les résultats du développement de la politique santé au sein de la commune.

En 2025, un nouvel état des lieux a été réalisé auprès des services communaux afin de prétendre à la re-labellisation qui interviendra officiellement en 2026, après une analyse détaillée faite par Unisanté.

Gym Poussette

Créée en 2024, Gym Poussette dispense une offre qui a été renforcée en 2025, notamment grâce à une subvention cantonale. Le projet Gym Poussette, existant dans plusieurs communes, a pris ses quartiers les dimanches matin à Bussigny. L'objectif ? Encourager les jeunes parents au mouvement afin de renforcer leur autonomie et de favoriser leur bien-être physique et mental après la naissance.

En 2025, ce sont donc 40 sessions gratuites proposées aux jeunes parents avec leurs enfants.



De nombreuses familles ont bénéficié des activités proposés par l'Association Gym Poussette en 2025.

Soutiens financiers à diverses actions de prévention pour tous les publics

Le budget communal dédié à la santé et à la prévention, à Bussigny, sert également à financer différentes actions menées par les équipes du COSEC. En fonction des publics, le secteur santé travaille avec le CRAB, le TSP, le Défi ou encore avec Pro Senectute et Unisanté pour développer des actions de qualité.

En 2025, les événements suivants ont été mis sur pied :

- Permanences numériques pour éviter la fracture numérique des seniors
- Conférences Infos seniors sur différentes thématiques (sommeil et santé, successions, etc.)
- Deux ateliers Infos seniors sur la sécurité informatique pour approfondir en petits groupes les sujets abordés en conférence
- Augmentation du nombre de sessions Gym Poussette ouvertes aux jeunes parents
- Financement du premier Camps santé mentale destiné à des jeunes de Bussigny
- Activité Karaté destinée aux jeunes au sein du CRAB avec les TSP
- Ateliers santé et alimentation destinés aux enfants, en collaboration avec l'association Swiss Food Academy
- Différents dons et soutiens distribués à des institutions, groupes ou associations œuvrant dans le domaine de la santé et de la prévention.

Bus santé

En 2025, le bus santé d'Unisanté est revenu à Bussigny du 8 au 11 décembre, pour la quatrième année consécutive, et a rencontré le même succès avec des inscriptions très rapidement complètes.

Au final, 52 habitantes et habitants de la commune de Bussigny ont bénéficié d'une consultation gratuite centrée sur le dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires (6 personnes inscrites étaient domiciliées hors commune). Après différentes mesures et tests, la personne reçoit des conseils personnalisés pour sa santé. La consultation est offerte aux habitantes et habitants de Bussigny, mais payante pour celles et ceux qui n'y résident pas.



Présence du bus Santé d'Unisanté pour des consultations de prévention offertes aux habitantes et habitants.

DEMSCAPE

En 2025, le projet DEMSCAPE a franchi une étape déterminante avec le recrutement de 18 participantes et participants à Bussigny, la conduite d'entretiens à domicile et de parcours commentés, ainsi qu'une analyse thématique approfondie des données recueillies.

Un travail de valorisation géomatique innovant, développé avec la HEIG-VD, a permis d'intégrer les tracés GPX, citations géolocalisées et catégorisation des espaces publics dans un système d'information géographique (SIG) compatible avec les géoportails communaux.

Le projet s'oriente désormais vers des livrables opérationnels pour les services (cartes, check-lists, démonstrateur) et une restitution publique est prévue en 2026. DEMSCAPE consolide ainsi un dispositif articulant recherche scientifique et application concrète aux politiques locales de mobilité et d'aménagement.

Premières naissances

Afin de soutenir les nouveaux parents domiciliés à Bussigny, un abonnement au guide « Messages aux parents » de Pro Juventute est offert à la naissance du premier enfant.

Cet abonnement a pour but d'envoyer un message d'informations aux parents à intervalle régulier, selon l'âge de l'enfant, afin de les rassurer et de répondre à leurs interrogations diverses concernant les soins, l'allaitement, l'alimentation, les étapes de développement de l'enfant, mais aussi concernant le rôle de mère et de père, la relation de couple, la garde extra-familiale, etc.

Il y a eu 88 premières naissances, en 2025, à Bussigny.

APREMADOL

L'association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) a pour mission de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile, sur le lieu de résidence des bénéficiaires, lorsque leur état de santé les place dans une situation de dépendance durable ou qu'ils ont besoin d'un appui momentané. L'association dessert sept communes du district de l'Ouest lausannois, à savoir: Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix. Elle est composée de quatre CMS, dont celui de Bussigny.

En 2025, il y a eu sept séances de comité, une assemblée générale et une assemblée des délégués de l'APREMADOL à l'AVASAD.

En 2025, 2 695 personnes ont été prises en charge dans les CMS, marquant une augmentation de 4%.

L'association a décidé de réorganiser les territoires des CMS non plus par commune mais par zone de mobilité. En mars 2025, la première étape test, qui a consisté dans le transfert de clients de l'EVAM du CMS de Renens Nord vers le CMS Bussigny, s'est bien passée. En novembre, environ 60 clients du CMS de Renens Nord ont également été transférés vers le CMS de Bussigny. Par ailleurs, un nouveau bail a été signé pour 2027 pour le CMS de Renens Sud à Écublens (Tir-Fédéral 44), là où l'ARASOL viendra, ce qui permettra probablement de créer des synergies. Par ailleurs, à la suite du postulat d'une députée « sur l'efficacité du système de l'AVASAD », le Contrôle Cantonal des finances a souhaité auditer une association, et c'est finalement l'APREMADOL qui a été choisie. L'audit de fin d'année a porté sur le management, les finances et les ressources humaines.

Au niveau des ressources humaines, la situation a été très tendue dans les 4 CMS au cours de l'année 2025. Les problèmes d'absentéisme dans des fonctions-clés, telles que la planification, la conduite opérationnelle et/ou de cadres, d'une part, et la difficulté de recruter des référents pour soutenir l'activité en progression constante, d'autre part, mettent à mal les équipes et surchargent les collaboratrices et collaborateurs disponibles.

Dans cette situation déjà très tendue, le Canton a par ailleurs exigé des économies, qui seront réparties sur les années 2025 à 2027. Concrètement, il s'agit essentiellement d'un report d'investissements, notamment dans le domaine informatique, du gel de projets spécifiques et de la réintroduction de frais d'installation des appareils Secutel qui n'étaient plus facturés.

À noter encore que la Commune de Prilly, rattachée à l'association APROMAD, a demandé son rattachement à l'APREMADOL en 2025.

Vous trouverez le rapport annuel de l'APREMADOL sur son site internet :

<http://www.cms-vaud.ch/rapports-annuels>

Décision

Commune de Bussigny

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion de l'exercice 2025

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- 93 a) à g) de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (état au 1^{er} juillet 2013),
- 34 et suivants du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (état au 1^{er} juillet 2006),
- 93 du règlement du Conseil communal du 1^{er} janvier 2015.

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir adopter le rapport de gestion tel que présenté, de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025 et à la commission de gestion pour son examen de l'exercice 2025.

Au nom de la Municipalité

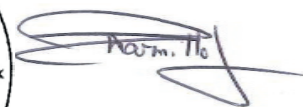
La syndique :



P. Spack Isenrich



Le secrétaire :



P.-F. Charmillot

Bussigny, le 27.04.2026

Séance de la Commission de gestion 1^{er} juin 2026, à 20 h 15, à la salle Champel.

Organismes intercommunaux

Les rapports des associations, fondations et institutions diverses, auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre ou dont elle fait partie, sont consultables sur support papier au greffe municipal ou sur les sites suivants:

Association régionale d'action sociale de l'Ouest lausannois (ARASOL)	https://arasol.ch/rapports-d-activite
APREMADOL - CMS de l'Ouest lausannois.....	www.cms-vaud.ch/apremadol/rapports-annuels-4
Association des taxis	www.lausanne.ch/officiel/administration/securite-et-economie/secreariat-general-se/unites-administratives/service-intercommunal-des-taxis
Bio+ Ouest lausannois	https://mobilier.ch/index.php/lassociation/rapport-dactivite
BussiVillAje	www.bussivillage.ch
Fondation Les Baumettes	www.baumettes.ch
Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge	https://www.groupementdelavenoge.ch/
Inspection intercommunale des chantiers (IIC) ...	https://www.chavannes.ch/officiel/administration-communale/inspection-intercommunale-des-chantiers.html#documentation
Lausanne Région	https://www.lausanneregion.ch/organisation/statuts-et-rapports-dactivites/
Organisation régionale de protection civile - Lausanne Ouest	https://www.lausanneregion.ch/organisation/statuts-et-rapports-dactivites/
POL (Police de l'Ouest lausannois)	www.polouest.ch/rapport-de-gestion
Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)	www.ouest-lausannois/bilansdactivites
tl	www.t-l.ch

Sigles et acronymes

AFJ	Accueil Familial de jour
AID	Agent en information documentaire CFC
APEMS.....	Accueil pour Écoliers en Milieu Scolaire
APE.....	Autre personnel encadrant
APREMADOL....	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
ARASOL	Association régionale d'action sociale de l'Ouest lausannois
ARPIH.....	École Supérieure de Formation professionnelle dans le domaine social
ASE.....	Assistant socio-éducatif
AVASAD.....	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
AVDCH	Association vaudoise des contrôles des habitants
BCI.....	Bureau cantonal d'intégration
BHNS.....	Bus à Haut Niveau de Service
BI	Bureau intermunicipal
CAD	Chauffage à Distance
CAMAC.....	Centrale des autorisations en matière d'autorisations de construire
CDAP	Cour de droit administratif et public
CellComm	Cellule Communication
CFC.....	Certificat fédéral de capacité
CIMM.....	Commission immobilière du projet TRAM
CISTEP	Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy
CMS.....	Centre médico-social
COPIL.....	Comité de pilotage
COV	Conservatoire de musique de l'Ouest vaudois
CRAB.....	Centre de rencontre et d'animation de Bussigny

CSR.....	Centre social régional
CVE	Centre de vie enfantine
DAS.....	Diploma of Advanced Studies
DGCS.....	Direction générale de la cohésion sociale
DGE.....	Direction générale de l'environnement
DGMR.....	Direction générale de la Mobilité et des Routes
DGEJ.....	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DGRH.....	Direction générale des Ressources Humaines
DGTL.....	Direction générale du Territoire et du Logement
ECA.....	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EPT.....	Equivalent plein temps
ESEDE	Ecole supérieure en éducation de l'enfance
ES	Ecole supérieure
EVAM.....	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
GID	Gestion intégrée des documents
GRD.....	Gestionnaire de réseau de distribution
HES.....	Haute école spécialisée
IIC.....	Inspection intercommunale des chantiers
LAJE.....	Loi sur l'accueil de jour de l'enfance
LAMal	Loi fédérale sur l'assurance maladie
LDCV.....	Loi sur le droit de cité vaudois
LHand	Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées
LEDP	Loi sur l'exercice des droits politiques
LEI	Loi sur les Étrangers et l'Intégration
LEM.....	Loi sur les écoles de musique
LN.....	Loi sur les naturalisations
Lpers.....	Loi sur le personnel
MBC.....	Morges - Bière - Cossonay
MIS.....	Mesures d'insertion sociale
OCC.....	Organe cantonal de contrôle

ORP	Office régional de placement
ORPOL	Office régional de placement de l'Ouest lausannois
ORPC-ROL	Organisation régionale de protection civile - Région Ouest lausannois
OSP	Orientation scolaire et professionnelle
PALM	Projet agglomération Lausanne-Morges
PA	Plan d'Affectation
PAC	Pompes à chaleur
PACOM	Plan d'Affectation Communal
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PCi-ROL	Protection civile Région Ouest lausannois
PDL	Plan directeur localisé
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
POL	Police de l'Ouest lausannois
RC	Route cantonale
RI	Revenu d'insertion
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
STAP	Station de pompage
STEP	Station d'épuration
SRGZA	Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités
SSDA	Site Stratégique de Développement d'Activités
THV	Transport Handicap Vaud
tl	Transports publics de la région lausannoise
TMRL	Transports à mobilité réduite
TSP	Travailleur social de proximité
T1	Guichet de transition
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union des communes vaudoises
UNIL	Université de Lausanne